

# Rapport d'activité 2019





# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

**5** ÉDITORIAL DE  
PHILIPPE BRIAND

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE,  
TOURISME ET  
AMÉNAGEMENT  
NUMÉRIQUE

**6**



MOBILITÉS ET  
INFRASTRUCTURES

**24**



HABITAT ET  
POLITIQUE DE  
LA VILLE

**42**



**PHOTO DE COUVERTURE**

*Inauguré en octobre 2019,  
The People Hostel est le nouvel  
équipement touristique phare  
de Tours Métropole.*

© Léonard de Serres



CULTURE  
ET SPORT  
**50**

COLLECTE  
ET PROPRETÉ  
URBAINE  
**60**



ASSAINISSEMENT  
**72**



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET ÉNERGÉTIQUE  
**80**

**92** RELATIONS  
PARTENARIALES

**94** FONCTIONNEMENT  
ET BUDGET



**Avec recul et objectivité nous pouvons mesurer les formidables avancées, depuis le 22 mars 2017, en matière d'équipements, d'aménagements, de projets structurants, de transition écologique qui font de Tours Métropole Val de Loire un territoire où se conjuguent, sans aucune difficulté, attractivité sous toutes ses formes et bien-être personnel ou collectif.**





# ÉDITO

**D**ocument imposé par la loi, le Rapport d'Activité permet de jeter un vrai regard sur les actions menées par Tours Métropole Val de Loire durant l'année 2019. Dans ce sens, ce n'est pas seulement un simple rétroviseur tourné vers le passé immédiat mais une proposition d'ensemble, compétence par compétence, délégation par délégation, qui donne un point de vue à la fois général et précis sur nos engagements et l'ambition qui les animent pour notre territoire et ses habitants. Plus encore, il est un document partagé par chaque commune ou Communauté de communes, notamment dans le cadre des contrats de réciprocité, pour mettre en œuvre une véritable synergie là où des volontés se rejoignent sur telle ou telle problématique territoriale. C'est pourquoi, ce Rapport d'Activité peut apparaître comme un outil de prospective intéressant pour préparer l'avenir en mesurant avec précision les actions déjà menées et, a contrario, celles qui n'ont pu, pour telle ou telle raison, voir le jour et qui pourtant revêtent une importance clairement avérée.

Enfin, avec recul et objectivité nous pouvons mesurer les formidables avancées, depuis le 22 mars 2017, en matière d'équipements, d'aménagements, de projets structurants, de transition écologique qui font de Tours Métropole Val de Loire un territoire où se conjuguent sans aucune difficulté attractivité sous toutes ses formes et bien-être personnel ou collectif. Ce Rapport d'Activité montre clairement que cette ambition, réellement partagée et porteuse d'espérance pour les habitants, devient une réalité inscrite dans les faits et, en conséquence, un solide marqueur de notre identité métropolitaine, tourangelle et ligérienne. À toutes et tous, je souhaite sincèrement que vous trouviez dans ce document les informations qui vous seront utiles pour vous permettre de mieux appréhender et partager ce que j'appelle souvent « l'esprit de Tours Métropole Val de Loire ».



**Philippe Briand**

Président de Tours Métropole Val de Loire  
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



© Olivier pain





98,8%

DE TAUX D'OCCUPATION  
POUR LES PARCS D'ACTIVITÉ  
MÉTROPOLITAINS

160 000

VISITEURS À  
L'OFFICE DE TOURISME  
MÉTROPOLITAIN

770KM

DE FIBRE OPTIQUE DÉPLOYÉS  
POUR LES ENTREPRISES  
DU TERRITOIRE



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ET TOURISME

Une Métropole qui favorise la dynamique collective **8**

Les parcs d'activités, compétence métropolitaine **11**

L'aménagement numérique de notre territoire **16**

Enseignement supérieur, apprentissage et formation **18**

Une fréquentation en hausse pour l'office de tourisme métropolitain **19**

L'aéroport Tours Val de Loire **23**

## **Christophe BOUCHET**

*1<sup>er</sup> Vice-Président de  
Tours Métropole Val de Loire,  
Délégué au rayonnement  
et au tourisme,  
Maire de Tours.*



© Dominique Couineau

## **Laurent RAYMOND**

*4<sup>ème</sup> Vice-Président de  
Tours Métropole Val de Loire,  
Délégué aux infrastructures,  
réseaux de communication et  
systèmes d'information géogra-  
phiques.  
Maire de Saint-Avertin.*



© Léonard de Serres

## **Thibault COULON**

*14<sup>ème</sup> Vice-Président de  
Tours Métropole Val de Loire,  
Délégué au développement économique,  
à la recherche, à l'innovation, à l'enseigne-  
ment supérieur,  
à la Formation professionnelle.  
Adjoint au Maire de Tours.*



© Léonard de Serres

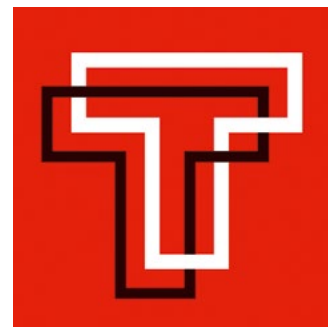
*Avec un chiffre d'affaires  
global en hausse de +3%,  
l'Office de Tourisme  
Val de Loire a réalisé  
en 2019 sa meilleure  
performance depuis 2011.*

© Léonard de Serres



# UNE MÉTROPOLE QUI FAVORISE LA DYNAMIQUE COLLECTIVE

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre concrète des contrats de réciprocité signés entre Tours Métropole Val de Loire et chacune des 10 communautés de communes d'Indre-et-Loire. Une nouvelle façon de travailler, en misant sur la dynamique et l'intelligence collective, de nouveaux services, et en capitalisant sur la complémentarité d'offres et d'atouts différenciants et la disponibilité de compétences attractives.



## TOURS LOIRE VALLEY, UNE AMBITION COLLECTIVE

2019 a été marquée par la poursuite de l'engagement des acteurs économiques de Touraine, publics et privés, au sein d'une démarche d'attractivité partenariale innovante et productive, animée par la Métropole de Tours, démarche inscrite par ailleurs aux contrats de réciprocité qui lient la Métropole avec l'ensemble des EPCI d'Indre-et-Loire.

La marque de territoire partagée Tours Loire Valley a été créée pour communiquer ensemble, positivement, d'une même voix, pour incarner nos valeurs et créer la préférence. À l'instar de Léonard de Vinci, humaniste, figure emblématique de la Renaissance, qui encourage à rêver et à imaginer le futur, à créer et à innover et qui s'appuie sur des valeurs du territoire (humanisme, écoute, partage, sens de la transmission, harmonie, équilibre), Tours Loire Valley s'est positionné sur l'esprit RE-naissance. Par ailleurs, Tours Loire Valley s'appuie sur un réseau d'ambassadeurs composé de plus de 450 femmes et hommes pour incarner la dynamique du territoire. Il permet de révéler les talents, de transformer l'image de Tours et la Touraine, d'impulser de nouveaux projets, de nouvelles idées. Différents outils ont été produits en 2019 : un code de marque Tours Loire Valley, à destination des ambassadeurs et des partenaires de la marque, complété par des « ateliers de la marque » pour déployer de façon cohérente et maximiser sa diffusion et son appropriation auprès des partenaires du territoire ; un vidéo en motion design qui explique la démarche collective menée ; un site web dédié [toursloirevalley.eu](http://toursloirevalley.eu) enrichi par des vidéos d'ambassadeurs en « binôme » qui illustrent l'importance des rencontres et de l'humain dans la réussite des projets ; un programme d'animation du réseau des ambassadeurs, constitué de temps d'afterworks et de moments privilégiés, qui se déroule de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire, permet de fédérer et





À PROPOS DE

# MAME, CITÉ DE LA CRÉATION ET DE L'INNOVATION DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE

Mame est un lieu d'exception pour entreprendre, échanger et innover. À la fin 2019, c'est 276 emplois dans 60 entreprises, et près de 593 personnes qui se croisent quotidiennement. Les derniers travaux intérieurs ont été achevés, permettant la livraison complète d'un équipement aux normes lui permettant de recevoir du public.

De nombreux événements d'initiatives diverses (résidents, Métropole, Ville, partenaires, industriels, associations...) sont organisés à MAME : 12<sup>ème</sup> Assises Internationales du Journalisme et du Salon du Livre de Journalisme (6000 visiteurs), Cafés de la Création, Startup Weekend Women, soirée Partenaires du Tours Volley Ball...

En 2019, MAME a également accueilli de nouveaux résidents : le **living Lab santé en IA** (projet de l'Université de Tours et de La Mutualité Centre Val de Loire), labo de recherche sur la place de l'intelligence artificielle dans la santé, le programme pour l'insertion des doctorants de l'Université de Tours dans l'univers entrepreneurial appelé « **After Fac by UT** », le **Lab I. VRD**, programme de recherche du CHRU de Tours sur l'autisme, le **CEFIM**, École du Web et des Réseaux qui dispense à Mame ses formations labellisées Grande École du numérique, et le **pôle Images / audiovisuel**, en partenariat avec CICLIC : Les Tontons filmeurs, La vie est belle, IKKI films, et TGA (Thierry Gauthier).

d'étoffer le réseau ; une présence collective sur les salons : SIMI, VIVATECH, DREAMHACK, TOP DES ENTREPRISES, HUMAN TECH DAYS... et des outils collectifs de promotion du territoire (revue Tours Loire Valley, plaquettes des offres foncières à l'échelle du département, plaquettes « destination startups » pour promouvoir les offres et solutions dédiées aux startups...).

## PARTICIPATION À DES SALONS NATIONAUX

Présence remarquable pour la nouvelle marque d'attractivité « Tours Loire Valley » lors du SIMI (Palais des congrès de Paris) qui renforce ainsi l'impact de son identité auprès du

nombreux public de l'immobilier professionnel (plus de 30 000 visiteurs), mais aussi lors de Vivatechnology (Paris Expo) - événement européen incontournable startup & tech avec plus de 120 000 visiteurs sur 3 jours - sur le

Lab de la Région Centre Val de Loire autour du thème des 500 ans de la Renaissance, et sur un très grand stand à ses couleurs lors du salon Made In Val de Loire au palais des congrès Vinci.

## À SAVOIR 2019

### TRÈS BON MILLÉSIMÉ POUR L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Le marché de l'immobilier d'entreprise de Tours Métropole a atteint en 2019 un niveau de transactions historique portant sur près de 140 000 m<sup>2</sup>, soit un bond de 25 % par rapport à 2018, une année record portée par le marché des locaux d'activités avec plus de **103 000 m<sup>2</sup> commercialisés** pour 100 transactions.





**FAITS MARQUANTS 2019**

**42 HA COMMERCIALISÉS HORS MÉTROPOLE POUR ACCUEILLIR DES ACTEURS DU E-COMMERCE**

Une transaction record ! L'entreprise Catella Logistic Europ recherchait une grande emprise foncière connectée à l'autoroute. Et c'est à Neuillé-Pont-Pierre sur le site de Polaxis, dans la Communauté de Communes de Gâtine Choisilles - Pays de Racan, avec accès direct par l'A28, que les services de la Métropole l'ont convaincue d'investir massivement pour construire une plateforme logistique, avec plusieurs centaines d'emplois à la clé à terme. « Un vrai territoire d'accueil et de développement », a d'emblée ressenti le dirigeant qui, avec 30 ans d'expérience dans la construction de sites logistiques et industriels, en France et à l'étranger, a su apprécier « les qualités d'accessibilité du site ainsi que les perspectives offertes par le réservoir d'emplois, et l'importante capacité de formation du territoire ». À horizon 2022, une première plate-forme de 13 000 m<sup>2</sup>, située entre Tours et Le Mans, devrait sortir de terre.

**TOURS, EN POINTE SUR L'E-SPORT**

Cinquième édition pour la Dreamhack Tours qui a réussi à réunir sur 3 jours près de 2 000 joueurs et **15 000 visiteurs**. Cette édition 2019 a été pour la première fois précédée d'une soirée « Before DreamHack » à la guinguette de Tours sur Loire, réalisée par Tours Métropole en partenariat avec la CCI Touraine, réunissant l'écosystème local du e-sport et les acteurs économiques et partenaires majeurs de l'évènement dans un cadre convivial.

**LA FRENCH TECH LOIRE VALLEY LABELLISÉE COMMUNAUTÉ FRENCH TECH**

Cette labellisation acte de la dynamique collaborative d'innovation portée sur notre territoire par l'ensemble des acteurs de la French Tech Loire Valley, à commencer par les entreprises, les startups et la Métropole. Cette

stratégie lancée en 2015, et partagée avec la Métropole d'Orléans dans un partenariat solide et exemplaire, a permis de réaliser deux lieux totems French Tech de haut niveau, dont MAME qui confirme années après année son exceptionnelle attractivité auprès des startupeurs et chefs d'entreprises.

**LANCEMENT RÉUSSI POUR LA SMART BASE RH**

Ce lancement a été effectué lors d'un symposium de haute volée réunissant plus de 200 personnes à la base aérienne 705 en partenariat avec Tours Métropole. La SBRH sera une plateforme dédiée aux problématiques RH, fonctionnant en réseau au sein d'un bâtiment dédié de la base aérienne de Tours (le « Léonard de Vinci »). Ce réseau structuré doit favoriser le développement plus rapide de processus RH innovants et de solutions numériques développées au service des organisations civiles ou militaires.

**Soutien à la Recherche et à l'innovation**

- Poursuite du soutien aux pôles de compétitivité DREAM, Cosmetic Valley et S2E2 (soutien financier de respectivement 10 000 €, 38 000 € et 95 000 €), et au cluster Polepharma (47 500 €)
- Financements pour soutenir le projet AERO (travaux de recherche des Centres d'Études et de Recherches, CEROC et CERMEL, sur le thème de l'aéronautique). 200 000 € versés en 2019 (montant global versé - 600 000 €)



- Participation financière de 1 M€ accordée dans le cadre du programme de recherche Certem 2020 pour l'acquisition d'équipements scientifiques (3,9 M€ alloués sur la période 2015 - 2019)
- Fin des travaux pour l'extension du Certem Plus, plateforme de 2100 m<sup>2</sup> consacrée à la thématique « connectique et packaging 3D » à proximité immédiate du site de la société STMicroelectronics. Cette extension, sous maîtrise d'ouvrage Tours Métropole Val de Loire, concerne l'aménagement de 730 m<sup>2</sup> en salles blanches (la surface des salles blanches du CERTeM+ passe ainsi de 600 à 1300 m<sup>2</sup>). Coût total de l'opération : 10,1 M€ (6,5 M€ financés par la Métropole, 3,6 M€ via des aides de la Région et des fonds Feder)
- Délibération favorable du Conseil métropolitain pour le versement à l'Université de Tours d'une subvention de 200 000 € au projet de recherche Nano 2022 du laboratoire GREMAN en tant que partenaire du chef de file, STMicroelectronics (100 000 € en 2020 et 100 000 € en 2021). Nano 2022 est le volet français du projet important d'intérêt européen commun (IPCEI) dédié à la microélectronique.





© Y. Chardon

## DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET DE REQUALIFICATION DES PARCS D'ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINS

La démarche d'évaluation des parcs d'activités, initiée en 2016 par un groupe d'élus métropolitains, a connu une étape importante en 2019 : la synthèse et un point d'étape de cette réflexion ont été présentés en commission générale le 9 février 2019. Méthodologie, diagnostic, propositions, modalités d'organisation et premiers retours d'expérience ont ainsi été développés et l'ensemble de la démarche a été validée. Elle peut donc être déployée progressivement sur le territoire métropolitain, selon une programmation en fonction des enjeux, des moyens (humains et financiers) et de l'engagement des entreprises dans ce partenariat avec la métropole.

Le test engagé en 2018 sur le parc de La Liodière, à Joué-lès-Tours, pour mettre en œuvre les principes de cette démarche, s'est poursuivi, en partenariat étroit avec l'association d'entreprises La Liodière Ambitions. Le programme d'actions, élaboré en 2018 suite au diagnostic et au dialogue avec les entreprises, a permis en 2019 la réalisation d'une importante tranche de travaux portant sur la réfection de la voirie et des aménagements paysagers, pour environ 480 000 € HT. La seconde et dernière tranche de travaux est programmée sur l'exercice 2020. Les premiers retours ont été très positifs, tant en termes d'organisation (équipe projet composée d'agents de divers services métropolitains), que de qualité du dialogue avec les entreprises et de réalisation du programme.

Parallèlement, une démarche similaire a été engagée en 2019 sur Saint-Pierre-des-Corps, à la demande d'une association regroupant des entreprises des parcs d'activités des Grands Mortiers et des Yvaudières. L'équipe projet a été constituée et a engagé la réalisation du diagnostic technique des parcs, en concertation avec l'association d'entreprises SEGMY et la Ville de Saint-Pierre-des-Corps. Même dégradé, cet espace économique, bénéficiant d'une localisation stratégique, et offrant un potentiel foncier et immobilier important, attire les entreprises. En effet, en 2019, 40 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités ont été cédés sur un global de 103 000 m<sup>2</sup> sur la Métropole (soit 40% des surfaces transactées en 2019 en locaux d'activités).

# LES PARCS D'ACTIVITÉS, COMPÉTENCE MÉTROPOLITAINE

L'ensemble des 50 parcs d'activités économiques du territoire relève de la seule compétence de Tours Métropole Val de Loire. Leur superficie totale représente 1746,65 ha, qui sont occupés à 98,8%.

## JOUÉ-LÈS-TOURS, PARC D'ACTIVITÉS DE LA LIODIÈRE

- 17 716 m<sup>2</sup> vendus en 2019 visant à accueillir 5 entreprises, essentiellement des PME dans le domaine de l'artisanat et du BTP : SYLVAIN COUVERTURES (SCI SYBA) – 1 688 m<sup>2</sup> ; EUROPEINTURE – 6 199 m<sup>2</sup> ; SAS BOUTILLET – 6 420 m<sup>2</sup> ; ADIELEC – 2 869 m<sup>2</sup>. Deux autres projets de cessions, pour une superficie totale de 21 936 m<sup>2</sup>, (respectivement 10 187 m<sup>2</sup> et 11 209 m<sup>2</sup>), ont été initiés en 2019.





Le parc d'activités Arche d'Oé 2 à Notre-Dame-d'Oé.

À SAVOIR 2019

**UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE**

À ce jour 56 totems ont été déployés sur 24 parcs d'activités, 13 totems et 19 relais informations services (RIS) sont commandés et en attente de pose, 30 nouveaux totems sont en passe d'être commandés. Par ailleurs, à l'occasion du lancement de la démarche d'attractivité « Tours Loire Valley », la charte graphique des totems a été refondue et mise en cohérence avec ce dispositif, 47 totems font ainsi l'objet d'une opération de remise à niveau vers le nouveau visuel.

- Travaux de réaménagement : Suite au diagnostic des parcs d'activités métropolitains réalisé en 2018, le Parc de La Liodière avait été choisi comme site pilote. À ce titre, les premiers travaux de réhabilitation du Parc d'activités ont été mis en œuvre en concertation avec les entreprises, avec, tout d'abord, une présentation du programme de travaux envisagé, son planning suivi d'un échange avec chacune des entreprises concernées afin de gêner le moins possible l'accès à leur site et donc leur activité. Ces travaux ont consisté en la reprise de voirie, réfection des trottoirs, reprise des espaces verts, réaménagement des stationnements, de façon à concilier les différents usages

de la voirie, encourager les circulations douces, favoriser la biodiversité sur le site, et améliorer significativement l'environnement des entreprises. Ils seront achevés en 2020.

- Mise en place de la signalétique : Des totems aux couleurs de la nouvelle charte graphique (Tours Loire Valley) ont été posés à l'entrée/sortie de La Liodière. Un RIS le sera au cours de l'année 2020.

**LA RICHE, PARC D'ACTIVITÉS SAINT-FRANÇOIS**

- Avancement de la commercialisation : 3654 m<sup>2</sup> vendus en 2019 permettant d'accueillir 2 nouvelles entreprises : RESEAU IMMO (micro crèche et jardin d'enfants) – 1 536 m<sup>2</sup> ; LOT n°4 : KBJ ELECTRICITE – signature acte 3<sup>e</sup> trimestre 2019 – 2118 m<sup>2</sup>. Ce site ne compte plus que deux terrains disponibles, tous deux sous options.
- Mise en place de la signalétique : des totems aux couleurs de la nouvelle charte graphique (Tours Loire Valley) ont été posés à l'entrée et à la sortie du site.

**BALLAN-MIRÉ, PARC D'ACTIVITÉS CARREFOUR EN TOURAINE**

- Commercialisation du dernier terrain disponible de 12916 m<sup>2</sup> dont l'acte de vente devrait être signé au cours du premier trimestre 2020. Un projet d'extension du Parc d'activités Carrefour en Touraine d'environ 16 ha est à l'étude. Il devrait permettre notamment d'accueillir un Centre Technique Métropolitain, et de nouvelles entreprises.

**FONDETTES, PARC D'ACTIVITÉS LES DEUX CROIX**

- Les travaux de construction de l'ESAT, Établissement et Service d'Aide par le Travail pour personnes en situation de handicap, ont démarré en juillet 2019, pour une ouverture prévue en 2020 afin d'accueillir les 80 salariés.
- La commercialisation du site se poursuit avec de nouveaux chantiers de construction. Les travaux programmés en 2020, rue Niemeyer et de plantations, achèveront la finition du parc d'activités.

**CHAMBRAY-LÈS-TOURS, PARC D'ACTIVITÉS DE LA VRILLONNERIE SUD**

- Installation de 2 nouvelles activités économiques : EVENPARK (Concession de véhicules d'occasion) et CMIC LEASE (ateliers artisanaux).
- Délivrance d'un permis de construire : PADEL&Co (salle de pratique du padel)

**NOTRE-DAME D'OÉ, PARC D'ACTIVITÉS ARCHE D'OÉ 2**

- Aménagements achevés, les équipements publics sont restitués à la collectivité et leur gestion dorénavant prise en charge directement par la Métropole.

**PARÇAY-MESLAY ET CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE, PARC D'ACTIVITÉS DU CASSANTIN**

- Procédure de révision allégée du PLU de Parçay-Meslay lancée pour permettre la mise en œuvre de l'extension nord du parc d'activités du Cassantin sur une superficie de 27 ha et l'installation en cours du bâtiment logistique de 16000 m<sup>2</sup> réalisé par ARGAN pour le compte du groupe AUCHAN.

**TOURS, PARC D'ACTIVITÉS PIERRE ET MARIE CURIE**

- Travaux d'installation de l'espace de restauration boulangerie FEUILLETTE (900 m<sup>2</sup> sur deux niveaux),
- Bâtiment en cours de construction pour l'entreprise de sécurité de données Protection 24.
- Aménagement d'un ensemble de cellules commerciales et de bureaux pour le compte de Velt Immo
- Extension sur 1 ha de l'entreprise INDENA.



ZOOM SUR

**LE RECENSEMENT DES TERRAINS VACANTS**

Face à la raréfaction préoccupante des fonciers pouvant accueillir les implantations ou extensions d'activités économiques, et avec le souci de limiter autant que possible l'étalement urbain afin de préserver les espaces naturels et agricoles, un travail méthodique de repérage sur photos aériennes puis d'investigation systématique sur le terrain a permis de répertorier, en recherchant l'exhaustivité, les surfaces bâties ou non bâties, vides d'usage.

Une étude à la parcelle (superficie, propriété, constructibilité, accessibilité, destination à date, pollution éventuelle, existence ou non de projets, contraintes diverses, avis des communes) a ensuite permis de les classer des plus immédiatement mobilisables pour accueillir une activité économique, à celles pour lesquelles la perspective est la plus lointaine et périlleuse, voire pas souhaitée par la commune ou pas souhaitable. Ce travail a été présenté et soumis à l'avis de chacune des communes, individuellement. L'élaboration de ce répertoire a débuté au printemps 2019 pour s'achever à l'automne. Il doit permettre de définir une stratégie d'acquisition, d'aménagement et d'optimisation des espaces actuellement inoccupés ou sous-occupés, assortie d'un plan pluriannuel d'actions et d'investissements, en fonction des moyens mobilisables, mais également de la nature des contraintes à lever.

Synthèse des résultats : 552,5 ha vacants identifiés, dont 117,9 ha sans vocation économique. Sur les 434,6 ha constructibles ou potentiellement constructibles : 152,9 ha sont immédiatement constructibles, dont 65,3 ha à vendre. Ils sont ventilés comme suit : 23,9 ha sous maîtrise publique avec 18,7 ha par la Métropole qui les maîtrise déjà (dont 3 ha sous option), 5,2 ha maîtrisés par la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire et 41,4 ha sous maîtrise privée (dont les 20 ha de Michelin à Joué-lès-Tours).

**L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ EN 2019**

- Convention avec le réseau Initiative Touraine Val de Loire (fusion d'Initiative Touraine et d'Initiative Touraine Chinonais) dont l'objectif est d'accorder des prêts d'honneur à taux 0 aux créateurs et repreneurs d'entreprises. **693 500 €** de prêts octroyés en 1 an pour **69 projets** avec une proportion égale entre les projets de création d'activité et les projets de reprise d'entreprise. La montée en puissance de ce dispositif se confirme avec une augmentation de +58% du volume de prêts octroyés entre 2018 et 2019.
- Dans le cadre du soutien aux entreprises artisanales et commerciales, un nouveau dispositif d'aide à la rénovation des façades a été travaillé. Le nouveau règlement, validé par Tours Métropole Val de Loire et la Région Centre Val de Loire sera en vigueur dès le début de l'année 2020.
- Signature d'une nouvelle convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire sur une période de 3 ans (2019-2021). Le programme décline plusieurs actions en faveur des artisans : l'usage des outils

**693 500 €**  
de prêts octroyés  
en 1 an pour 69 projets

numériques dans les entreprises artisanales à travers la mise en place d'ateliers numériques, l'accompagnement des artisans d'Art installés au sein d'un bâtiment sur la commune de Villandry, le développement des sections en déficit d'apprenti(e)s, notamment les sections des Métiers d'Art, rare et du luxe, du Campus des Métiers par une prospection à l'échelle nationale des entreprises, de nouveaux maîtres d'apprentissage, de futurs apprentis, l'aide au montage des dossiers « fonds façades » de leurs ressortissants, la fourniture de données statistiques semestrielles sur l'Artisanat à l'échelle métropolitaine.

- Poursuite de déploiement de la signalétique des pôles commerciaux de proximité et des places de marchés sur les communes de Tours,

Le parc d'activités du Cassantin situé à Parçay-Meslay et Chanceaux-sur-Choisille.



© Cybar vision



# 43

## entreprises accueillies dans les pépinières d'entreprises en 2019

### Soutiens financiers à des acteurs du développement économique

- 15 000 € à l'association Projets pour le Val de Loire pour le salon Made in Val de Loire
- 10 000 € à l'agence Tours X pour le TEDx Tours
- 2 000 € au Centre des Jeunes Dirigeants de Tours pour les Trophées de la Performance Globale 2018
- 4 560 € à la CCI Touraine pour la poursuite du site « S'implanter en Touraine »
- 28 000 € à la CMA 37 dans le cadre d'un programme d'actions annuel
- 2 250 € à la FDUC 37 pour le soutien aux opérations de communication des unions commerciales
- 11 400 € à la BGE Touraine dans le cadre de la convention de partenariat destiné à accompagner les créateurs / repreneurs d'entreprises
- 7 000 € à la Maison des Cadres d'Indre et Loire
- 30 000 € à DREAM LAN pour le soutien à la Dream Hack
- 28 500 € à Initiative Touraine Val de Loire
- 5 000 € à l'agence Dev'Up pour la participation à un dispositif de prospection nationale avec GEOLINK
- La Métropole de Tours adhère et cotise au Club de l'Immobilier de Touraine (500 €) ainsi qu'à l'Agence Régionale Dev'Up (2 000 €)
- La société Ellisphère a fourni un accès à sa plateforme Ellipro afin de bénéficier d'une information et d'une veille sur les entreprises du territoire métropolitain (8 000 €)

Savonnières et Saint Pierre des Corps (avec des implantations prévues au 1<sup>er</sup> semestre 2020).

- Pour faire suite aux travaux de réseaux, réalisés au 2<sup>ème</sup> semestre 2018, 2019 a été la période durant laquelle l'ensemble des aménagements de surface ont été engagés afin d'améliorer l'accessibilité aux commerces de la rue de la Mairie à Parçay-Meslay.
- La mise aux normes du marché de la place Coty s'est achevée, en 2019, avec la construction de nouveaux sanitaires dédiés
- La première phase des travaux de requalification de l'avenue de Grammont a été réalisée au cours de l'année 2019 principalement autour

du secteur Michelet. Une deuxième phase de travaux concernant le secteur allant jusqu'à la place Jean Jaurès doit être mise en œuvre au cours de l'année 2020.

- Soutien au projet de réouverture de la boulangerie sur la Commune de Mettray.
- Poursuite des réflexions pour créer un pôle agricole sur un site de Berthenay intégrant un bâtiment pour le stockage de matériels agricoles pour une Coopération d'Usage de Matériels Agricoles, d'une part, et un Espace Test Agricole afin de permettre à un maraîcher de tester son activité, d'autre part.

## LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

En 2019, les pépinières de Tours Métropole, dont la gestion et l'animation sont déléguées à la Société Interfaces, spécialisée dans ce secteur d'activité, ont accueilli au total **43 entreprises** représentant 123 emplois (hors domiciliation d'entreprises). Ainsi la

pépinière de Tours a accueilli 26 entreprises (70 emplois) et celle de Joué-lès-Tours, 17 entreprises (53 emplois).

Ces deux pépinières offrent plusieurs solutions d'accueil qui vont de l'accueil temporaire, en coworking, à un hébergement plus durable

La pépinière d'entreprises de Joué-lès-Tours.





avec des locations de bureaux dans le cadre de baux précaires, ou enfin, en hôtellerie d'entreprises avec des baux commerciaux classiques. Elles ont atteint un taux d'occupation de 97 %, à Tours et 92 % à Joué-lès-Tours en mode hébergement.

En 2019, Interfaces a proposé, avec succès, d'ouvrir un espace coworking au sein de la pépinière de Joué-lès-Tours. Au 31 décembre 2019, ces espaces de coworking étaient occupés à 95 % et 100 % à Tours.

Enfin, les pépinières de Tours Métropole ont atteint leur apogée en 2019 avec un montant total de levées de financement d'entreprises de 4 193 500 € répartis comme suit : 2 365 500 € auprès d'investisseurs, dont 1 850 000 € auprès du fonds Loire Valley Invest ; 765 000 € en « love money » (capitaux propres apportés à la création d'une entreprise par la famille, les proches etc. afin d'aider le créateur. En contrepartie de ces apports, les investisseurs deviennent associés de la société créée.) ; 408 000 € auprès de la BPI, la Région et REVL (Réseau Entreprendre Val de Loire) ; 655 000 € auprès des banques.



## SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT

Dans le cadre de son soutien actif à l'entrepreneuriat, Tours Métropole, depuis la sensibilisation des plus jeunes au soutien des actions menées auprès du grand public, s'est engagée auprès de plusieurs partenaires.

Tours Métropole a ainsi renouvelé en 2019, une convention de partenariat avec le Pôle Pépite de l'Université François Rabelais avec un soutien financier annuel de 14 250 € en 2019.

Dans le cadre d'un partenariat de mise à disposition de locaux, Tours Métropole permet au Crédit Agricole d'organiser, tous les premiers jeudis matins de chaque mois, un espace d'accueil ouvert à tous, gratuitement : « Les

cafés de la création ». Ces cafés regroupent une grande partie des partenaires indispensables de la création d'entreprise.

Tours Métropole accompagne également La Maison des Cadres d'Indre et Loire, à hauteur de 7 500 € en 2019. En 2019, sur 130 adhérents, 3,2 % se sont lancés dans l'aventure entrepreneuriale

Enfin, pour la première fois, Tours Métropole a soutenu l'action de sensibilisation des plus jeunes aux côtés de l'Association Entreprendre pour Apprendre, en participant, en tant que membre du jury, à sa journée de concours régionale qui s'est déroulée à Blois, le 13 mai 2019.



# L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

150  
points hauts

220  
relais

260  
mesures de champs  
électromagnétiques  
depuis 2013



Le 23 septembre, Tours Métropole Val de Loire, ses communes et 4 opérateurs téléphoniques se sont engagés autour d'une charte relative à l'implantation des relais radioélectriques.

**18** sites supplémentaires en 2019

**128** sites équipés

**260** bornes installées

**19** communes couvertes

**84 530** appareils différents connectés

**874 000** heures de connexion

## WITM, L'ACCÈS À INTERNET PARTOUT ET POUR TOUS

WiTM, le réseau Wifi public et gratuit de Tours Métropole Val de Loire poursuit son déploiement grâce à un co-financement de la Région Centre Val de Loire. Il couvre maintenant l'ensemble des stations de tramway ainsi que de nombreux sites touristiques, culturels et sportifs de notre territoire.



## UNE CHARTE ET UN GUICHET COMMUN POUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Le 23 septembre 2019, Tours Métropole Val de Loire, ses communes et 4 opérateurs téléphoniques se sont engagés autour d'une charte relative à l'implantation des relais radioélectriques. Objectif : harmoniser la gestion de l'implantation des antennes de téléphonie mobile via la création d'un Guichet Unique, assurer une couverture réseau efficace sur l'ensemble du territoire métropolitain tout en respectant l'environnement et la qualité du cadre de vie des habitants.

Élaborée à partir de la Loi Abeille du 9 février 2015 et de la Loi Élan du 23 novembre 2018 et faisant suite à la signature de deux chartes (en 2003 et 2009), cette troisième charte s'articule autour de 5 grands principes : assurer une concertation permanente entre les Opérateurs, la Métropole et les Communes membres ; assurer une bonne couverture numérique de l'ensemble du territoire métropolitain ; assurer en toute transparence une bonne information des citoyens, être informé du choix des sites retenus pour faciliter l'implantation des stations radioélectriques et appliquer le principe de sobriété en limitant l'exposition du public aux champs électromagnétiques, en préservant la qualité de service.

Le Guichet Unique métropolitain qui porte cette démarche est à la fois l'interlocuteur des communes, auquel il apporte son expertise en la matière, et celui des opérateurs dans la prise en compte de leurs dossiers.

## UNE PROGRESSION DU TRÈS HAUT DÉBIT SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE

### POUR LE GRAND PUBLIC

Le déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FttH pour fiber to the home) se fait dans le cadre du plan France Très Haut Débit qui veille à la bonne articulation des initiatives publiques et privées.



Dans le cas de notre Métropole, le déploiement se répartit :

- En zone d'Initiative publique : sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon, déploiement pris en charge par le Département d'Indre et Loire
- En zone d'Initiative privée : zone dite AMII, qui contient les 19 autres communes, déploiement pris en charge par l'opérateur Orange.

En 2019, le déploiement s'est poursuivi sur les communes de Tours, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Cyr sur Loire, Chambray les Tours, Saint-Pierre des Corps, Saint-Avertin, Ballan-Miré, Fondettes et Notre Dame d'Oé. Témoins du 1<sup>er</sup> stade d'arrivée du FttH, des armoires de rues ont également été inaugurées sur les communes de Saint-Genouph et Villandry et des réunions publiques d'information réalisées sur les communes de Savonnières et Druye.

Après une période de mise au point, le déploiement, dit aérien, est entré en phase opérationnelle en 2018. Il se poursuit en 2019 en permettant d'amener une connexion fibre dans les logements pour lesquels les réseaux ne sont actuellement pas enterrés.

**29 000**  
nouvelles  
prises  
installées

**30%**  
de  
progression  
en 2019

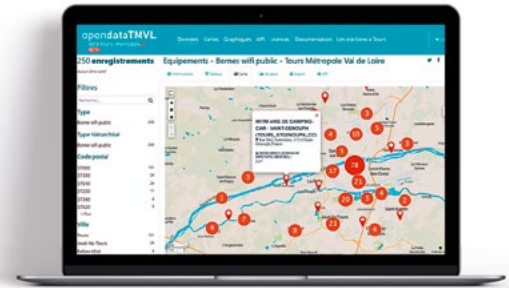
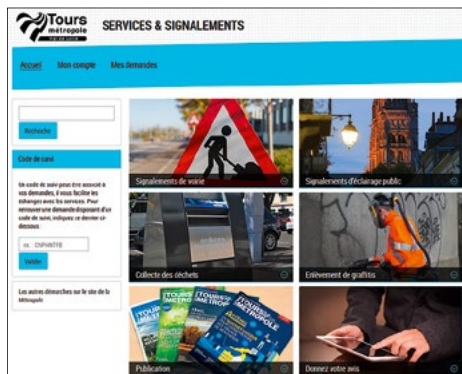
**533**  
armoires  
de rues

**POUR LES ENTREPRISES**

Tours Métropole Numérique (TMN) est en charge, dans le cadre d'une délégation de service public, du déploiement d'un réseau très haut débit à destination des entreprises. Grâce à ce réseau, les opérateurs peuvent proposer des services adaptés aux besoins exprimés par les entreprises et répondant à leurs exigences de disponibilité et de performance.

**770 km**  
de fibre  
optique

**55**  
parcs et zones  
d'activité connectés



**AVEC DATA.TOURS-METROPOLE.FR, LA MÉTROPOLE OUVRE SES DONNÉES**

Depuis septembre 2019, Tours Métropole Val de Loire a rejoint les grandes métropoles dans la dynamique d'ouverture des données en proposant sa plateforme d'OpenData. Vous souhaitez connaître les travaux planifiés sur le territoire de la métropole ? le nombre de places disponibles dans les parkings en temps réel ? consulter les délibérations du conseil métropolitain ? savoir où sont implantées les bornes WiTM ? et plus encore... Tout est ici : <https://data.tours-metropole.fr> De plus, en partenariat avec la Région, Tours Métropole Val de Loire a accueilli dans ces murs, Jacques Priol, pour une journée de réflexion partagée avec les acteurs métropolitains autour de la libération et de l'utilisation de la donnée, dans le respect strict de la protection des données personnelles.

**508 000**  
Nombre de  
fois que nos  
données  
ont été  
téléchargées  
depuis  
l'ouverture de  
la plateforme

dont  
**75 412**  
accès pour le jeu  
de données  
des places disponibles  
des Parkings et  
**35 105**  
pour celui  
des bornes WiTM

**LE PROJET GRC : PERMETTRE AUX HABITANTS D'ACCÉDER AUX SERVICES MÉTROPOLITAINS À TOUT MOMENT SANS SE DÉPLACER**

Ouverte à tous tout début 2019, la plate-forme de Gestion de la Relation Citoyen (GRC) métropolitaine est maintenant un outil dont nos concitoyens se sont pleinement emparés. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un smartphone mais aussi de l'application TM Tours, cette plateforme de télé-services permet d'effectuer facilement des démarches sans avoir à se déplacer. Chiffres clés :

- 7177 cartes des déchèteries demandées en 2019 ;
- 934 demandes d'enlèvement de graffitis ;
- 534 signalements de chaussée ou trottoir abîmé ;
- 340 signalements de défaut d'éclairage public ;
- 302 avis donnés quant aux évolutions souhaitées pour cet outil.



# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, APPRENTISSAGE ET FORMATION

Tandis que l'année civile 2018 a vu l'élaboration du schéma métropolitain « Tours-Campus 2025 » au terme d'un processus de concertation approfondi, l'année 2019 témoigne du lancement des actions programmées sous le regard de la Conférence sur l'Enseignement Supérieur, l'Apprentissage et la Formation professionnelle.



L'objectif stratégique affiché par l'Université de Tours consistant à dépasser le seuil des 30 000 étudiants est en bonne voie.

Cette instance assure la validation, le suivi et l'évaluation des actions du schéma territorial. Elle constitue un espace d'échanges, associant les professionnels de l'enseignement et de la formation aux élus et aux usagers. Les deux dernières sessions se sont tenues le 27 mai et le 2 décembre 2019. Elles ont démontré l'intérêt des participants, en réunissant 80 personnes environ.

En 2019, plusieurs chantiers de premier plan ont été ouverts parmi lesquels il convient de retenir plus particulièrement : le projet concernant La Cité des Formations qui vise à regrouper dans un même site géographique le CFA et l'AFPP pour élargir et approfondir l'offre de formation en faveur des apprentis ; l'étude de l'extension et de la restructuration des locaux

de l'École Polytechnique de Tours, composante de l'Université, mieux connue sous le nom de Polytech-Tours ; l'ouverture d'une chaire industrielle dans le cadre du projet « Usine 4.0 » et le déploiement des badges de compétences dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation tout au long de la vie.

## DES PROJETS D'IMPORTANCE À MOYEN TERME

Le schéma « Tours-Campus 2025 » comporte deux étapes chronologiques : 2019-2022 et 2022-2025. Cette conception triennale autorise le lissage des projets en fonction des besoins de la population étudiante, des attentes de la métropole et des disponibilités financières de l'Université de Tours. Deux nouvelles thématiques prometteuses pour l'attractivité territoriale ont été ouvertes : le développement des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) ; le projet de création d'une École de Droit destinée à fortifier l'enseignement des Sciences Politiques.

## UNE MÉTROPOLE ACCUEILLANTE POUR SES ÉTUDIANTS

L'accueil des étudiants a connu une montée en puissance avec la « Nuit des Étudiants du Monde », le « Welcome-Desk » porté par l'Université, et Les Semaines de la Découverte. Ces actions contribuent à favoriser l'intégration des étudiants, à développer la solidarité et à améliorer la cohésion sociale.

Enfin, l'installation récente de nouvelles écoles sur le territoire de la métropole tourangelles constitue un signal encourageant. L'École de Pilotage « Airline Pilot Academy Training », l'ESG, les Cours Florent, « La Rochelle-Business-School » avec son master Grande-École ouvert dans les locaux de l'ESCEM, illustrent l'attractivité grandissante du territoire. Celle-ci se traduit également par l'augmentation progressive du nombre d'étudiants, comme en témoigne le doublement des effectifs de l'ESG. L'objectif stratégique affiché par l'Université de Tours consistant à dépasser le seuil des 30 000 étudiants, est en bonne voie.

Les classements internationaux et nationaux confirment cette dynamique. En France, ceux du mensuel « l'Étudiant » et de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) ont affiché, en 2019, une progression significative de plusieurs points. À cet égard, la politique de la métropole en faveur d'une nouvelle tarification des transports urbains pour les étudiants, a joué un rôle déterminant dans cette embellie.





# UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE POUR L'OFFICE DE TOURISME MÉTROPOLITAIN

En 2019, l'Office de Tourisme a continué d'assurer sa mission d'accueil avec une ouverture de 363 jours par an à Tours et en saison dans ses bureaux de Villedandry, Luynes et Rochecorbon. Pour compléter ce dispositif, un accueil « hors les murs » a été renouvelé à l'Aéroport International Tours Val de Loire auprès des voyageurs en provenance de Dublin et Londres en juillet et août. Plus ponctuellement, la présence d'un triporteur se déplaçant dans le centre-ville de Tours lors de manifestations et/ou week-ends prolongés a été également renouvelée durant les deux mois d'été.

Ainsi, ce sont près de **160 000 visiteurs** dont plus de 37 000 renseignés par l'équipe de l'Office de Tourisme métropolitain. L'évolution de la fréquentation de l'Office de Tourisme de Tours et la qualité reconnue de son accueil se traduisent notamment par une belle évolution de +4% du chiffre d'affaires des ventes Boutiques et Billetterie.

À noter aussi que Tours Val de Loire Tourisme a également poursuivi sa mission de promotion de la destination auprès des cibles nationales et internationales en France, en Angleterre, en Corée, en Espagne, en Allemagne ou encore en Chine via les réseaux sociaux. Les dispositifs Internet et réseaux sociaux de l'Office de Tourisme ont d'ailleurs enregistré de belles

430 000

visiteurs uniques sur l'ensemble de ses sites web de l'office de tourisme

1945 000 €

de chiffre d'affaires global

2,5 M€

ont été collectés au titre de la taxe de séjour





performances avec +70% d'abonnés sur Instagram et plus de **430 000 visiteurs uniques** sur l'ensemble de ses sites web.

### LA VISITE DE LA TOUR CHARLEMAGNE PLÉBISCITÉE

Avec un chiffre d'affaires global de **1 945 000 €** (+3% /2018), l'Office de Tourisme Tours Val de Loire réalise sa meilleure performance depuis 2011 et contribue ainsi largement au développement touristique et économique de la destination. Ce sont plus de 2 000 000 € qui ont été reversés par l'Office de Tourisme métropolitain directement dans l'économie locale. À l'instar de 2018, le Tourisme d'Affaires est le segment qui connaît la plus forte progression avec un CA de **643 000 €** soit une augmentation de 28,5% par rapport à 2018. La performance du service « Groupes » demeure avec un CA de plus de 800 000 € et a généré 927 groupes soit 33 500 personnes venues visiter la destination.

Les offres de visites de la Tour Charlemagne ont également été plébiscitées avec plus de 1 500 participants ainsi que l'offre de « sightjogging » alliant pratique sportive (running) et découverte de la ville qui a été pratiquée par plus de 120 participants.

Pour l'année 2019, la contribution de fonctionnement de Tours Métropole à l'Office de Tourisme s'élève 1 728 000 € auxquels se sont ajoutés 43 000 € de report 2018 et 5 000 € de subvention exceptionnelle attribués dans le cadre des contrats de réciprocité.

Enfin, il est à noter que 2019 a été marquée par le transfert d'une enveloppe de 140 000 € de budget communication entre Tours Métropole et l'Office de Tourisme, enveloppe gérée d'un commun accord et que ce sont plus de 50 demandes Presse traitées par l'Office de Tourisme. Et bien d'autres actions menées généralement avec succès...

### UNE NOUVELLE GRANDE BOUCLE AU DÉPART DE TOURS AVEC CŒUR DE FRANCE À VÉLO

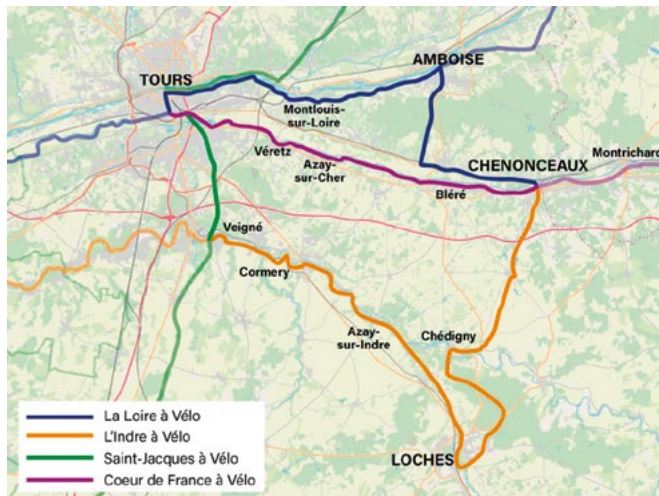
En 2019, Tours Métropole a engagé les travaux de création d'une piste cyclable en site propre sur l'itinéraire de Saint-Jacques à Vélo afin



de sécuriser la traversée de Rochecorbon. Ce tronçon sera mis en service pour l'été 2020. Par ailleurs, les travaux réalisés par la Métropole et le Département pour assurer la continuité de l'itinéraire Cœur de France à Vélo (Val de Cher) finalisent une offre de boucles permettant de relier les principaux itinéraires cyclo-touristiques déjà opérationnels sur le territoire et de relier Tours, Amboise et Chenonceau puis Loches.

### DES ACTIONS POUR DÉVELOPPER LA BATELLERIE TRADITIONNELLE SUR LA LOIRE ET LE CHER

En appui au plan d'actions défini avec les acteurs de la batellerie, le Conseil métropolitain a voté fin 2019 un dispositif d'aides financières permettant de soutenir les projets de construction ou de réhabilitation de bateaux homologués pour le transport de passagers, dans le cadre d'une convention de partenariat économique avec la Région pour la période 2019-2021. De plus, une signalisation





routière des embarcadères a été mise en place pour favoriser leur accès.

En 2019, la Métropole a apporté un soutien financier aux associations qui proposent des promenades fluviales : 17 000 € à l'association Boutavant à Tours et 10 000 € à l'association La Rabouilleuse à Rochecorbon. Une subvention de 10 000 € a également été attribuée à l'association de Batellerie du Port de Luynes pour la construction d'un bateau à passagers. Au total, **13 000 passagers** ont embarqué pour des promenades découvertes en bateau traditionnel en 2019. C'est beaucoup moins qu'en 2018 car l'étiage au cours de la saison 2019 a contraint un opérateur disposant d'un bateau de grande capacité à stopper définitivement son activité.

## Une saison satisfaisante pour les 2 campings métropolitains

En 2019, le camping Tours Val de Loire à St-Avertin enregistre une progression de 20% du nombre de nuitées par rapport à 2018, avec 24 427 nuitées. La durée de séjour moyenne est de 2,30 jours. La fréquentation s'équilibre entre touristes français et étrangers. Le camping de Savonnières (La Confluence) voit sa fréquentation fléchir d'environ 14%, en relation avec celle de La Loire à Vélo, un peu moins empruntée pendant la période de canicule de l'été 2019. Ce camping enregistre néanmoins 6 976 nuitées et s'équipe de nouvelles unités locatives (tentes treck et abris en bois « pods » chauffés qui améliorent l'accueil en demi-saison. La durée moyenne de séjour est de 1,43 jour, du fait d'un tourisme itinérant (cyclotouristes nombreux). Les touristes étrangers représentent 40% de la fréquentation. Tours Métropole a réalisé en 2019 des travaux d'amélioration dans ces 2 campings : pose d'un portail automatique à St-Avertin et rénovation des blocs sanitaires ; remplacement du pont de bois et rehausse des grilles à Savonnières.

### À PROPOS DE

## CONTRATS DE RÉCIPROCITÉ ET TOURISME : LES CHÂTEAUX HORS SAISON « À PRIX D'AMIS »

Ces contrats permettent à Tours Métropole et aux communautés de communes d'Indre-et-Loire de mettre en commun leurs moyens pour mener des actions au service de leurs territoires. Le volet touristique s'est concrétisé en 2019 avec une opération de promotion conjointe entre les 7 offices de tourisme d'Indre-et-Loire. Cette opération via internet a permis de proposer au public une billetterie en ligne à tarif réduit pendant la période des vacances de la Toussaint, du 18 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2019.

### Coup de projecteur sur...

#### « THE PEOPLE HOSTEL », L'AUBERGE DE JEUNESSE NOUVELLE FORMULE



Inauguré le 19 octobre 2019, cet équipement réalisé par Tours Métropole, avec le soutien financier de la Région Centre-Val-de-Loire et du Département d'Indre-et-Loire a ouvert ses portes à temps pour le Paris-Tours. L'exploitant, la société BHT, y a déployé une décoration intérieure autour du thème du vélo déclinée dans les chambres (126 lits), une offre de restauration moderne et conviviale dont des « brunchs » le dimanche ainsi que diverses animations ouvertes à tous.

Ce nouvel hébergement – lieu de vie bien adapté à une clientèle internationale et ouvert sur le quartier Grammont vient renforcer l'attractivité de la Métropole en Val de Loire à destination des jeunes, des étudiants, des familles, des cyclotouristes... Dès l'ouverture, l'auberge de jeunesse accusait un taux d'occupation de 30% en novembre et de 40% en décembre 2019 avec une clientèle de français à hauteur de 70% et 30% d'étrangers répartis autour de 31 nationalités (Chine, Australie, Espagne, USA...)

## Taxe de séjour, de bons résultats en 2019

La taxe de séjour, acquittée par les touristes séjournant dans les hébergements de la Métropole, permet de financer en partie la promotion du territoire et la création d'équipements touristiques. Son produit est en augmentation en 2019, notamment grâce à l'optimisation de la collecte et à l'intégration des opérateurs électroniques (Airbnb, Aritel-Homeaway, etc.). Pour 2019, le montant de taxe de séjour collecté avoisine les 2,5 M€.

## ENVIES DE LOIRE, DES « ENVIES D'ÉTÉ » À RENOUVELER !

Dans la continuité de la consultation citoyenne lancée en 2017 pour la reconquête des berges du fleuve (657 idées consignées dans un Carnet d'Envies de Loire) et de la stratégie d'aménagement urbaine présentée fin 2018, un appel à projets a été lancé par la Métropole auprès des habitants pour animer les bords de Loire durant l'été 2019.

Avec le soutien logistique de l'ensemble des communes identifiées dans le périmètre géographique concerné, des manifestations prometteuses se sont tenues : installation artistique place Choiseul, cinéma sur l'eau à Rochecorbon, cours de pilates à Rochecorbon... Parallèlement, une consultation sera lancée pour définir l'aménagement de 7 « portes de Loire » qui favoriseront l'accès à la Loire (cheminements, stationnement, belvédères, mobiliers, etc.).



## PROMOTION TOURISTIQUE : 3<sup>E</sup> ÉDITION DE LA CAMPAGNE « TOURS L'INATTENDUE »

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, la campagne « Tours, l'Inattendue » a bénéficié d'une belle visibilité avec 700 faces dans le métro parisien et 57 faces sur la ligne circulaire de la ligne T3 du tramway de la capitale en juin, complété par un affichage sur les bus de la Rochelle ainsi qu'en cœur de ville à Bordeaux (150 faces). Un affichage sur la ligne T3 du tram de Paris a permis de bénéficier de 57 faces supplémentaires début août. Ce dispositif permet à la capitale du Val de Loire de s'affirmer comme destination citybreak à part entière et contribue à renouveler son image.

La collection d'affiches « Tours, l'Inattendue » s'est ainsi enrichie en 2019 de trois nouveaux visuels : la Tour Charlemagne pour ses apéros

« perchés », la Batellerie et la douceur de vivre au fil de l'eau, le Château du Clos Lucé pour une invitation à retrouver le génie de la Renaissance en Val de Loire à l'occasion de l'exposition exceptionnelle consacrée à Léonard de Vinci au Louvre en fin d'année. Des déclinaisons de visuels existants « au fil des saisons » ont aussi été lancées : le vignoble en automne et la Place Plumereau au printemps.

### UNE CAMPAGNE NUMÉRIQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En complément de ce dispositif d'affichage, la campagne s'est déclinée sur le web avec la création d'un mini-site dédié recensant toutes les offres de la destination au fil des saisons et d'une campagne numérique en été sur les réseaux sociaux. Cette dernière a permis de communiquer sur Facebook et Instagram sur les offres de la destination en ciblant les citoyens pour une escapade tourangelle. Bilan très positif avec plus de 4 millions d'impressions (4 346 257) pour 1 044 219 de personnes touchées.

En 2019, la ligne graphique de la campagne s'est également déclinée sur tous les outils de promotion de l'Office de Tourisme : City Guide, Goût de Tours, carte touristique, box cadeau et goodies. Un document 24 pages a également été édité en 5 000 exemplaires

## Fréquentation en hausse de l'aire de camping-cars de Villandry

Cette aire de stationnement et de services ouverte à l'été 2017 a connu une forte progression de sa fréquentation en 2019, avec 3 937 nuitées enregistrées (+ 39% par rapport à 2018). La clientèle étrangère représente près de 40%. Afin d'allonger la durée des étapes, un partenariat a été mis en place entre la société Camping-Car Park qui exploite cette aire via son réseau de commercialisation national et l'office de tourisme métropolitain : tarifs préférentiels pour les campings caristes, information sur les animations, bons plans, etc.

proposant des dizaines d'idées et d'offres pour découvrir la métropole tourangelle et le Val de Loire ainsi qu'un tiré à part recensant toutes les offres de batellerie.

Les produits dérivés ont encore une fois été très plébiscités en 2019 et la gamme s'est enrichie : tapis de souris, totebag... et d'affiches reprenant les nouveaux visuels. À noter également que pour la première année, la campagne a pu s'afficher sur le réseau Decaux de la ville de Tours avec 50 faces du 10 au 17 juillet, du 14 au 21 août puis du 4 au 11 septembre 2019. Objectif : communiquer sur les offres de batellerie ainsi que sur les visites-apéros de la Tour Charlemagne auprès de la cible locale.

Un jeu-concours photo a également été proposé aux habitants pour proposer un nouveau visuel de campagne en 2020.







23

**mouvements  
« charter »**

1002

**mouvements  
« Affaires »**

1196

**mouvements  
« Réguliers »**

# L'AÉROPORT TOURS VAL DE LOIRE

La fréquentation de l'aéroport Tours Val de Loire dont l'exploitation est assurée par Edeis, a connu une belle progression, de 8,7% en 2019 avec 197109 voyageurs transportés tout au long de l'année contre 181424 l'année précédente.

## En bref

- L'aéroport Tours Val de Loire était présent à la Foire de Tours du 3 au 12 mai 2019
- Une « fête de l'aéroport » a été organisée le dimanche 30 juin. L'occasion pour petits et grands de découvrir les coulisses de l'aéroport.
- Le site internet de l'aéroport [www.tours.aeroport.fr](http://www.tours.aeroport.fr) a enregistré 316 590 visiteurs, une fréquentation en légère hausse (+ 1%) par rapport à 2018

Quatre destinations, Porto, Marrakech, Londres et Marseille sont opérées toute l'année. Les vols pour et au départ de Dublin sont programmés pendant la saison d'été (de fin mars à fin octobre).

La compagnie Ryanair a décidé de poursuivre la liaison sur Marseille jusqu'à fin décembre. Les destinations Figari et Ajaccio en Corse ont été desservies tous les samedis de fin mai à fin septembre par le tour opérateur Corsicatours.

## L'AÉROPORT S'ENGAGE À LIMITER SES ÉMISSIONS DE CARBONE

L'aéroport de Tours est engagé dans le processus international d'accréditation carbone, visant la limitation des émissions et à terme la neutralité carbone. En 2019 l'aéroport a renouvelé ses certificats ACA niveau 1 et ISO 14001.





1400

VÉLOS EN MOYENNE  
PAR JOUR SUR  
LE PONT WILSON

1105000€

INVESTIS PAR LE SYNDICAT DES MOBILITÉS  
DE TOURAINE POUR LES TRAVAUX  
DE VOIRIES BUS ET DES ARRÊTS

39,8M

DE VOYAGES SUR  
LE RÉSEAU FIL BLEU  
EN 2019



# MOBILITÉS ET INFRA- STRUCTURES

Le Syndicat des Mobilités de Touraine **26**

Le Réseau Fil Bleu : adapté et accessible **28**

Fréquentation du réseau  
et évolution de l'offre **29**

La belle place du vélo dans la Métropole **33**

Le transport scolaire **35**

Communiquer pour mieux informer **35**

Première phase de réhabilitation  
pour le Pont Napoléon **36**

Les espaces verts métropolitains **38**

La Métropole compétente  
en matière de PLU **41**



© David Le Teulier

*La nouvelle convention de délégation de service public du réseau Fil Bleu a été signée avec la société Kéolis. Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et court pour une période de 7 ans.*

**Frédéric AUGIS**  
*2<sup>ème</sup> Vice-Président  
de Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué aux infrastructures et voiries.  
Président du Syndicat des Mobilités de Touraine.  
Maire de Joué-lès-Tours*



**Aude GOBLET**  
*16<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
de Tours Métropole Val de Loire.  
Déléguée aux espaces verts et à l'aménagement des espaces publics.  
Adjointe au Maire de Joué-lès-Tours*



© TMVL



# LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

Créé en 2018, le Syndicat des Mobilités de Touraine assure les compétences d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité sur le périmètre de Tours Métropole Val de Loire et de trois communes : Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

11

titulaires et 11 suppléants  
composent le Syndicat  
des Mobilités de Touraine

Il assure notamment l'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes, la gestion et la réalisation d'équipements et d'infrastructures, le développement des mobilités terrestres non motorisées, la réalisation du plan de déplacements urbains, l'élaboration d'outils d'aide à la décision publique ayant un impact sur les pratiques de mobilité, les services d'information aux usagers, le service de conseil en mobilité, l'organisation du transport à la demande, la mise en place d'actions en faveur du covoiturage et de l'autopartage, l'organisation d'un service public de location de vélos.

Le Syndicat des Mobilités de Touraine est propriétaire des équipements, infrastructures et parc roulant Fil Bleu et Fil Blanc ainsi que du parc Velociti. En parallèle, il participe à la mise en œuvre d'une politique cyclable métropolitaine ambitieuse dont la pierre angulaire est l'Accueil Vélo et Rando.

## MISSIONS DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

Les missions du Syndicat des Mobilités de Touraine portent essentiellement sur le contrôle des délégations de service public (contrôle administratif, technique, qualité...) Fil Bleu et Fil Blanc ; les études et suivi de travaux (arrêts bus, entretien ligne A du tramway, matériels roulants, accessibilité de la voirie, terminus, dépôts et ateliers, parking de remisage des bus) en investissement essentiellement ; la réalisation d'études sur l'offre de transport, la tarification, la planification des actions de mobilité (transport en commun, transport pour personnes handicapées, services vélo, les projets de planification urbaine...), le développement notamment du tramway et des services de vélos ; l'élaboration budgétaire, la comptabilité et la gestion des marchés publics ; l'observation des données de mobilité (baromètres, indicateurs, évaluations) et le développement du modèle multimodal et le développement et le suivi des systèmes sur tous les modes de la mobilité.

De nombreux partenariats sont développés avec les acteurs de la mobilité et de l'aménagement du territoire pour élaborer des documents de planification et développer de grands projets de transport.

*Le Syndicat des Mobilités de Touraine est propriétaire des équipements, infrastructures et parc roulant Fil Bleu et Fil Blanc ainsi que du parc Velociti.*





**À PROPOS DE**

# LA COMPOSITION DU SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

Le Syndicat des Mobilités de Touraine est administré par un comité syndical. Celui-ci est composé de 11 titulaires et 11 suppléants pour Tours Métropole Val de Loire et un titulaire et un suppléant pour chacune des trois communes : Vernou-sur-Brenne, Vouvray et La Ville-aux-Dames.

L'exécutif est assuré par le Président et 4 Vice-Présidents du syndicat et l'organe délibérant est composé du comité syndical. En 2019, le bureau syndical était composé d'un Président, de 4 Vice-Présidents et deux élus associés. 87 délibérations ont été discutées et votées lors des comités syndicaux.

Pour assurer ses missions, l'administration du Syndicat des Mobilités de Touraine s'organise autour d'une direction avec 2 chargés de missions, et 4 services (24 personnes). En plus, le syndicat a accueilli en 2019 deux apprentis et un stagiaire au service « PDU et nouvelles mobilités ».



## LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

### BUDGET

**129 879 278 € HT**

Budget Syndicat des Mobilités de Touraine (26 550 618 € HT en investissement + 103 328 660 € HT en fonctionnement)

**67 826 672 € HT**

DSP Fil Bleu et Fil Blanc (contribution financière 2019)

**24 145 189 € HT**

Recettes d'exploitation de la DSP Fil Bleu et Fil Blanc

**62 309 000 € HT**

Versement transport encaissé en 2019

### ADMINISTRATION

**8**

comités syndicaux

**87**

délibérations présentées en comité syndical

**2 372**

courriers reçus

**1 279**

courriers produits dont 562 courriers et 717 bordereaux d'envois

**25**

marchés en cours dont 16 attribués en 2019

**919**

factures en 2019

**1 882**

mandats réalisés

**226**

titres de recettes émis

**86**

conventions en cours (hors Délégations de Service Public Fil Bleu et Fil Blanc)

**25**

demandes de remboursement versement transport

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU RÉSEAU FIL BLEU 2019-2025

La nouvelle convention de délégation de service public du réseau Fil Bleu a été signée avec la société Kéolis. Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le contrat court pour une période de 7 ans et s'achèvera le 31 décembre 2025. L'objet du contrat regroupe à présent le réseau de bus et tramway Fil Bleu et le service Fil Blanc pour le transport des personnes à mobilité réduite. Le service de location de vélos de longue durée Velociti ne relève plus du délégataire et a été repris en gestion directe par le Syndicat des Mobilités de Touraine au sein de l'Accueil Vélo et Rando.

En complément, plusieurs options ont été mises en œuvre dès 2019, dont de nouvelles dessertes par des services de Transport à la demande, sur les secteurs de Ballan-Miré, Joué-lès-Tours, Savonnières, Villandry, Notre-Dame-d'Oé, Mettray, Chanceaux-sur-Choisille, Saint-Étienne-de-Chigny, à compter de septembre 2019 et la mise en œuvre d'une nouvelle gamme tarifaire au 1<sup>er</sup> août 2019.

# LE RÉSEAU FIL BLEU : ADAPTÉ ET ACCESSIBLE

Conformément à la réglementation en vigueur, le Schéma directeur d'accessibilité « Agenda d'accessibilité programmée » (Ad'AP) du réseau de transport public urbain de la métropole tourangelle a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 août 2016. Le Sd'AP a pris fin le 16 août 2019, soit trois ans après l'approbation. À cette occasion, le Syndicat des Mobilités de Touraine a réalisé un bilan de fin de période qui a été transmis à la préfecture et entériné officiellement en octobre 2019.

Les modifications de réseau mises en place à la rentrée de septembre 2019 ont fait évoluer le volume d'arrêts prioritaires. Ainsi, au 31 décembre 2019, le bilan de la mise en accessibilité des arrêts prioritaires est le suivant : 413 arrêts accessibles (soit 82%) pour 34 arrêts non accessibles. **14 arrêts prioritaires** ont été rendus accessibles pour un montant de 243 924,55 € HT.

En parallèle de ce programme, le Syndicat des Mobilités de Touraine, poursuit la mise en accessibilité des arrêts non prioritaires. Ainsi, **654 arrêts** sont accessibles (soit 43%) contre 866 arrêts non accessibles (57%).

*L'amélioration du réseau public pour les personnes en situation de handicap est une priorité pour la Métropole.*



Cette année, 10 arrêts non prioritaires ont été rendus accessibles pour un montant de 59 309,87 € HT. Les travaux d'aménagement d'arrêt, avec ou sans mise en accessibilité, ont concerné au total 24 arrêts en 2019, pour un investissement global de 303 234,42 € HT.

## UNE INFORMATION VOYAGEUR ACCESSIBLE AU SERVICE DES DÉPLACEMENTS DES PERSONNES FRAGILES

L'information voyageur du réseau Fil Bleu est déjà accessible. L'année 2019 a toutefois été l'occasion de proposer un outil supplémentaire aux usagers, très utile pour les personnes handicapées. Une carte du réseau dynamique a été ajoutée au site internet ainsi qu'à l'application Fil Bleu. Elle permet de visualiser les arrêts accessibles et de calculer un itinéraire accessible. D'autres améliorations ont été apportées par l'exploitant du réseau sur le site internet et l'application Fil Bleu, conformément au contrat de délégation de service public : notifications de trafic et pushes lors d'un passage aux arrêts (horaires en temps réels, informations trafic).

## FORMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION AU HANDICAP POUR LES AGENTS EN CONTACT AVEC LE PUBLIC

Pour favoriser l'accessibilité du réseau Fil Bleu, Keolis est tenu par le cadre du contrat de Délégation de Service Public de former ses conducteurs à la prise en charge des personnes handicapées. Un nouveau dispositif visant à sensibiliser les conducteurs, le personnel de médiation et d'accueil, à la prise en charge des personnes handicapées, en leur faisant vivre la vie d'une personne handicapée se déplaçant en bus ou en tram a par ailleurs été déployé.

## FIL BLANC, LE SERVICE ADAPTÉ AU HANDICAP

Fil Blanc est un service sur réservation qui fonctionne d'adresse à adresse, pour les déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80% ou porteurs d'un handicap temporaire, qui ne peuvent utiliser les transports en commun. À l'instar de Fil Bleu, le service fonctionne sur le périmètre du Syndicat des Mobilités de Touraine et est exploité par Keolis Access. 1 307 usagers sont inscrits dont 262 personnes aveugles ou mal voyantes, 674 personnes en fauteuil et 371 personnes semi-valides (marche difficile...) pour 82 401 voyages en 2019 (+6% qu'en 2018).





**39,8**  
MILLIONS  
de voyages,  
soit une progression  
de 0,3% par  
rapport à 2018  
(+103754 voyages)

**10,5**  
MILLIONS  
de kilomètres  
parcourus en 2019  
sur le réseau bus  
et tramway

## FRÉQUENTATION DU RÉSEAU ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

**39,8 millions de voyages ont été réalisés en 2019, soit une progression de 0,3% sur un an (+103754 voyages) avec une offre kilométrique stable ; malgré les perturbations multiples et durables ayant affecté le réseau toute l'année : nombreuses manifestations (« gilets jaunes », réforme des retraites, etc.) ; météo (canicules en juin et juillet) ; mouvement social du personnel Kéolis en décembre.**

Le tramway a enregistré **17,2 millions de voyages**, soit 43% des voyages réalisés sur le réseau global. Il a connu une légère baisse de fréquentation de 1,6% par rapport à 2018.

Par ailleurs, la ligne Tempo 2 est toujours plébiscitée avec plus de **5,3 millions** de voyages en 2019 et une évolution de +1,9% par rapport à 2018. Au global, le réseau bus a été moins affecté par les perturbations et progresse de 1,7% par rapport à 2018. À noter que le nouveau service de transport à la demande

« Résabus » lancé le 26 août 2019 pour desservir les secteurs moins denses connaît un démarrage plutôt encourageant.

### UN RÉSEAU FIL BLEU AJUSTÉ ET DES NOUVEAUX SERVICES DE TRANSPORT

Le réseau de transport urbain Fil Bleu de la rentrée a été mis en service dès le 26 août. L'offre de transport a fait l'objet d'un certain nombre d'ajustements

À PROPOS DE

## BUS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie (LAURE) de 1996 puis la loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte (TECV) de 2015 imposent aux collectivités des contraintes en matière de renouvellement de parcs de véhicules. Ainsi pour les bus du réseau Fil Bleu, les acquisitions devront porter sur 50 % de véhicules propres à partir de 2020 et 100 % à partir de 2025. Compte tenu des critères de la loi, sont considérés comme véhicules propres pour Tours Métropole Val de Loire principalement les énergies GNV (avec 30%) de biogaz et Électrique. Afin de mesurer les impacts techniques, économiques et environnementaux de cette transition en fonction des différents scénarios possibles, le Syndicat des Mobilités de Touraine a mené en 2018, conjointement avec la direction de la Propreté Urbaine, une étude confiée au cabinet AKAJOULE. En parallèle, le nouveau contrat de Délégation de Service Public signé avec Kéolis, pour la période 2019/2025, a été négocié au-delà des exigences de la loi, puisque 100 % des acquisitions se feront en véhicules propres alimentés au GNC et bio-GNC, soit **30 bus standards et 15 bus articulés**.

En complément, la Délégation de Service Public 2019/2025 prévoit de nouveaux circuits urbains réalisés avec **9 minibus électriques**, ainsi que l'acquisition de 20 véhicules particuliers électriques pour le transport des conducteurs et agents d'exploitation.



## RÉDUCTION DE LA PÉRIODE DE SERVICE ÉTÉ

En 2019, la période de service été « réduit » a été diminuée de 3 semaines (deux semaines du 1<sup>er</sup> au 15 juillet et une semaine fin août) afin de mieux s'adapter aux besoins des usagers qui sont plus nombreux à partir entre la mi-juillet et la mi-août et en activité en dehors de ses périodes. Les effets se sont fait ressentir sur la fréquentation du réseau de bus qui a augmenté de 8 % les deux premières semaines de juillet en 2019.

pour desservir les nouveaux équipements, proposer de nouvelles liaisons et ajuster le niveau d'offre sur certaines lignes. Elle apporte également de nouveaux services pour mieux répondre à des besoins émergents plus spécifiques : création de 3 nouvelles lignes Citadine équipées de minibus électriques, la mise en place du service de transport à la demande Résabus pour desservir de nouveaux territoires peu denses à plus faible demande et la création de la ligne 83 pour desservir les événements au parc Expo.

## CONTRÔLE DE QUALITÉ

Afin d'inciter le délégataire à mener des actions visant à améliorer la qualité du réseau de transport, le Syndicat des Mobilités de Touraine a contractualisé, par le biais du contrat de délégation de service, des objectifs de résultats, soumis à un intéressement financier, pour 5 indicateurs : l'information des voyageurs ; la disponibilité des équipements ; l'exploitation du réseau ; la propreté des véhicules et des installations ; la relation avec les usagers.

# RÉSEAU FIL BLEU : SUIVI, ÉTUDES, TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

## LE DOSSIER DE SÉCURITÉ DU TRAMWAY

La circulation dans l'espace urbain d'un mode lourd, tel que le tramway, répond à des dispositions de sécurité particulières. C'est la raison pour laquelle les aménagements urbains de la ligne de tramway, ainsi que le fonctionnement des systèmes associés, sont inscrits dans un Dossier de Sécurité.

Le Syndicat des Mobilités de Touraine a la responsabilité de l'application de ce dossier réglementé par les services de l'État et assure donc un suivi continu de ce document en traçant toutes les modifications réalisées. En 2019, il a été procédé à l'amélioration de la sécurité de 5 carrefours traversés par le tramway.





## À PROPOS DE

# LE PROJET DE DEUXIÈME LIGNE DE TRAMWAY

À la suite des études de développement du réseau de transports en commun en site propre (TCSP) achevées en 2018, et de la concertation de 2018, le Syndicat des Mobilités de Touraine a lancé un marché d'assistance à Maîtrise d'ouvrage portant sur la réalisation d'études d'insertion et d'aménagement urbain d'une nouvelle ligne de tramway d'environ 14,7 km desservant des pôles majeurs de déplacements : les deux hôpitaux CHRU (Trousseau et Bretonneau), le site universitaire de Grandmont, les projets de développement urbains de la ZAC de Beaumont à Tours et de la ZAC du Plessis Botanique à La Riche, en connexion avec le périphérique à La Riche et à Chambray-lès-Tours. Il a également été mis à l'étude la création de deux parc-relais à hauteur des points de connexion avec le périphérique ; l'extension du remisage du centre de maintenance situé à Tours nord ; le prolongement de la ligne A de tramway à son extrémité nord, d'environ 700 mètres afin de desservir l'aéroport et des espaces en reconversion ; la création de sites propres pour le nouveau parcours de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) « Tempo » et une étude pour une troisième ligne de tramway. Des études se sont déroulées tout au long de l'année 2019 et s'achèveront au 1<sup>er</sup> semestre 2020. Concernant les études de la ligne BHNS, les études d'insertion ont débuté au dernier trimestre 2019. En complément des éléments de définition du projet de deuxième ligne de tramway, des études complémentaires pour la conception d'une troisième ligne de tramway, d'environ 12 km, avec 2 branches vers Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Cyr-sur-Loire sont en cours de réalisation.

En parallèle de la réalisation des études d'insertion et d'aménagement urbain, et compte tenu de la spécificité de l'opération, le Syndicat des Mobilités de Touraine a décidé d'avoir recours à un mandataire qui interviendra en son nom et pour son compte afin d'assurer la mise en œuvre du projet tant au niveau technique, administratif, juridique et financier. Le programme de cette opération a été construit dans le respect des dispositions actées suite à la concertation du public en 2018, et amendé du retour d'expérience de tous les acteurs qui ont participé à la réalisation de la première ligne de tramway. La consultation a été lancée en juillet 2019, pour des réponses attendues au dernier trimestre 2019.

## STANDARDISATION DES SYSTÈMES BILLETTIQUES

Afin d'anticiper l'obsolescence du système billettique et des équipements qui le composent, une opération de migration du système central a été lancée en 2017. Cette démarche de standardisation a continué en 2018 et 2019 et permettra l'intégration future de nouveaux équipements et de nouvelles technologies, notamment dans l'optique de rendre le système billettique opérationnel pour l'équipement et l'intégration du nouveau réseau de tramways. Cette évolution du système est effective depuis la fin 2019.

## TRAVAUX

### • Bornes de recharges électriques sur le dépôt bus de Saint-Pierre-des-Corps

L'année 2019, marque le début de la mise en œuvre des réflexions menées sur la transition énergétique. 9 bornes de recharge lente et 1 de recharge rapide seront déployées pour un montant global de 72 K € HT. Cette opération a nécessité un travail de coordination avec l'exploitant afin de préparer les aménagements pour le déploiement en trois phases sur les années 2019, 2020 et 2022.

En septembre 2019, une borne à recharge rapide et une borne à recharge lente ont été mises en service. En parallèle, KEOLIS renouvelle la flotte des navettes conducteurs.

### • Études pour l'augmentation du gabarit routier rue Édouard Vaillant

Afin de préparer l'arrivée des nouveaux bus au gaz, le Syndicat des Mobilités de Touraine a mené des études de conception des aménagements et de réseaux sous le pont SNCF entre le giratoire de la Rotonde et la rue Champ Joli, avec la collaboration des services métropolitains. En effet, ces bus alimentés au BioGNC présentent la particularité d'avoir un gabarit plus haut que les bus actuels. Le gabarit de la rue Édouard Vaillant sous le pont SNCF doit donc être augmenté de 30 cm au point le plus contraignant, en conservant un drainage des eaux pluviales avec une évacuation gravitaire



►► SUITE TRAVAUX

• **Travaux de la plateforme du tramway - Giratoire Trois Rivières**

Suite à une accumulation d'eau, mélangée à de l'argile, aux abords de la plateforme sur le giratoire des « Trois Rivières » au 1<sup>er</sup> semestre 2017, des travaux de réfection des infrastructures tramway ont été entrepris pendant l'été 2018. La réfection des espaces verts a été réalisée au printemps 2019 pour un montant de 21775 € HT et comprend la réfection de l'arrosage automatique, l'engazonnement de la plateforme tramway et de ses abords.

• **Remplacement de rails d'alimentation place Jean Jaurès**

Afin de répondre à une situation préoccupante se situant sur la poutre APS (alimentation par le sol) du passage du tramway au niveau du carrefour Jean Jaurès, au droit de la rue Nationale, le Syndicat des Mobilités de Touraine a pris la décision d'installer, à titre expérimental, deux rails APS de troisième génération. Ces travaux ont été réalisés du 8 avril au 3 mai 2019.

• **Programme annuel d'amélioration des voiries bus et des arrêts sur l'ensemble des communes du Syndicat des Mobilités de Touraine**

En 2019, ce programme en 2019 a représenté un montant de 619 000 € HT.

- > **Joué-lès-Tours** : Total pour les tapis de chaussée (97 000 € HT) ; demi-chaussée rue de la Bergeonnerie entre le Pont SNCF et l'arrêt CAMELIAS (81 000 € HT) ; Reprise de la chaussée rue de la Bergeonnerie au droit de l'arrêt Camélias (16 000 € HT).
- > **Tours** : Total pour les tapis de chaussée (389 000 € HT) ; Avenue de Sévigné (45 000 € HT) ; rue François Coppée entre les rues Materlinck et du Maine (83 000 € HT) ; rue Pierre et Marie Curie entre les rues Gustave Eiffel et avenue Maginot (127 000 € HT) ; allée de la Bruyère, dans le quartier de la Bergeonnerie Est, (42 000 € HT) ; rue de l'aviation (32 000 € HT) ; rue de la Bergeonnerie entre le Pont SNCF et l'arrêt CAMELIAS (60 000 € HT).
- > **Saint-Cyr-sur-Loire** : Tapis de chaussée sur une section de la rue du Haut Bourg (29 000 € HT)
- > **La Riche** : Tapis de chaussée de la rue de Ligner (25 000 € HT)
- > **Chambray-lès-Tours** : Tapis de la rue de la Haute Chevalerie entre l'arrêt Chappe et le plateau (30 000 € HT)
- > **Notre-Dame d'Oé** : Tapis de chaussée de la rue des Bévéniers (19 000 € HT)
- > **La Membrolle-sur-Choisille** : Tapis de chaussée de l'avenue De Gaulle entre les rues Billonnière et Maison neuve (30 000 € HT)



15

**comités géographiques avec les élus :**  
Tours, Chambray-lès-Tours, La Riche et ligne 3 : Tours-Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Cyr-sur-Loire

25

**groupes de travail sur les thématiques suivantes :** circulation/stationnement, espaces verts/paysage, éclairage public, espace public/modes doux, mobilier, exploitation, matériaux/voirie, ouvrages d'art, réseaux, urbanisme, architecte des bâtiments de France

2

**comités techniques**

6

**comités de pilotage**



© Leonard de Serres





# LA BELLE PLACE DU VÉLO DANS LA MÉTROPOLE

En 2019, les compteurs vélos ont enregistré une augmentation de 11% de la fréquentation annuelle.

Équipement unique en France, l'Accueil Vélo et Rando a accueilli 12 763 visiteurs (soit +75% par rapport à 2018) de 44 nationalités différentes. Cet équipement à destination des touristes et des Tourangeaux propose de nombreux services : consignes bagages, atelier, douches et toilettes, conseils randonnées et vélos, marquages antivol (62 réalisés en 2019), accès gratuit à l'atelier d'auto-réparation... En 2019, 26% des visiteurs étaient intéressés par des conseils randonnées et 74% par des conseils vélos.

Tout au long de l'année, l'Accueil Vélo et Rando s'attache à diffuser et élargir la « culture vélo » notamment par la mise en place d'animations en partenariat avec l'association Collectif Cycliste 37 : des ateliers visant à rendre autonomes les cyclistes tout au long de l'année (ex. : savoir réparer une crevaison, atelier de remise en selle...), des rencontres sur les évolutions réglementaires (le sas vélos, le laisser passage au feu...), des animations sécurité (sur l'éclairage, contre le vol...) ainsi que des balades urbaines accompagnées pendant la période estivale. En 2019, les **44 animations vélos** réalisées sur l'ensemble de la Métropole ont touché pas moins de **30 000 personnes**. 6 communes de

la Métropole ont accueilli ces animations : le rallye citoyen à Fondettes, le Riding Park à Saint-Avertin, la fête de l'énergie de Saint-Pierre-des-Corps, une animation lors du forum des associations de La Riche, la tenue d'un stand lors de Nature O Cœur à Saint-Cyr-sur-Loire et la balade à vélo de la Saint-Martin à Tours.

## UNE VÉLO-ÉCOLE ACTIVE

En 2019, le Syndicat des Mobilités de Touraine a accompagné financièrement la vélo-école pour adultes initiée par le Collectif Cycliste 37. Elle a permis de former 77 stagiaires lors de 72 cours dispensés par une dizaine de moniteurs.



12 763

visiteurs reçus par l'Accueil Vélo et Rando

17

ateliers mécaniques visant à rendre les usagers autonomes sur des petites réparations (crevaisin, frein, dérailleur...) organisés

44

animations vélos réalisés sur l'ensemble de la Métropole ont touché pas moins de 30 000 personnes

11

balades estivales organisées de mi-juin à mi-septembre

## Toujours plus pour le vélo !

### Les compteurs vélos et piétons

Installés progressivement depuis 2016, les compteurs piétons et vélos permettent de disposer de données fiables pour évaluer les effets des politiques développées en faveur des modes actifs. Disposés stratégiquement sur sept ponts de la métropole, les compteurs alimentent également la Plateforme Nationale de Fréquentation gérée par Vélo et Territoires. En 2019, les compteurs vélos ont enregistré une **augmentation de 11%** de la fréquentation annuelle. 512 000 vélos ont ainsi emprunté le pont Wilson en 2019 soit 1400 vélos en moyenne par jour, 429 000 vélos le pont de Fil (moyenne de 1200 vélos par jour) et 365 000 vélos le pont du Sanitas (1000 vélos en moyenne par jour). Un compteur sur le Pont Mirabeau a été installé en 2019.

### L'observatoire des mobilités

Développé depuis 2015, l'Observatoire est régulièrement mis à jour et alimenté de nombreuses études en matière de mobilité. Quatre baromètres trimestriels ont été publiés en 2019 dans l'objectif de partager une culture de la mobilité. Ils présentent l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs ainsi que des zooms sur des sujets variés tels que l'accidentologie, Geovelo, ou les usagers des parkings vélos. Ils sont publiés sur le site des mobilités

[www.mobilite.tours-metropole.fr](http://www.mobilite.tours-metropole.fr)

### Enquête mobilité certifiée CEREMA

L'enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC<sup>2</sup>), préparée en 2018 par

le Syndicat des Mobilités de Touraine, a été réalisée en 2019. 8 735 personnes de 5 ans et plus ont participé à cette enquête dans le département d'Indre-et-Loire, du 8 janvier au 4 mai 2019. Plus de 33 000 déplacements ont ainsi été recensés, permettant une analyse fine des pratiques de mobilité des habitants. Les données récoltées ont été contrôlées et apurées au mois de juin, puis redressées par le Cerema durant l'été. Depuis la rentrée 2019, les résultats sont exploités et une plateforme d'analyse permettant une visualisation et une extraction des données est en cours d'élaboration.



### Deux nouveaux abris vélos

En 2019, 2 nouveaux abris vélos sécurisés ont été aménagés à Tours : un abri de 28 places à proximité de l'arrêt de tramway Palais des Sports et un abri de 28 places + 10 places sous auvent à la Piscine du Lac. Le budget pour ces équipements (fourniture de l'abri et des racks, raccordement aux réseaux, génie civil voirie et espaces verts) s'élève à 75 215 euros pour l'abri de la Piscine du Lac et 54 884 euros pour l'abri du Palais des Sports. Il a été subventionné à hauteur de 52 300 euros par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du CRST.

## VELOCITI, LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS LONGUE DURÉE

Le service de location vélos longue durée, Velociti existe depuis 2006. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau contrat Fil Bleu, ce service ne relève plus du délégataire. Il a été repris en gestion directe par l'Accueil Vélo et Rando, équipement du Syndicat des Mobilités de Touraine. Ainsi, depuis le 1er janvier 2019, l'équipe de l'Accueil Vélo et Rando assure la coordination, la promotion et la gestion des cautions. Le transfert de la commercialisation a pris effet à la date du 2 mai 2019. De mai à décembre, l'activité de Velociti a généré **2 120 passages** d'usagers à l'Accueil Vélo et Rando.

Grâce au logiciel, un système de codes-barres apposés sur chaque vélo a été mis en place pour optimiser le suivi de la flotte, composée d'environ 1 000 vélos : 270 vélos pliants, 292 vélos standards 28 pouces et 438 vélos standards 26 pouces.





# LE TRANSPORT SCOLAIRE

**Le Syndicat des Mobilités de Touraine confie l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires à 10 Autorités Organisatrices déléguées (AO2).**

Cette délégation de compétences, par voie de convention, concerne 8 communes et 2 syndicats : Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Joué-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Étienne-de-Chigny, le SIGEC (regroupant Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry) et le Syndicat de Transport à destination des collèges (regroupant Luynes, La Membrolle-sur-Choisille et Saint-Étienne-de-Chigny).

Ces collectivités organisent leurs services de transport local via des marchés publics. Le Syndicat des Mobilités de Touraine rembourse les dépenses engagées à hauteur de 80 %, sur la demande des maires ou présidents

de syndicat et sur présentation trimestrielle des factures du transporteur.

Les AO2 conservent les recettes mais ne peuvent faire payer les familles au-delà des 20 % restants du coût du transport.

## TRANSPORT SCOLAIRE PAR LE TRAIN

Une convention a été signée avec la SNCF pour le transport des élèves qui prennent le train (en l'absence de réseau bus ou tramway) pour se rendre dans leurs établissements scolaires. Les élèves, après inscription auprès du Syndicat des Mobilités de Touraine et du guichet Multipass de la SNCF, peuvent bénéficier d'un tarif réduit (80 %) qui est pris en charge par le Syndicat des Mobilités de Touraine, sur présentation de la facture établie par la SNCF.

47 demandes ont été instruites pour l'année scolaire 2019-2020 notamment au départ des gares de Ballan-Miré (32), de Druye (13), de Cinq-Mars-La-Pile (1) et de La Membrolle (1). Ce transport représente la somme de 20 145 €.

# 2021

**élèves transportés chaque jour (1232 par les communes et 789 par les syndicats)**

# 1538 763 €

**dépenses de transport (877 174 € pour les communes et 661 589 € pour les syndicats)**

# 1229 251 €

**subvention du Syndicat des Mobilités de Touraine (700 820 € pour les communes et 528 431 € pour les syndicats)**

# COMMUNIQUER POUR MIEUX INFORMER

**En 2019, plusieurs campagnes et outils d'informations ont été déployés**

- **L'éclairage à vélo** : Soucieux de la sécurité des cyclistes, Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des mobilités de Touraine ont renouvelé en 2019 l'opération de sensibilisation « Cyclistes brillez ! » Réalisée dans le cadre d'une campagne nationale, cette action a pour but de sensibiliser les cyclistes à l'importance de rouler bien éclairé. Relayée par une campagne d'affichage locale notamment sur le réseau Fil Bleu et dans les médias locaux, l'opération s'est déroulée sur 4 dates (5,7,13 et 16 novembre) avec pour objectif d'échanger sur le terrain avec les cyclistes sur les bonnes pratiques (diagnostic éclairage, conseils pratiques...).

- **Les balades estivales de l'Accueil Vélo et Rando** : Une campagne de promotion a été déployée pour inciter touristes et locaux à participer aux balades estivales à vélos proposées par l'Accueil Vélo et Rando et le Collectif Cycliste 37. Elle a été relayée sur le réseau Fil Bleu (affichage dans le tramway, réseaux sociaux, site web...) les outils de Tours Métropole (site internet, réseaux sociaux, magazine...), l'office de tourisme et les médias locaux.
- **Une campagne sur l'enquête ménage** : Afin de faciliter le déroulement de l'enquête ménage, une campagne de sensibilisation a été mise en place incitant les participants à répondre. Cette campagne a également été l'occasion de sensibiliser les habitants aux enjeux de mobilité sur le territoire via un kit de communication disponible sur le site des mobilités : [www.mobilite.tours-metropole.fr](http://www.mobilite.tours-metropole.fr).

- **Suivi des campagnes du réseau métropolitain Fil Bleu** : Dans le cadre de la délégation de service public Fil bleu, le Syndicat des Mobilités de Touraine a suivi le déploiement de 5 campagnes commerciales : gamme tarifaire solidaire, parking-relais, horaires prolongés, campagne de rentrée avec focus sur l'application Fil Bleu, campagne de Noël (annulée suite à un mouvement de grève).



# PREMIÈRE PHASE DE RÉHABILITATION POUR LE PONT NAPOLEÓN

Construit entre 1957 et 1960, le pont Napoléon tutoie les 60 ans d'existence. Loin d'être poussé à la retraite, l'ouvrage entre Tours et Saint-Cyr-sur-Loire a bénéficié d'une véritable cure de jouvence. À l'été 2019, Tours Métropole a remplacé les 18 candélabres d'éclairage public (pour un montant de 56 000 € TTC). La première phase de réhabilitation, dont le montant total atteint 840 000 € TTC, a concerné le remplacement de 820 mètres de garde-corps avec mise en



## LA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

La direction des infrastructures est composée d'une équipe d'une cinquantaine de personnes comprenant une équipe de direction (encadrement, gestion financière, administrative et technique des opérations d'aménagement et infrastructure), d'un service opérationnel et d'un centre d'exploitation.

Elle dispose d'un budget de fonctionnement de **12 M €** et d'un budget d'investissement de **45 750 000 €** (dont **24 750 000 €** émanant des communes).

Par ailleurs, la direction des infrastructures gère les 450 ouvrages d'art métropolitains et 75 portiques, potence et hauts mâts. C'est également cette direction qui gère les infrastructures sur les réseaux structurants avec, en 2019, 1 125 interventions, mais aussi la viabilité hivernale. 331 tonnes de sel ont été épanchées en 2019.

lumière de la main courante ainsi que du portail d'accès à l'île Simon. Avec des éléments transparents afin de s'intégrer au mieux à l'environnement remarquable du site, ces garde-corps ont été fabriqués sur mesure par une société Rhône Alpine spécialisée dans le domaine, en concertation avec le Service Territorial de l'architecture et du Patrimoine (ABF) et la mission Val de Loire. En effet, le Pont Napoléon est situé dans le périmètre de protection des monuments historiques du vieux Tours et dans un paysage exceptionnel classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO. Cette première phase s'est achevée à la mi-décembre. Les suivantes dureront jusqu'en 2021.





## LES GRANDES ACTIONS MENÉES EN 2019

Dans le cadre de la politique de gestion des infrastructures et de voirie, Tours Métropole Val de Loire a mené de nombreuses actions en 2019 :

- Un programme de réhabilitation des voiries qui a bénéficié d'un budget de 1506976 €.
- Un programme 2 roues d'un budget de 821743€ dont 70887€ pour Nord Loire ; 83191€ entre Loire et Cher et 667665€ pour Sud Cher.
- Des opérations de rénovation et de requalification comme la rue Alfred de Musset à Fondettes pour un coût de 740 000 €, la première tranche de la route de Monts à Joué-lès-Tours pour un coût de 1660 000 €, le mail Saint-Martin à Berthenay et ses abords pour un montant de 220 000 € et la rue Saint-Georges à Rochecorbon pour un montant de 102 000 €.
- L'entretien et la maintenance des dispositifs d'éclairage public sur les 22 communes pour un montant de 750 000 €.
- Des opérations au titre de la compétence développement économique comme la requalification espace commercial 11 novembre à La Riche pour un montant de 100 000 € et l'aménagement du centre bourg à Parçay-Meslay pour un montant de 650 000 €.
- Des opérations au titre de la compétence tourisme comme

la création Itinéraires Cyclable Saint Jacques de Compostelle pour un montant de 1440 000 € pour la première tranche et la création itinéraire Cher-Canal de Berry à vélo entre Saint-Pierre des Corps, Saint-Avertin et Tours pour un montant de 620 000 €.

- L'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal : La Métropole a décidé de se doter d'un RLPI, afin d'établir des règles en matière d'affichage publicitaire et d'enseigne, communes et harmonisées sur le territoire métropolitain, tout en prenant en compte l'identité et les spécificités de chaque ville. Un diagnostic des dispositifs d'affichage extérieurs s'est déroulé au cours du printemps 2019. Il a permis d'identifier les enjeux et de définir les orientations générales du RLPI. Elles ont été débattues lors du Conseil métropolitain du 11 juillet 2019. Un travail de co construction avec les communes a permis d'élaborer l'avant-projet de RLPI qui comprend les dispositions réglementaires et un plan de zonage. Une concertation continue a été mise en place avec notamment le déroulement de réunions publiques (16 septembre et 27 novembre 2019), de réunions avec les partenaires (PPA, ABF, Professionnels et Associations)



ainsi que la mise à disposition des études et de supports d'expression. Dans le cadre de l'appel à projets organisé par l'État pour soutenir l'élaboration des RLPI, le dossier de la Métropole a été retenu.

À ce titre, une enveloppe de 10 000 € a été perçue.

- La voie de liaison Fondettes - Luynes : Les communes de Luynes et Fondettes sont délimitées par la vallée de la Loire au sud, la vallée de la Choisille à l'est et la vallée de la Bresme à l'ouest. Depuis Tours, l'accès à ces communes se fait principalement depuis la RD 952 (levée de la Loire) et par le Boulevard périphérique Nord-Ouest (via la RD 367). Depuis le Boulevard périphérique, les voies ne sont pas structurées pour permettre une desserte satisfaisante jusqu'à Luynes. Des comptages montrent des trafics conséquents à Fondettes et à Luynes. Le plateau accueille des zones d'activités économiques, un projet d'équipement sportif et sanitaire mais également de l'habitat. Les perspectives d'évolution renforcent la nécessité de structurer le réseau routier. Le projet consiste à réaliser un aménagement, sur 10 km, entre le carrefour giratoire des Cochardières à Fondettes et la RD 49 à Luynes en passant aux abords des ZA de Luynes et Fondettes tout en facilitant les échanges avec le réseau de desserte locale. L'année 2019 a permis de mettre en place une gouvernance intégrant les territoires concernés par le projet (comité de pilotage et équipe projet) et de lancer une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des études techniques et environnementales.



# LES ESPACES VERTS MÉTROPOLITAINS

La compétence « espace public » par Tours Métropole est accompagnée par la nécessité de prendre en compte et de valoriser de manière transversale et concertée les espaces verts d'accompagnement des voiries, pistes cyclables et cheminements, les arbres d'alignement, les espaces verts des giratoires et les propriétés vertes métropolitaines.

Pour un service public efficace au plus près du terrain et des habitants, la gestion de ces espaces est restée locale. Tours Métropole a dû apporter un cadre de fonctionnement commun basé sur les retours d'expériences et

la concertation à l'échelle des 22 communes et répondre aux enjeux de notre territoire tel que l'adaptation au réchauffement climatique en lançant son schéma directeur de végétalisation.

600

hectares d'espaces  
verts métropolitains  
(accompagnement  
des circulations) sur  
les 22 communes

90

hectares de parcs  
métropolitains en  
majorité boisés  
(hors parc de la Gloriette  
et zones agricoles)

25 000

arbres d'alignement

## DES NOUVELLES PLANTATIONS CONTRIBUANT À LA VÉGÉTALISATION DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Au travers d'opérations d'aménagement de l'espace public réalisées par les entreprises et financées par la métropole sur le territoire des 22 communes, en 2019 : **972 arbres** d'accompagnement de l'espace public ont été plantés ; **5552 arbustes** ; **20092 autres végétaux** (vivaces et fleurs) ; **12665 m<sup>2</sup>** de strate herbacée (gazons, prairies et plantes tapissantes). Ces opérations correspondent à **743492,88 €** de création de nouveaux espaces verts.







*Faccumquis arum quam  
earchil itassim poratin ctianis  
nam qui corum hillique*

Au travers des travaux de plantation réalisés par les équipes de jardiniers basés dans les 22 communes de notre métropole en 2019 : **348 arbres, 1455 arbustes et 79 112 autres végétaux** (vivaces et fleurs) ont été plantés et **3481 kg de graines de gazons** ont été utilisés pour des nouvelles créations, renouvellement ou regarnissage des pelouses. Ces opérations correspondent à **79 948,14 €** d'achats.

### DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DANS LE PARC D'ACTIVITÉS DE LA LIODIÈRE

Dans le cadre d'une démarche d'évaluation et de propositions d'aménagement de l'espace public des 54 parcs d'activités métropolitains engagée en 2016, les élus ont décidé de retenir le parc d'activités de la Liodière comme site pilote afin d'en améliorer la qualité. Les aménagements touchent aussi bien l'image du parc, l'accessibilité, la signalétique, la voirie, la propreté, le bâti, l'éclairage que le paysage et la biodiversité.

Le volet « espaces verts » de cette opération globale d'**1,3 M€** sur 3 ans a consisté à planter des végétaux en harmonie avec le paysage

et l'écologie locale, par exemple 70 chênes de Bourgogne et créer des noues paysagères favorisant l'infiltration des eaux de pluie dans le sol en place.

Par la suite, une gestion adaptée aux enjeux écologiques a été menée, se traduisant notamment par une réduction de la fréquence de taille, la reconversion de haies en massifs bocagers ainsi que la création de prairies de fauche.

### UNE COORDINATION NÉCESSAIRE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Afin d'assurer une bonne coordination de l'action publique sur le terrain pour un service public optimisé, Tours Métropole a donné des moyens communs aux différents espaces verts basés dans les communes : des marchés publics communs pour l'entretien des espaces verts par les entreprises, l'achat de matériel pour les équipes, les abattages et élagages des arbres, les diagnostics phytosanitaires des arbres, l'achat des végétaux, fleurs et gazons... ; du matériel (tondeuse, broyeurs, petit matériel thermique et électrique...) ; des actions de formation pour l'accompagnement aux nouvelles pratiques d'entretien et la

## TOURS MÉTROPOLÉ FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX

Tours Métropole se doit de répondre de manière adaptée aux enjeux du réchauffement climatique. Ainsi après une phase d'analyse et de concertation menée avec les services espaces verts des communes, elle s'apprête à lancer son étude de schéma directeur vert, véritable schéma directeur de végétalisation des zones urbaines de la métropole confrontées, comme les autres métropoles, au phénomène des îlots de chaleur urbains, qui se manifeste en période de fortes chaleurs par des hausses de température accrues en zones urbaines comparativement aux zones périurbaines, plus végétalisées et moins minérales.

Ce schéma directeur vert intégrera également les volets paysages et biodiversité qui ne doivent pas être oubliés lorsqu'on souhaite apporter plus de nature en ville.

sensibilisation des équipes de jardiniers aux risques liés à la présence des termites et des dotations aux agents en vêtements et la mise en œuvre de leur lavage par une entreprise spécialisée.

En complément, Tours Métropole a mis en place un cadre de travail basé sur la participation de l'ensemble des responsables des services espaces verts dans les communes, avec des visites sur le terrain, des échanges

basés sur les retours d'expériences, la mise en place de groupes de travail et de « matinales espaces verts ».

L'accès à la connaissance des nouvelles pratiques, nouveaux enjeux et expérimentations aux services espaces verts de la métropole a été également permis grâce par exemple à l'adhésion de la métropole à Plante&Cité, institut technique national de l'ingénierie de la nature en ville.

**À PROPOS DE**

## LES PRINCIPAUX BOIS MÉTROPOLITAINS

**Le bois de la Rabelais**

D'une surface de 25 hectares, ce bois est situé rue de Mon Repos, sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire. Situé en lisière de la métropole, il constitue un maillon important de la trame verte et bleue métropolitaine et offre un espace de promenade en milieu boisé d'une grande qualité écologique et riche en biodiversité. Il est ainsi particulièrement identifié comme noyau de biodiversité à l'échelle régionale (SCOT). Un projet visant à améliorer l'accueil du public a été finalisé en 2019 et verra le jour en 2020. Il consistera à aménager un site d'accueil pour le public, avec parking végétalisé et tables de pique-nique avec des matériaux choisis dans le respect du site naturel. Afin de sécuriser l'accès au public, une intervention importante de coupe et d'élagage d'arbres a été menée en 2019.



**Le bois de la Chamberrie**

D'une surface de 3,7 hectares et situé au nord de la commune de Tours, sur les hauteurs de Saint-Radegonde, l'accès au public se fait à l'angle des rues Mayer et de la Chamberrie. Il représente une insertion de nature dans un ensemble urbain et offre un espace de promenade et de détente pour les riverains. En 2019, une signalétique en référence à l'histoire du site a été élaborée, qui sera installée en 2020.



**Le parc des Grandes Brosses**

D'une surface de 50 hectares, ce parc est situé sur la commune de Mettray, en limite de Tours. Ce grand ensemble boisé constitue un maillon important de la trame verte métropolitaine. Une partie de ce bois accueille « le 37<sup>e</sup> Parallèle », collectif de troupes d'arts de la rue. Le restant est composé d'un espace boisé d'environ 13 ha destiné à la promenade ainsi qu'aux parcours acrobatiques en hauteur dans les arbres pour tout public avec la société Gadawi. En 2019, des élagages et quelques abattages d'arbres ont été réalisés afin de maintenir la mise en sécurité pour les promeneurs.

**Le bois de la Camusière**

Situé dans la commune de Saint-Avertin, rue de Cormery, le bois d'une surface de 1,4 hectares fait partie de l'ancien « domaine de la Camusière », composé du Château de la Camusière et d'un ensemble boisé et paysagé protégé au PLU au titre des « espaces fortement boisés comprenant des propriétés bâties de grande qualité ». Comme dans les autres parcs boisés, des élagages et quelques abattages d'arbres ont été réalisés en 2019 afin de maintenir la mise en sécurité pour les promeneurs et amateurs du site.



# LA MÉTROPOLE COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE PLU



En 2019, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi les procédures engagées précédemment et en a prescrit de nouvelles pour répondre aux évolutions souhaitées par les communes dès lors que celles-ci sont compatibles avec les documents supra-com-

munaux (SCoT, PLH, PDU) et ne sont pas en contradiction avec les orientations fixées dans la construction du projet métropolitain. Comme le veut la charte de gouvernance des documents d'urbanisme, l'avis de la commune est recueilli à chaque étape, avant approbation par délibération du Conseil métropolitain. L'aménagement de l'espace, c'est aussi : la réalisation d'études pour la mise en valeur patrimoniale du territoire comme la création d'une aire de mise en valeur du patrimoine et de l'architecture à Luynes, ou la création d'un site patrimonial remarquable à Rochecorbon, approuvée en 2019 ; la création d'une zone d'aménagement différée (ZAD) sur la commune de Savonnières pour valoriser et préserver, par des actions, les espaces naturels et agricoles ; la mise en œuvre des conventions liées aux projets urbains partenariaux (PUP) permettant pour une opération d'aménagement nouvelle, de faire partiellement supporter le coût de création d'équipements publics aux opérateurs (PUP des Hauts de Sainte-Radegonde) Tours, PUP du Domaine de Champ Long à Rochecorbon) : l'instauration de secteurs à taxe d'aménagement majorée pour faire participer les opérateurs aux dépenses engagées par la collectivité pour la réalisation de nouveaux équipements publics ; la définition de l'intérêt métropolitain des opérations d'aménagement permettant de distinguer ce qui relève des communes ou de la Métropole.

## À PROPOS DE

## LE SERVICE COMMUN D'URBANISME RÉVISE SON MODE DE FACTURATION

Après 5 ans de fonctionnement, il est apparu la nécessité de réviser les modalités de facturation des dossiers d'autorisation du droit des sols auprès des communes membres. Afin de stabiliser et d'harmoniser les participations de chacune d'elles, le coût de fonctionnement du service, est calculé par dossier instruit avec l'application d'un prix de base de référence. Cette valeur de référence est pondérée ou majorée par un coefficient (variant de 0,3 à 1,3) selon la complexité des actes instruits. Cette dernière, basée sur les évaluations faites par l'État sera actualisée annuellement à compter de 2020 selon l'indice du coût de la construction du premier trimestre de l'année considérée.

En 2019,  
13 procédures ont été poursuivies  
dont 9 finalisées

### 1 élaboration de PLU

> Villandry

### 6 révisions de PLU

> Joué-lès-Tours (*approuvée en 2019*)  
> Luynes  
> Mettray (*approuvée en 2019*)  
> Rochecorbon (*approuvée en 2019*)  
> Saint-Etienne-de-Chigny (*approuvée en 2019*)  
> Tours

### 2 modifications de PLU

> Notre Dame d'Oé (*approuvée en 2019*)  
> Saint-Cyr-sur-Loire (*approuvée en 2019*)

### 3 modifications simplifiées de PLU

> Ballan-Miré  
> Chanceaux-sur-Choisille (*approuvée en 2019*)  
> Savonnières (*approuvée en 2019*)

### 1 déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU

> Druye (*approuvée en 2019*)

De nouvelles procédures « légères » ont été engagées en 2019. Elles permettent de retravailler ou corriger un ou plusieurs éléments du PLU en vigueur, sans toutefois remettre en cause le projet politique global :

### 1 révision allégée de PLU

> Parçay-Meslay  
2 modifications :  
> Ballan-Miré  
> Chambray-lès-Tours

### 2 modifications simplifiées

> Chanceaux-sur-Choisille

### 1 déclaration de projet

> Fondettes





3894

LOGEMENTS LOCATIFS  
SOCIAUX ATTRIBUÉS

490 087€

ATTRIBUÉ AUX ASSOCIATIONS  
POUR MENER DES ACTIONS  
DANS LES QUARTIERS

410

DEMANDEURS D'EMPLOI  
ACCOMPAGNÉS DANS LE  
CADRE DU PLAN LOCAL POUR  
L'INSERTION ET L'EMPLOI



# HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du logement abordable **44**

La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur du parc de logements existants **45**

Assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire **47**

La politique métropolitaine de rénovation urbaine **48**



**Wilfried SCHWARTZ**  
6<sup>ème</sup> Vice-Président de  
Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué à la Politique de la Ville  
et aux politiques contractuelles.  
Maire de La Riche.



© Léonard de Serres

**Philippe CLÉMOT**  
11<sup>ème</sup> Vice-Président  
de Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué aux gens du voyage.  
Maire de Mettray.



© Léonard de Serres

**Alexandra SCHALK-PETITOT**  
15<sup>ème</sup> Vice-Présidente de  
Tours Métropole Val de Loire.  
Déléguée à l'habitat et au logement.  
Adjointe au Maire de Tours.



© Bertrand Carrière

*Pour soutenir la réalisation de nouveaux logements, Tours Métropole Val de Loire a consacré plus de 1,4 M€ au titre de sa politique en faveur du logement aidé.*

# LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DU LOGEMENT ABORDABLE

Au titre des aides publiques à la pierre déléguées, Tours Métropole Val de Loire a agréé, en 2019, 26 opérations représentant 206 logements locatifs aidés nouveaux (dont 21 PLAI familiaux, 50 PLAI dédiés à des pensions de famille et résidences sociales, 87 PLUS, 48 PLS familiaux) sur les communes de Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Savonnières, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Les deux-tiers de ces logements sont situés sur des communes en obligation de production de logement social.

Cette programmation est complétée, au titre de la reconstitution de l'offre démolie dans le cadre du Nouveau Programme de National de Renouvellement Urbain, par 4 opérations représentant **102 logements locatifs aidés nouveaux** (70 PLAI et 32 PLUS) sur les communes de Chambray-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé et Tours.

La quasi-totalité de ces logements sont programmés avec une performance énergétique supérieure à la Réglementation Thermique en vigueur, et, pour partie, certifiés haute qualité environnementale (NF Habitat de Cerqual ou BEE+ de Prestatere).

Pour soutenir la réalisation de ces nouveaux logements, Tours Métropole Val de Loire a consacré plus de **1,4 M€** au titre de sa politique en faveur du logement aidé, complétée par près de 0,5 M€ de crédits d'État délégués. Action logement a consacré, par ailleurs, plus de 0,7 M€ de prêts pour la réservation de 88 logements locatifs sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises. Enfin, une opération de **15 logements locatifs intermédiaires** sur la commune de Tours a également été retenue en 2019.

# 3894

**logements locatifs aidés ont été attribués en 2019 au sein du parc Hlm sur Tours Métropole Val de Loire, dont 1235 au bénéfice de ménages prioritaires en raison de difficultés économiques et sociales**

## Actions menées en 2019

### Octroi de garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs aidés

Tours Métropole Val de Loire a garanti, en 2019, les emprunts de 25 opérations de près de 360 logements locatifs aidés (création et réhabilitation) pour un montant total garanti de près de **17 M€**.

### Soutien à l'accession sociale à la propriété

Tours Métropole Val de Loire a agréé la réalisation de **156 logements en location-accession** (PSLA) en 2019. Elle a également formalisé un partenariat avec des établissements bancaires au travers du prêt Tours Métropole Val de Loire, pour améliorer les conditions d'accès des ménages primo-accédants à un logement abordable sur la Métropole.

### Organisation de la gestion de la demande de logements locatifs aidés

En 2019, Tours Métropole Val de Loire a réuni la Conférence Intercommunale du Logement pour débattre des orientations stratégiques en matière d'attributions du logement social avec l'État, le Département, >>>





►► Action Logement, les communes, les bailleurs sociaux, les représentants d'associations de locataires et de personnes mal logées. Les partenaires ont élaboré et signé une convention intercommunale d'attributions pour la période 2019-2023, qui a été agréée par Madame la Préfète d'Indre-et-Loire le 14 novembre 2019.

Elle a, également, poursuivi la mise en œuvre du plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs. Il s'agit d'organiser l'accueil des candidats au logement social et de renforcer la transparence des conditions d'accès au parc locatif social. Le site [www.demandelogement37.fr](http://www.demandelogement37.fr) permet de contribuer à répondre à ces enjeux, et, en outre, de simplifier les démarches administratives des citoyens. Un travail est également mené avec les réservataires du logement social pour faciliter les attributions au profit des ménages les plus vulnérables.

# LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

En avril 2019, Tours Métropole Val de Loire a lancé une opération programmée d'amélioration de l'habitat, afin d'inciter la réhabilitation des logements existants. **377 propriétaires privés** ont été soutenus pour engager des travaux de rénovation, moyennant une aide financière de l'Agence Nationale de l'Habitat de plus de 2 M€, et des fonds propres de près de 0,5 M€, générant près de **4,6 M€** de travaux. **306 logements** ont fait l'objet de travaux spécifiques visant une amélioration de leur performance énergétique, dans le cadre du programme national « Habiter Mieux ». Un travail a également été engagé pour améliorer la connaissance des copropriétés privées sur le territoire métropolitain, et promouvoir les aides publiques et les mesures d'accompagnement à la **réhabilitation des copropriétés**.





Site de l'ancienne Mairie de La Membrolle-sur-Choisille

Pour augmenter l'efficacité de cette action en faveur de la rénovation du parc privé, Tours Métropole Val de Loire a mis en place en janvier 2020, **Artémis, un service de conseil aux particuliers et aux professionnels pour la rénovation de l'habitat**. Ce dispositif vise à simplifier les démarches des habitants et des professionnels désireux de réaliser des travaux dans leurs logements ou leurs locaux. Il propose une entrée unique pour les conseiller et les accompagner, quelles que soient la nature et l'ambition des travaux d'amélioration, les caractéristiques du logement et sa localisation, le niveau de ressources des ménages. Ce service est mis en place progressivement, afin de proposer des conseils techniques, réglementaires et financiers personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux.

La Métropole a, par ailleurs, soutenu la **réhabilitation de 654 logements locatifs sociaux** en 2019, moyennant 850 000 € pour renforcer la performance énergétique et environnementale des bâtiments.

## POLITIQUE FONCIÈRE EN FAVEUR DE L'HABITAT

Afin de favoriser la maîtrise publique de terrains stratégiques pour le développement de logements abordables et un aménagement durable du territoire, Tours Métropole Val de Loire a prolongé le portage de parcelles acquises sur Saint-Pierre-des-Corps et Fondettes à la demande des communes. Par ailleurs, elle a soutenu financièrement, en 2019, les opérations d'aménagement du quartier Sud à Joué-lès-Tours et du Plessis Botanique à La Riche devant générer, à terme, la réalisation de **2 000 logements supplémentaires**.

306

**logements ont fait l'objet de travaux spécifiques visant une amélioration de leur performance énergétique**

## La mise en œuvre de la politique métropolitaine en faveur de populations spécifiques

### • Gens du voyage

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire est compétente pour organiser l'accueil des gens du voyage au sein d'équipements prévus à cet effet (aire d'accueil, aire de grands passages, terrain familial locatif). Au total, 1590 personnes (dont 670 enfants) ont été accueillies sur les 7 aires d'accueil permanentes ouvertes en 2019. Tours Métropole Val de Loire a poursuivi ses réflexions avec les communes concernées pour créer des terrains familiaux locatifs afin d'adapter au mieux les conditions d'accueil de la métropole aux modes de vie de la communauté de gens du voyage et donner ainsi une suite à l'étude menée sur la sédentarisation des Gens du Voyage. Des travaux d'extension de l'aire de grands passages et de mise aux normes du système électrique sont également entrepris afin de répondre à l'obligation du Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage ainsi qu'aux conditions du décret du 5 mars 2019.

### • Jeunes en parcours d'insertion professionnelle

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2019, au financement de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat (AJH) visant à organiser la production de nouvelles résidences et la gestion des 261 logements destinés aux jeunes en situation de mobilité sur la Métropole. 657 jeunes ont ainsi été accompagnés dans leur recherche de logement, dont 549 nouveaux accueils. 176 jeunes ont été spécialement accueillis à l'Hôtel de l'Alternance à Tours.

### • Publics démunis

Tours Métropole Val de Loire a contribué, en 2018, au financement de l'activité de la FICOSIL chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion sur la Métropole, au titre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées d'Indre-et-Loire. En 2019, près de 2 400 aides du **Fonds de Solidarité pour le logement** ont été accordées, pour un montant de 725 000 €, pour des habitants de la Métropole éprouvant des difficultés pour accéder à un logement décent, s'y maintenir ou disposer de fourniture d'énergies.



# ASSURER LA COHÉSION URBAINE ET SOCIALE DU TERRITOIRE

Dans le prolongement de l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville réalisée en 2018, Tours Métropole Val de Loire a piloté, en 2019, en lien avec les services de l'État, l'élaboration d'un avenant pour la période 2020-2022 destiné à reformuler les priorités d'intervention des pouvoirs publics dans les 10 quartiers prioritaires de la politique de la ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps, La Riche et Tours et à adapter les instances de gouvernance de l'action publique.

Cet avenant, conçu en étroite collaboration avec l'État, la Région, le Département, les 4 communes et les conseils citoyens fixe 4 priorités thématiques renforcées : le soutien à l'enfant et à la parentalité, le rapprochement demandeur d'emploi/entreprise, le renforcement de l'accès aux droits et la lutte contre le sentiment d'insécurité. Chaque priorité donne lieu à des engagements des signataires qui seront évalués au fil du temps.

## 490 087 €

**Montant attribué aux associations pour mener des actions dans les quartiers**



## 57 actions financées

Tours Métropole Val de Loire a accompagné 30 associations dans le montage de leur projet et financé 57 actions pour améliorer l'habitat et le cadre de vie, l'accès à l'emploi et le développement économique, la prévention et l'accès à la santé, à la citoyenneté et la prévention de la délinquance dans les 10 quartiers prioritaires de la politique de la ville, moyennant une dépense de **490 087 €**.

## Conseil local de Santé Mentale

Tours Métropole Val de Loire a installé en 2018, en partenariat avec l'Agence régionale de la Santé, le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Tours, la Ville de Tours et le Département, un conseil local de santé mentale (CLSM) à l'échelle des communes du Contrat de ville. En 2019, sa coordinatrice a animé un groupe de travail afin de favoriser l'interconnaissance et la prise de conscience des réalités de terrain, a continué d'étoffer le maillage territorial par la présentation du CLSM auprès de **44 partenaires** et par sa participation à de nombreux comités de pilotage et groupes de travail et a organisé l'assemblée plénière annuelle, avec un forum des acteurs de la santé mentale, une conférence sur la psychiatrie et la santé mentale et la présentation de cinq partenaires.

## Prévention spécialisée

Depuis le 1er janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence en matière de prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Au titre de cette compétence, 20 éducateurs de prévention spécialisée sont mobilisés auprès de jeunes éloignés des institutions pour mettre en place des actions collectives éducatives et d'accompagnement individuel. **865 personnes** ont, ainsi, été suivies en 2019 individuellement et 339 actions collectives ont été organisées (séjour, chantiers éducatifs, interventions dans les collèges, actions ciblées sur des groupes constitués...).



© Alexandre Yagoubi

# LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE DE RÉNOVATION URBAINE

216 M€

**mobilisés pour les quatre projets validés par l'ANRU en septembre 2019**

Dans le prolongement de la validation du projet de renouvellement urbain du Sanitas en décembre 2018 par l'ANRU, Tours Métropole Val de Loire a finalisé, en 2019, la définition des projets de renouvellement urbain des quartiers Maryse Bastié à Tours, de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps et de la Rabière à Joué-lès-Tours. Ces 3 projets d'intérêt régional ont été validés par l'ANRU en septembre 2019. Le montant cumulé des 4 projets est de **216 M€**, dont 49 M€ mobilisés par l'ANRU et 34 M€ par la Métropole, notamment. La convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Tours Métropole Val de Loire a été signée avec l'ANRU et 16 partenaires en mars 2020 et rend désormais opérationnel le démarrage des chantiers de transformation urbaine de ces quartiers.

## ZOOM SUR

### CONCERTATION DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

La Maison de Projets est le dispositif de mise en œuvre de la concertation et de la participation des habitants à la définition et au suivi des projets de renouvellement urbain. Elle a continué à être mobilisée en 2019 dans le cadre de réunions publiques (Sanitas, Maryse Bastié, Rabière), de temps d'échange avec les habitants et commerçants (Rabaterie), d'ateliers d'information et d'échanges (Rabière, Sanitas)... Un site internet est également consultable, à tout moment, pour connaître les dernières évolutions des projets et permettre à chacun d'apporter sa contribution : [maisondeprojets.tours-metropole.fr](http://maisondeprojets.tours-metropole.fr)





37 000 H

de travail effectuées en 2019  
via la clause d'insertion sociale  
dans les marchés publics

## DÉMARCHE DE GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Un diagnostic en marchant a été mené sur chacun des dix quartiers, co-animé par la métropole et les villes, en associant l'État, les bailleurs sociaux concernés et des représentants d'habitants, afin d'identifier les pistes d'améliorations dans la qualité de service et la gestion du cadre de vie. Les crédits issus de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont bénéficient les bailleurs de logements sociaux ont contribué au financement de ces actions, pour un montant global de **2,6 millions d'euros** à l'échelle des 10 quartiers prioritaires.

234 élèves, du CP au CM2, ont bénéficié des interventions menées autour de la Ville en valises, leur permettant de mieux comprendre leur environnement urbain, issus des écoles primaires de 5 quartiers prioritaires de la Métropole (Fontaines, Sanitas, Rabière, Rabaterie, La Riche).



© Léonard de Serres

Signature, le 21 juin, de la déclaration d'engagement de l'ANRU pour le projet de renouvellement urbain du Sanitas, à Tours.



© Alexandra Yagoubi

## Coup de projecteur sur...

### LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Tours Métropole Val de Loire met en œuvre un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Il vise à organiser l'accompagnement individuel et collectif renforcé de demandeurs d'emploi en lien avec le secteur économique local, à soutenir l'émergence et l'accompagnement d'actions d'insertion professionnelle et à promouvoir l'emploi par la commande publique.

À ce titre, près de **410 demandeurs d'emploi** (dont plus de 40% issus des quartiers de la politique de la Ville) ont été accompagnés en 2019 dans leurs démarches de retour à l'emploi durable. Plus de 51% des personnes qui sortent du dispositif sont en emploi de plus de 6 mois ou en formation. Plus de 300 demandeurs d'emploi ont participé à une étape emploi, 82 personnes à une étape de formation et 205 personnes ont participé à des actions collectives (ex : Jours de PLIE). Tours Métropole Val de Loire a, également, soutenu 8 dispositifs d'insertion professionnelle destinés à lever les freins à l'emploi et à mettre en relation des demandeurs d'emploi avec le monde de l'entreprise.



### LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Dans la continuité de la signature de la charte locale d'application de la clause de promotion de l'emploi en 2016 entre Tours Métropole Val de Loire, l'État, la Région, le Département, 16 communes, 7 bailleurs sociaux, 2 chambres consulaires, la FFB 37 et la CAPEB 37, plus de 37 000 heures de travail ont été effectuées en 2019 (+15% par rapport à 2018) par 205 personnes reconnues prioritaires au titre des politiques d'emploi et d'insertion. Depuis 2006, en réservant plus de 420 000 heures de travail, la clause d'insertion a, ainsi, bénéficié à près de 800 personnes. À compter de 2020, les travaux inscrits dans le nouveau Programme National de Renouvellement Urbain vont permettre de renforcer cet outil d'insertion professionnelle au bénéfice des habitants des quartiers d'habitat social.

### LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Depuis le 1er janvier 2018, Tours Métropole Val de Loire exerce, par délégation du Département, la compétence pour l'attribution des aides du Fonds d'Aide aux Jeunes. 578 aides ont été accordées en 2019, dont 47 au titre de l'urgence, pour un montant annuel de 156 940 €, pour des jeunes éprouvant des difficultés temporaires ou pour la réalisation d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle.





404597

ENTRÉES AU CENTRE  
AQUATIQUE DU LAC

13000

SPECTATEURS POUR  
LA 3<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL  
INTERNATIONAL DU CIRQUE  
EN VAL DE LOIRE

70000

VISITEURS  
AU CCC OD



# CULTURE ET SPORT

De nouveaux équipements pour la pratique du sport **52**

Une 3<sup>e</sup> édition du Festival International du Cirque en Val de Loire phénoménale **55**

CCC OD : toujours plus de succès ! **56**

Le point H<sup>UT</sup>, lieu de création accueillant la Compagnie OFF et le pOLau **57**

Le théâtre Olympia **58**



14 numéros époustouffants ont été présentés par des artistes internationaux (Australie, Russie, Mongolie...) lors de la 3<sup>e</sup> édition du Festival International du Cirque en Val de Loire.

## **Marie-France BEAUFILS**

*3<sup>ème</sup> Vice-Présidente de Tours Métropole Val de Loire.  
Déléguée aux équipements sportifs.  
Maire de Saint-Pierre-des-Corps*



## **Cédric de OLIVEIRA**

*7<sup>ème</sup> Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué aux équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et à la communication.  
Maire de Fondettes*





© Dominique Coulon et associés

# DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LA PRATIQUE DU SPORT

**Importants vecteurs d'émancipation, la culture et le sport sont au cœur de la politique volontariste de Tours Métropole Val de Loire en matière de construction et de rénovation d'infrastructures.**

## **UN CENTRE AQUATIQUE MÉTROPOLITAIN À FONDETTES**

Initié dès 2002, le schéma de développement des piscines de Tours Métropole Val de Loire préconisait la construction d'un équipement aquatique sur le territoire nord de la métropole. La construction du centre aquatique situé à Fondettes a été déclarée d'intérêt communautaire le 26 septembre 2013 et les travaux ont démarré fin 2018.

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du centre aquatique a eu lieu officiellement le samedi 23 mars 2019. Tours Métropole a décidé de déléguer la gestion de ce nouveau centre aquatique

à un exploitant privé, qui sera retenu par le Conseil métropolitain en 2021.

Compte tenu des aléas du chantier, l'ouverture est ensuite prévue à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## **DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À DRUYE ET PARÇAY-MESLAY**

Suite aux études de conception réalisées par le maître d'œuvre M'CUB, la construction d'un équipement sportif métropolitain à Druye est lancée en fin d'année 2019. La pose de la 1<sup>ère</sup> botte de paille a eu lieu le samedi 15 février 2020. Cette halle de sport d'une superficie d'environ 680 m<sup>2</sup> accueillera les

**ZOOM SUR**

## **INAUGURATION DE LA HALLE DES SPORTS À BERTHENAY**

Samedi 12 octobre 2019, Tours Métropole Val de Loire, la Région Centre-Val de Loire et la commune de Berthenay ont inauguré la nouvelle halle sportive métropolitaine. Pour un coût de 1,5 M€, les travaux de reconstruction ont consisté à isoler par l'extérieur le bâtiment existant, installer une aération et une chaufferie à bois, créer une extension avec gradins, vestiaires et sanitaires, et reprendre le sol sportif. Les sportifs du secteur sud-ouest de la Métropole bénéficient d'un équipement de haute qualité et plus vert !

Le gymnase accueille les pratiquants de sport collectif (basket-ball, badminton et tennis), en clubs et les scolaires.





## RENOUVELLEMENT DE LA DSP DU CENTRE AQUATIQUE DU LAC

Après 7 ans d'exploitation du Centre aquatique du Lac par la société RECREA, cette dernière a été reconduite, pour à nouveau 7 ans, à la tête du plus grand complexe aquatique de la Métropole.

Des nouveautés seront attendues : élargissement du tarif réduit « happy hour » du samedi matin au dimanche après-midi, nouvelles activités à destination des enfants pour prendre confiance dans l'eau « Ludinage », nouveau concept d'activité aquatique associant le bien-être du corps et de l'esprit...

pratiquants de sports collectifs, les pratiques de loisirs et les scolaires. Grâce à des performances énergétiques et environnementales très importantes, le bâtiment aura une très faible consommation d'énergie.

Suite à la décision de construire un nouvel équipement sportif au nord-est de la Métropole sur la commune de Parçay-Meslay, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en 2019 remporté par le cabinet OYAPOCQ (Paris). Cet équipement métropolitain aura une vocation sportive dédiée au tennis de table et au judo ainsi qu'au tennis, dans un court municipal couvert adjacent.

Ce nouveau bâtiment, d'une superficie d'environ 1 300 m<sup>2</sup> et réalisé sous maîtrise d'ouvrage Tours Métropole Val de Loire, intégrera un hall d'accueil, une salle de tennis de table, un dojo avec un gradin et un espace de renforcement musculaire, des vestiaires, des sanitaires, des locaux administratifs et techniques, un parking de 40 places créé à proximité immédiate du bâtiment ainsi qu'un court de tennis municipal, d'une superficie de l'ordre de 700 m<sup>2</sup>.

Le coût de ce nouvel équipement est estimé à 4,3 M€ TTC, subventionné par la Région, et dont la Mairie de Parçay Meslay assurera le financement de la réalisation de son court de tennis couvert. À la livraison, estimée en 2022, cet équipement sera remis en gestion à la commune.

## Beau succès de fréquentation

### Le golf de la Gloriette

Malgré la canicule de l'été 2019, le Golf de la Gloriette poursuit sa progression avec 362 licenciés soit 3% de plus qu'en 2018. Remplissant pleinement son rôle éducatif, 840 jeunes des écoles primaires ont découvert la pratique de ce sport en plus des 90 universitaires. À noter que le Golf de la Gloriette s'est classé 5<sup>ème</sup> au Championnat de France de Pitch and Putt.

### Les Thermes de Luynes

La piscine des Thermes a fêté sa 1<sup>ère</sup> année le 13 juillet 2019 et a accueilli 51831 nageurs sur l'année dont 3798 scolaires (primaires et collèges de Luynes et St-Étienne-de-Chigny).

### Le centre aquatique du Lac

Le centre aquatique a franchi le cap de 400000 entrées en 2019 avec 404957 nageurs soit près de 4% de plus qu'en 2018. 28385 scolaires primaires, collèges, lycées et instituts spécialisés ont été accueillis.

### Le Carré d'O

Le 1<sup>er</sup> juillet 2019, la piscine de La Riche a fêté ses 10 ans ! De nombreuses animations étaient au rendez-vous. Pourtant, sa fréquentation connaît un ralentissement de -3% en 2019 avec 152892 entrées, mais un accroissement du nombre de scolaires et groupes. Ainsi, 14 087 enfants du primaire, dont la moitié de la commune de La Riche, ont suivi leurs séances de natation au Carré d'O.

### La piscine du Mortier

Située à Tours Nord, cette piscine gérée par la Ville de Tours a accueilli 85103 nageurs sur la saison 2018/2019 dont 15720 enfants des écoles primaires de Tours. Une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de réfection des carrelages a été réalisée par Tours Métropole en 2019 entraînant une fermeture du site pendant plusieurs semaines. La fin de cette réfection aura lieu courant 2020.

## Les équipements d'intérêt métropolitain

Depuis le passage en métropole en 2017, Tours Métropole Val de Loire exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, la compétence « Construction, aménagement, entretien et fonctionnement des équipements culturels, socioculturels, socioéducatifs et sportifs ».

Par délibération du 1er février 2019, le Conseil métropolitain a défini comme métropolitain les équipements sportifs par leur capacité à remplir l'un des critères suivants :

- Capacité d'accueil des manifestations ou compétitions dont l'audience et la fréquentation dépasse manifestement le niveau communal ;
- Carence d'équipements similaires sur le territoire métropolitain ;
- Singularité de l'équipement complétant l'offre sur le territoire métropolitain.

Sur cette base, 30 équipements ont donc été reconnus d'intérêt métropolitain :

- Le Centre Aquatique du Lac Grammont (Tours)
- Piscine des Thermes (Luynes)
- Piscine du Carré d'ô (La Riche)
- Piscine du Mortier (Tours)
- Pôle Nautique du Cher (Tours)
- Centre aquatique de Fondettes (en cours de construction)
- Complexe sportif de football Les Bercelleries (Joué-lès-Tours)
- Terrain de Rugby & Foot américain de la Chambrerie (Tours)
- Terrains synthétiques n°9 et n°10 Complexe sportif de la Vallée du Cher (Tours)
- Salle de sports rue des Petits Prés (Saint-Genouph)
- Halle des sports Le Bourg (Berthenay)
- Courts de Tennis Complexe sportif des Fontaines (Savonnières)

- Salle de Tennis couvert, Rue du Moulin Maillet (Mettray)
- Équipement sportif de Mettray «Le Moulin Maillet, Rte départementale 76 (Mettray)
- Gymnase St Avertin, 2 rue Nelson Mandela (Saint-Avertin)
- Gymnase de la Fontaine Blanche, La Fontaine Blanche (Chambray-lès-Tours)
- Dojo Jacques Vigier, Complexe Sportif Martin Nadaud Rue Marcel Cachin (Saint- Pierre-des-Corps)
- Boulodrome, 15 avenue Vatel (Tours)
- Gymnase Sébastien Barc, Complexe sportif Guy Drut (Saint-Cyr-sur-Loire)
- Salle de Tennis couvert, Rue de la Perrée (Notre-Dame-D'Oé)
- Gymnase Sébastien Barc, Rue de la Perrée (Notre-Dame-D'Oé)
- Gymnase rue de la Choisille (La Membrolle-sur-Choisille)
- Courts de Tennis couverts, rue de la Choisille (La Membrolle-sur-Choisille)
- Dojo, Rue des Chaussumiers (Fondettes)
- Équipement sportif (Druey, en cours de réalisation)
- Terrain de Bicross, La Bellerie (Saint-Avertin)
- Rivière de contournement, Île Honoré de Balzac (Tours)
- Vestiaires Île Buda (Saint-Étienne-de-Chigny)
- Golf Compact Urbain, 50 route de Savonnières (Tours)
- Parc sportif de Beauregard (Rochecorbon)
- Pôle nautique du Cher (Tours)

Ces équipements bénéficient d'un conventionnement entre Tours Métropole Val de Loire et la structure gestionnaire, quelle soit publique ou privée. Pour les 22 équipements confiés en gestion aux communes, Tours Métropole a décidé pour 2019, une forfaitisation du remboursement des charges de fonctionnement aux communes concernées.



© Alexandre Yagoubi





# UNE 3<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE EN VAL DE LOIRE PHÉNOMÉNALE

**Pour sa troisième édition, le Festival International du Cirque en Val de Loire a de nouveau séduit Tourangeaux et visiteurs. 13 000 spectateurs, dont 1 800 scolaires de la Métropole et d'Indre-et-Loire, se sont rendus sous le nouveau chapiteau monté du 27 au 29 septembre à La Gloriette.**

## 13 000

**spectateurs  
ont pris part aux spectacles,  
pendant trois jours**

Parrainée par le conseiller artistique de la Princesse de Monaco, la troisième édition du Festival international du cirque en Val de Loire a rassemblé 13 000 spectateurs du 27 au 29 septembre 2019. Son prestataire artistique était Circus production.

6 représentations, avec 14 numéros présentés par Madame Loyal, dont 3 avec animaux domestiques, bénéficiant de la charte de bien-être animal métropolitaine, se sont succédées. Cette année, c'est l'Italie qui était à l'honneur avec 2 numéros « Clowns d'Or » de Monaco présentés à Tours.

Pour cette troisième édition, plusieurs nouveautés ont vu le jour : le spectacle la compagnie franco-suédoise Circus I love You accueilli en juin au 37<sup>ème</sup> Parallèle à Mettray, pour 3 représentations en préfiguration du festival ; l'exposition « Les Étoiles du Cirque », organisée à l'Hôtel Guoin à Tours par le Conseil

Départemental d'Indre-et-Loire, de septembre à novembre ; le village gourmand autour du festival proposant des produits locaux et une émission spéciale de France 3, diffusée pendant les vacances de Noël, suite au reportage effectué lors du festival.

Plusieurs partenaires privés et publics (EDF / Mac Donald's, le Conseil départemental, Magie à l'hôpital, Cultures du cœur, Lion's Club, Habitat et Humanisme et la nouvelle participation de la Fédération départementale des unions commerciales et les villes de Fondettes, de Joué-lès-Tours, de Saint-Cyr-sur-Loire et de Tours) se sont associés à la Métropole pour proposer un festival de cette envergure.

À noter que 2 000 enfants de la métropole et du département d'Indre et Loire ont assisté à la séance scolaire d'1 heure 30 (+50% / 2018) le vendredi 27 septembre.

Côté récompenses, 13 prix ont été décernés aux artistes par un jury prestigieux composé de 220 personnes dont 2 Turon d'or d'honneur, 1 Turon d'Or (prix du public), 2 Turon d'argent et 2 Turons de bronze.

Compte tenu de la crise sanitaire, il a été décidé de reporter la 4<sup>e</sup> édition en 2021.

# CCC OD : TOUJOURS PLUS DE SUCCÈS !

**Inauguré le 10 mars 2017, en présence du Président de la République et de la Reine de Norvège, le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré a, d'emblée, été plébiscité par le public.**

Depuis son ouverture, le CCC OD a reçu 201 264 visiteurs dont près de 70 000 en 2019 (soit une progression de +5% par rapport à 2018) et 2715 uniquement pour les Journées Européennes du Patrimoine ! Dans le détail, 45% des visiteurs individuels sont originaires d'Indre-et-Loire et 55% sont des touristes (en progression) dont 13% originaires de Paris et d'Île de France.

Il est à noter une augmentation des publics jeunes qui viennent sans leurs parents ainsi que des actions éducatives spécifiques vers les scolaires et niveaux universitaires (3541 scolaires et étudiants accueillis en 2019, sensibilisation de 350 étudiants de deuxième année de l'université de médecine...).

Par ailleurs, le CCC OD a développé de nombreux partenariats avec des acteurs culturels régionaux (Opéra de Tours, CCNT, Mission Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO) et économiques et touristiques (Mécénat Touraine Entreprises, Comité Régional du Tourisme, Agence Départementale du Tourisme, Office du Tourisme Tours Val de Loire, Convention Bureau, Centre des Congrès, Touraine Hôtels).

55%

**des visiteurs  
sont des touristes**

70 000

**visiteurs en 2019**

*Depuis son ouverture,  
le CCC OD a reçu plus de  
200 000 visiteurs.*



© B. Carrière



© Léonard de Serres

## À PROPOS DE

## LE TEMPS MACHINE

Avec une fréquentation du public toujours régulière (la jauge moyenne des concerts est de 300 spectateurs), le Temps Machine accroît son rayonnement et diversifie ses activités. La salle de spectacle soutient également deux festivals annuels : ALLOTROPIQUES, organisé en régie, dans différents lieux de la Métropole et SUPERFLUX, co-produit avec le PETIT FAUCHEUX, l'autre scène de musiques actuelles du département.

Par ailleurs, plus de 2 000 personnes ont participé aux différentes actions culturelles proposées par le Temps Machine : 28 visites de la structure par un public très varié (public scolaire, périscolaire, étudiant, professionnels, en insertion, etc.), 51 ateliers répartis tout au long de l'année, 9 concerts dédiés, pour un total de 12 représentations, 10 temps de rencontre adressés à divers publics, avec des professionnels de la culture ou des artistes et 4 conférences sur des thématiques liées aux musiques amplifiées.

## CHANGEMENT À LA TÊTE DU CCC OD

Isabelle Reiher a été recrutée pour succéder à Alain Julien-Laferrère, directeur et fondateur du CCC OD. Elle a pris ses fonctions au mois de décembre 2019 suite à décision du jury de recrutement et du conseil d'administration.





*Installé dans un ancien entrepôt, le Point H'ut est un lieu de création urbaine.*

# LE POINT H'UT, LIEU DE CRÉATION ACCUEILLANT LA COMPAGNIE OFF ET LE POLAU

**Ce lieu dispose d'espaces uniques (tour verticale équipée, grande halle, laboratoires, espaces de réunion...) qui en font un site privilégié pour l'accueil d'activités artistiques spécifique. La Compagnie OFF, compagnie de création Art de la Rue et le pOlau, pôle de recherches et d'expérimentation « Art et Ville » ont donc pu développer leurs actions tout au long de l'année.**

Par la diffusion de ses spectacles programmés par les municipalités partout en France, la compagnie Off métropolitaine rayonne dans la France entière avec 12 représentations en 2019, pour un public de spectateurs de 105000 personnes.

C'est aussi un champ économique important qui emploie des centaines de personnes dans les métiers du spectacle vivant.

La Compagnie OFF a accueilli 9 équipes avec 52 artistes pour 174 jours de résidence en 2019. Le pOlau a organisé 20 résidences représentant 201 jours d'accueil et 331 personnes.



# LE THÉÂTRE OLYMPIA

**Centre dramatique national labellisé par le Ministère de la culture identifié et reconnu par son action sur la jeune création, parmi les 38 CDN en France, le théâtre Olympia est dirigé par Jacques Vincey, depuis janvier 2014. Il a accueilli 40 000 spectateurs au Théâtre et ses représentations en tournées nationales ont été vues par 9 000 spectateurs.**



*Le Théâtre Olympia a accueilli 40 000 spectateurs en 2019.*

Parmi les temps forts de la saison, on note une version itinérante de *L'Île des esclaves* de Marivaux, créée par Jacques Vincey et jouée en tournée régionale de mars à juin avant une seconde version plateau créée au Théâtre Olympia en septembre 2019. Une tournée nationale a démarré en 2019 pour continuer en 2020. Mais aussi « *Maladies ou femmes modernes* » et « *Nickel* »

de Mathilde Delahaye et « *Orphée aphone* » de Vanasay Khamphommala.

Autre temps fort, au printemps, l'organisation de WET, qui met toujours en valeurs les comédiens et les techniciens avec 23 représentations pour près de 4 000 spectateurs, dans différents lieux de la métropole tourangelle.

*L'Île aux esclaves, avec les comédiens de l'ensemble artistique du T°.*



© Christophe Raynaud de Lage





## LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

Cet équipement culturel métropolitain géré par la Ville de Tours est situé au nord de la commune. Il connaît une fréquentation annuelle très importante avec 75 500 visiteurs. Plus de 200 000 prêts de documents sont effectués par an. Ces prêts concernent en majorité les livres (près de 150 000), mais aussi les CD (plus de 23 000), les DVD (36 000), les revues (près de 14 000) et les livres audio (3 500).

En 2019, plus d'un millier d'inscriptions de nouveaux lecteurs ont été faites ainsi que 3 000 renouvellements (1 000 enfants et 2 000 adultes).



### ZOOM SUR

#### LE 37<sup>E</sup> PARALLÈLE, FABULEUSE MANUFACTURE DE SPECTACLES VIVANTS

Le 37<sup>e</sup> Parallèle est un espace de création artistique, propriété de Tours Métropole Val de Loire, dédié au théâtre, à la danse, à la musique et au cirque. 10 structures professionnelles y travaillent quotidiennement. Elles gèrent collégalement la vie du lieu et accueillent tout au long de l'année des artistes en résidence, des événements culturels, publics et privés, qui contribuent au développement artistique du territoire.

Évolution très dynamique depuis l'ouverture du lieu en 2015 avec la réalisation de 400 représentations en 2019 (260 en 2018) pour le public métropolitain, générant 1 300 contrats d'intermittent / an, et des achats de spectacles par les programmateurs de festival en France. Le nombre de compagnies accueillies est en forte hausse : 10 en 2016 contre 55 en 2019.



#### À PROPOS DE

## LA PARENTHÈSE

Inauguré en novembre 2016, ce lieu culturel métropolitain, géré par la Ville de Ballan-Miré, connaît un beau développement, grâce à son succès de fréquentation : 54 600 passages ont été enregistrés sur cette année 2019. La médiathèque compte près de 2 000 lecteurs actifs pour 82 948 livres prêtés (+13,8%/2018). 64 animations y ont eu lieu pour 1 211 personnes. L'espace Gaming a reçu 6 704 joueurs sur 242 jours d'ouverture. 20 animations y ont eu lieu pour 189 participants. 237 nouveaux jeux sont venus renforcer la collection. La salle de spectacle a reçu 17 spectacles différents dans le cadre de la saison culturelle pour 2 525 spectateurs. 8 résidences artistiques ont été accueillies sur le site (5 en 2019). Au total, ce sont 78 manifestations qui ont été accueillies sur l'année. Enfin, signe de l'intérêt du public pour ce lieu, La Parenthèse a généré plus de 340 000 recherches dans Google contre 180 000 en 2018.

# 340 000

recherches Google  
pour la Parenthèse en 2019  
contre 180 000 en 2018





151947<sub>T</sub>

DE DÉCHETS COLLECTÉS  
ET TRAITÉS EN 2019

374180

VISITES DANS  
LES DÉCHÈTERIES DE  
LA MÉTROPOLE EN 2019

750

FOYERS ONT TESTÉ  
LE LOMBRICOMPOSTAGE



# COLLECTE ET PROPRETÉ URBAINE

Un service efficace sur l'ensemble du territoire **62**

Trier et valoriser les déchets **66**

Des missions d'information et de sensibilisation **68**

La propreté urbaine : Des villes plus agréables pour la métropole **70**



*La Direction Déchets et Propreté compte 328 agents et 49 saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts.*

**Jean-Luc GALLIOT**

*8<sup>ème</sup> Vice-Président de  
Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué au développement  
durable, à la propreté urbaine,  
à l'énergie et à la valorisation  
du patrimoine naturel et paysager.  
Maire de Notre-Dame-d'Oé.*



# UN SERVICE EFFICACE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Tours Métropole Val de Loire assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés des 22 communes membres pour la seule compétence traitement, et depuis 2003 pour la collecte des déchets ménagers. Le territoire représente 299 847 habitants répartis sur 39 000 hectares. Tours Métropole Val de Loire exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la direction Déchets & Propreté compte au 31 décembre 2019, 328 agents permanents et 49 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur 3 dépôts et fait appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

## UN SERVICE DE COLLECTE AUX OBJECTIFS MULTIPLES

La gestion des déchets ménagers par Tours Métropole Val de Loire permet d'offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.



### À SAVOIR 2019

#### LE FINANCEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM avec un taux unique de 8,96% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce financement est complété par la redevance spéciale assujettie par les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens CITEO, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation. En 2019, les dépenses de fonctionnement étaient de 34 949 114 € et les recettes de fonctionnement de 41 151 929 €, ce qui donne un coût moyen à l'habitant de 114,3 € et un coût à la tonne collectée et traitée de 230 €.

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une baisse du tonnage global de -1,5% par rapport à 2018. Le tonnage total collecté et traité est de 151 947 tonnes soit 508 kg de déchets produits au total par habitant et par an. Le taux global de valorisation est de 54% soit +2% en une année.



151947<sub>T</sub>

de déchets collectés  
et traités en 2019 soit  
une baisse de 1,5%  
par rapport à 2018







## À PROPOS DE

# LES MISSIONS DE LA RÉGIE DE LA COLLECTE

La Métropole dispose d'une unité collecte dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts (dépôt nord, dépôt centre et dépôt sud).

Cette régie de collecte effectue les missions suivantes :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La-Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours ;
- la collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, La-Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph et Saint-Pierre-des-Corps - La collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la Métropole ;
- le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés sur les communes de Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours ;
- le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hypercentre de Tours

La Métropole fait appel à des prestataires privés pour les missions suivantes :

- les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry
- les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Etienne-de-Chigny
- la collecte des cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) par l'entreprise TRI 37
- la collecte des conteneurs d'apport volontaire réalisée par l'entreprise VÉOLIA

## Les autres collectes : un service sur mesure

### • La collecte des déchets résiduels

est conteneurisée, la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est majoritairement de deux passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

### • La collecte sélective des emballages

et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée avec un passage par semaine. Les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux/revues/magazines produits par les ménages et entreprises assimilées.



### • La collecte des déchets végétaux

est organisée sur 21 communes entièrement conteneurisées avec un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre à février inclus), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers (le second est facturé).

### • La collecte des objets encombrants

est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour les 22 communes de la Métropole. Certains bailleurs bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, *a minima*, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Deux équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de 3 camions plateaux. ►►





## À PROPOS DE

# DEUX UNITÉS D' ACTIONS SPÉCIFIQUES



### • L'UNITÉ BACS

Elle a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte-à-porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de la Métropole. Les missions principales sont la livraison en porte-à-porte des conteneurs (nouveau producteur, échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs

individuels et des trisacs. Le parc total de bacs roulants représente 232 128 bacs tous flux confondus.

### • L'UNITÉ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux.

- Le nettoyage : principalement sur les points d'apport volontaire enterrés de la Métropole mais aussi sur les conteneurs hors sol de l'hypercentre de Tours, deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. À l'aide de deux véhicules utilitaires équipés d'un nettoyeur haute pression, ils procèdent à un lavage bi-hebdomadaire.
- La maintenance : deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées



et au maintien en bon état des équipements. Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés avant leur mise en service. Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.



• **La collecte des cartons** est une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole. Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

• **La collecte du verre** est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs : les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte manuelle, à l'aide d'une benne avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de caissettes ou de bacs spécialement dédiés.

### • La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés en régie

existe depuis janvier 2017, destinée à la collecte des ordures ménagères résiduelles et du tri sélectif entre la Loire et le Cher.



# TRIER ET VALORISER LES DÉCHETS

La valorisation des déchets collectés sur le territoire métropolitain et leur tri demeurent un pilier de la politique environnementale de Tours Métropole Val de Loire.



Le centre de tri de La Riche

## 374180

visites dans les déchèteries  
de la Métropole  
en 2019

## 39 988

tonnes ont été déposées,  
soit un apport moyen  
de 106 kg par visite

### LES DÉCHÈTERIES

L'unité déchèteries et moyens matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels.

Tous les habitants des communes de Tours Métropole Val de Loire disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile. En 2019, les déchèteries ont reçu **374 180 visites**, et **39 988 tonnes** ont été déposées, soit un apport moyen de 106 kg par visite. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre. Près de 90 000 cartes d'accès sont en service. Depuis février 2019, les demandes de cartes sont dématérialisées sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire.

### LE TRI ET LA VALORISATION DES EMBALLAGES ET DES JOURNAUX-MAGAZINES

Tous les emballages recyclables et papiers collectés (19 277 tonnes) sont triés au centre de tri de La Grange David à La Riche avant d'être expédiés vers des filières







de recyclage. Le transport des matériaux est assuré par les repreneurs qui sont COVED pour la reprise des cartons, des canettes aluminium et acier et des briques alimentaires, PAPREC pour les bouteilles, pots, barquettes et films plastiques, et VERALLIA pour le verre ménager (9080 tonnes).

Les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et le soutien des éco-organismes atteignent la somme de 3 638 526 €, en baisse de 13 %.

### LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

En 2019, 28 105 tonnes de déchets verts et souches collectées sur le territoire de la Métropole ont été traitées sur les quatre plateformes de compostage utilisées par Tours Métropole Val de Loire (Chanceaux-sur-Choisille, Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin qui appartient à Tours Métropole Val de Loire). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

### LE TRANSFERT ET L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de la Métropole soit 70 200 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de services techniques ou tout-venant de déchèteries) sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires.

La Métropole utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David, à La Riche et le Bois de Plante, à Saint-Pierre-des-Corps.

Quai de transfert de la Grange David



### LE TRI ET LA VALORISATION DES ENCOMBRANTS

En 2019, 2 158 tonnes d'encombrants ont été déposées sur la plateforme de démantèlement des Douets par le service de la collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en 3 fractions (ferrailles, DEEE et bois) lesquelles sont valorisées à hauteur de 74 %.





*Un projet d'activité pédagogique sur les déchets cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de CE2 au CM2.*

# DES MISSIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

**750**  
foyers ont testé le lombricompostage

**125**  
bornes textiles implantées sur le territoire

**Intervenir dans le milieu scolaire, communiquer et être proche des habitants sont les actions qui restent au cœur des missions de la Métropole. Voici celles réalisées durant l'année 2019.**

## **LE PROGRAMME DE PRÉVENTION 2019**

- Depuis 2003, 21 077 composteurs ont été distribués. Parallèlement, 750 foyers ont testé le lombricompostage. Ils ont permis de détourner 75 kg de déchets par an et par foyer soit un total d'environ 56 tonnes.
- De nombreuses communes sont équipées de bornes textiles afin de répondre à une forte demande des usagers. 125 sont implantées sur le territoire. Elles permettent de collecter 979 tonnes par an.
- En 2019, 35 720 étiquettes Stop-Pub ont été recensées, soit un taux d'apposition de 24 %, pour environ 1 250 tonnes/an de prospectus évités.

- Plus de 3 200 visiteurs ont déposé environ 14 tonnes de Petits Appareils en Mélange, 300 kilos d'ampoules/néons, 450 kilos de piles, plus de 1 000 cartouches d'encre, 4 000 radiographies, 3 tonnes de textiles et 250 paires de lunettes à la Trimobile en 2019.

## **APPRENDRE LES BONS GESTES DÈS L'ENFANCE**

Depuis octobre 2016, 4 prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements de tri (centre de tri, plateforme de compostage). Ils peuvent aussi intervenir dans une classe, sur des thématiques concernant le tri des déchets.

Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à la gestion des déchets et son impact sur l'environnement.

Un projet d'activité pédagogique sur les déchets cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2019, les 4 structures JTS, Sepant, Couleurs Sauvages et Artefacts ont, au total,



mené 215 animations et visites pour 5 337 élèves sensibilisés.

### UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Six ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population en matière de collecte sélective. Leurs interventions sont directement liées à l'optimisation de la collecte sélective des déchets, impliquant les usagers dans le but d'augmenter les performances qualitatives et quantitatives de tri.

Parmi ces interventions, on compte notamment :

- L'information auprès des usagers de la collecte : expliquer les consignes de tri, répondre aux questions concernant les déchets et organiser des animations afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- Les actions quotidiennes : au nombre de 1366 en 2019, elles représentent les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs afin de sensibiliser 1 427 personnes. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes métropolitaines liées aux déchets.
- Les informations de groupes et stands : les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage. 27 animations et stands ont eu lieu afin de rencontrer environ 7 000 personnes.
- L'habitat collectif : l'action de Tours Métropole Val de Loire permet d'informer, ou ré-informer les habitants de logements d'habitat collectif sur les consignes de tri, d'apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension et de vérifier ou mettre en place la signalétique sur le tri dans les locaux poubelles des immeubles.

- Les actions complémentaires : 33 enquêtes de sensibilisation sur les règles de présentation des bacs à déchets sur le secteur de l'hyper centre de Tours afin d'informer 707 foyers ; information de la collecte des cartons auprès des commerçants ; mouvement des gilets jaunes : information de retrait de 1 000 bacs retirés de la voie publique ; 21 mises en place de PAVE pour sensibiliser 981 foyers et 369 interventions chez les professionnels.

### LES OUTILS ET MOYENS DE COMMUNICATION

- Des tri-sacs de 40L qui permettent de descendre plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou bornes à verre (4 200 tri-sacs jaunes et 3 600 tri-sacs verres ont été distribués).
- Des documents rappelant les consignes de tri et pouvant être affichés dans les logements (5 000 guides de tri PAVE, 1 600 mémos pour le tri, 600 stickers consignes de tri, 420 affiches locaux poubelles, 1 300 aides-mémoires, 2 000 réglettes pour le tri distribués lors des interventions).
- Des visites grand public du centre de tri des emballages ménagers : en 2019, elles sont au nombre de 32 pour des publics relais (associations, ALSH, divers), soit 550 visiteurs adultes accueillis, et au nombre de 12 visites portes ouvertes pour un total de 115 personnes venues en soirée.
- Des stands et manifestations : Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour assurer la communication événementielle sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total pour l'année 2019, 24 stands d'information ont permis de rencontrer plus de 2 150 personnes sur des événements grand public (sportifs, culturels...).



# 1366

interventions  
réalisées par  
les ambassadeurs  
de collecte

# LA PROPRETÉ URBAINE : DES VILLES PLUS AGRÉABLES POUR LA MÉTROPOLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, les missions de Propreté urbaine de deux de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours sont assurées par un service rattaché à la direction Déchets et Propreté de Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre d'un dispositif de service commun.



*En plus de leurs missions quotidiennes, les agents restent très réactifs aux demandes urgentes et ponctuelles (viabilité hivernale...).*

172 agents

892

demandes d'interventions enregistrées et traitées

5 298

tonnes de déchets collectés

12 431

graffitis traités

16 383

affiches et autocollants enlevés

496 630

sacs à déjections canines distribués

Le service met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté des voies, espaces, places et parvis publics afin d'offrir aux habitants des deux villes, des prestations efficaces et de qualité. Le respect de la réglementation et de la sécurité des agents est scrupuleusement suivi, tout en préservant l'environnement urbain des usagers ainsi que leurs besoins.

L'ensemble des tâches liées à la propreté urbaine est assurée par 172 agents qui accomplissent 7 jours sur 7 et 365 jours par an les actions suivantes :

- Nettoyage des espaces publics (voiries, trottoirs, quais de bus et de tramway) et des places de marché



- Collecte des corbeilles de rue, enlèvement des déjections canines et approvisionnement de sacs installés dans les canipropres
- Lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage, fauchage des fossés et talus, élimi-

nation des plantes invasives sur les plans et les cours d'eau.

Dans le même temps, les agents restent très réactifs aux demandes urgentes et ponctuelles (viabilité hivernale, balayage après accidents ou manifestations...).

## 16 SITES SUR LE TERRITOIRE

Les 172 agents sont répartis sur 16 sites : la direction du service (située au siège de la Métropole), le dépôt du Menneton (site principal), deux sites secondaires à Tours Nord et à Joué-lès-Tours et 12 autres lieux répartis sur l'ensemble du territoire des deux villes principales. Le résultat obtenu passe, tout d'abord, par un travail de fond régulier mais aussi par l'élaboration de nombreux plannings prévisionnels qui sont étudiés en fonction des besoins, et enfin par une réactivité de l'ensemble du personnel face aux demandes urgentes traitées, hiérarchisées et réparties dans les équipes par le secrétariat situé au cœur du site principal, le dépôt du Menneton.

## PROJETS EFFECTUÉS EN 2019

- Ouverture de la plateforme de déchargement du dépôt de la Douzillère sur la commune de Joué-Lès-Tours
- Commandes de nouveaux matériels destinés au renouvellement de la flotte et à la mécanisation de certaines tâches (souffleurs électriques, désherbage mécanique).









17 M<sub>DE</sub>M<sup>3</sup>  
D'EAU TRAITÉE

21<sub>KM</sub>  
DE CURAGE  
DES RÉSEAUX

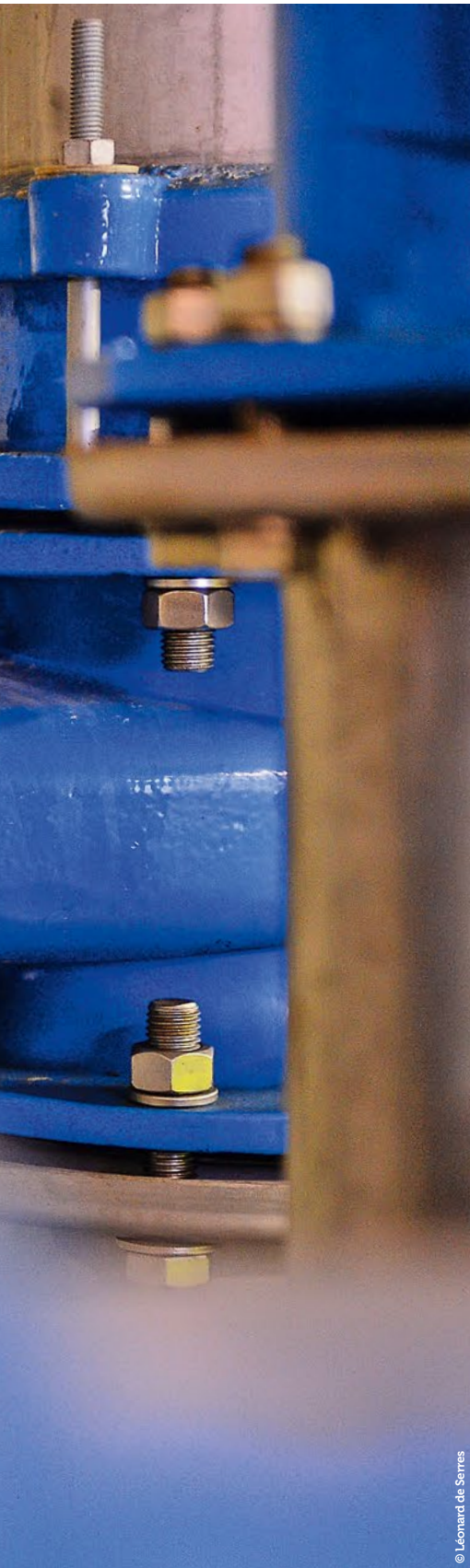
17<sub>KM</sub>  
DE RÉSEAU D'EAU  
POTABLE RÉNOVÉE



# EAU POTABLE ET ASSAINIS- SEMENT

L'assainissement : **74**  
pour une eau de qualité !

L'eau potable **77**



© Léonard de Serres

*Usine de production  
située quai Portillon à  
Saint-Cyr-sur-Loire.*

## **Bertrand RITOURET**

*10<sup>ème</sup> Vice-Président  
de Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué à l'eau et à l'assainissement.  
Maire de Luynes*



© Bertrand Carrière

# L'ASSAINISSEMENT : POUR UNE EAU DE QUALITÉ !

Distribuer une eau de qualité et la rendre la plus propre possible, telle est la mission quotidienne de la Métropole. Pour ce faire, elle s'appuie sur un patrimoine très riche : technologique (3 200 km de réseaux d'eau potable et d'assainissement), notre ressource en eau et enfin le patrimoine humain.

## 1384 km

de réseaux  
d'eaux usées

## 230

postes de pompage

## 36 276

regards de visite

## 16

stations d'épuration  
qui ont permis de  
traiter 17 millions  
de m<sup>3</sup> d'eau (près  
de 7 000 piscines  
olympiques)

## 21 km

de réseaux curés

### LA GRANGE DAVID, UNE STATION VERTUEUSE

La station d'épuration des eaux usées de la Grange David comprend un procédé de méthanisation des boues. La fermentation des boues qui en découle, produit un biogaz riche en méthane. Suite à la construction de l'unité d'injection de biométhane, le biogaz généré est traité dans un but de valorisation énergétique.

En 2019, la valorisation énergétique de biogaz a permis de produire 10026 MWh PCS soit l'équivalent de la consommation de **862 foyers**. Cette production énergétique est en progression de 1,5% par rapport à l'année

dernière et 2,6% par rapport à la première année d'exploitation. Cette consommation représente la réduction de **4 312 tonnes de CO<sub>2</sub> rejetées**.

### AMÉLIORATION DE LA FILIÈRE DE TRAITEMENT DES BOUES À LA STATION DE GLATINET

En prévision d'une augmentation prochaine de la charge à traiter sur cette station, Tours Métropole Val de Loire a réalisé un chantier de modernisation de la filière de traitement des boues de la station de Glatinet, une des 16 stations de la Métropole, située à l'extrémité Sud de Joué les Tours. En effet, il était auparavant nécessaire de faire venir une unité mobile de traitement, coûteuse.

Les travaux ont permis la construction d'un bâtiment de déshydratation en bois plein d'un silo de chaux de 15 m<sup>3</sup>, d'une cuve de mélange de pré-chaulage, d'une centrifugeuse, de deux vis de convoyage pour transférer les boues déshydratées dans l'aire de stockage et d'une aire de stockage de 280 m<sup>2</sup> compartimentée en 4 box afin de constituer les lots de boues







Étape de traitement (oxydation à l'air) de l'eau potable dans l'usine Quai de Portillon à Saint-Cyr-sur-Loire.

qui devront être analysés avant épandage afin de s'assurer de leur conformité à la réglementation. Cette aire est couverte. Les travaux ont été achevés en avril 2019.

### LIAISON ROCHECORBON - TOURS

La station d'épuration de Rochecorbon était devenue obsolète et ne permettait plus de rejeter les eaux usées dans la Loire avec un traitement satisfaisant. La Métropole avait 2 choix : reconstruire la station d'épuration ou basculer les eaux vers la station de la Grange David à la Riche. Le second choix a été fait, car même si légèrement plus onéreux à la construction, l'investissement devient beaucoup plus intéressant à moyen terme puisqu'il permet une exploitation moindre des installations à Rochecorbon et d'utiliser la capacité de traitement résiduelle sur la station très moderne de la Grange David.

La station de pompage permet de renvoyer toutes les eaux, y compris lors de pics de débit, vers le « collecteur centre » situé au bout du Quai Paul Bert. Ce sont près de **4 km** de réseaux qui ont été posés, en partie dans le corps de digue nécessitant des procédures particulières. Le chantier aura coûté au total **2,8 M€**.

### LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

Inutile de faire des grands travaux si les eaux rejetées le sont au mauvais endroit, la cellule contrôle veille au grain. À chaque vente de

bien, les usagers ou les notaires sont invités à faire vérifier les installations : que les eaux usées rejoignent le réseau d'eaux usées pour être traitées et les eaux pluviales, lorsqu'elles ne sont pas polluées peuvent rejoindre le réseau d'eaux pluviales dont le traitement est beaucoup plus sommaire. En 2019, 970 contrôles ont été réalisés.

Par ailleurs, en zone dit « d'assainissement non collectif », c'est le SPANC qui prend le relais pour contrôler l'installation, minimum tous les 8 ans. En 2019, 204 avis sur nouvelles installations ont été émis, 352 contrôles périodiques et 85 contrôles dans le cadre de ventes ont été réalisés.

## RUPTURE DE CANALISATION BOULEVARD CHURCHILL

Le mardi 12 novembre 2019 vers 16 heures, un trou s'est formé sur la voie de gauche du Boulevard Winston Churchill à Tours dans le sens est-ouest au niveau de la place Nicolas Poussin. Les 2 voies de circulation ont immédiatement été coupées face au risque d'effondrement de la chaussée. Il a été rapidement fait le lien avec une canalisation de refoulement d'eaux usées qui traverse le Boulevard à cet endroit.

Les travaux s'avèrent importants.

La canalisation est située à plus de 6 mètres de profondeur.

Le chantier est prioritaire : ce sont 16 000 véhicules par jour qui empruntent ce boulevard.

La logistique mise en œuvre a été importante : les équipes se relaient pour effectuer jusqu'à 15 heures par jour.

Par chance, les eaux usées peuvent être dérivées vers un autre circuit par temps sec. Quelques débordements chez les usagers sont à déplorer mais aucune pollution vers le milieu naturel : c'est en effet près du quart du centre ville de Tours qui transite par ce tuyau ! Les travaux sont réalisés et finalisés en 10 jours.



## 2 PRIX NATIONAUX POUR UN CHANTIER HORS NORME : LE TUNNEL SOUS LA LOIRE

Les travaux de restructuration du poste de refoulement du Pont de la Motte ont conduit à la réalisation d'un forage en microtunnelier d'un diamètre de 2,20 mètres sous la Loire constituant une galerie sous fluviale, permettant de recevoir outre une conduite d'assainissement, une canalisation d'eau potable mais également 5 fibres optiques pour le développement du réseau de communication.

Cette fabuleuse réalisation a été récompensée par plusieurs prix. Ainsi le palmarès des « Trophées du sans tranchée » organisé tous les deux ans par la Fédération France Sans Tranchée Technologie (FSTT) a récompensé dans la catégorie « Travaux neufs » le franchissement de la Loire par microtunnelier modernisé avec la capacité de réaliser des tirs courbes d'un diamètre de 2,20 mètres de faible rayon à l'aide de joints hydrauliques spéciaux.

Pour attribuer ce prix, le jury a souligné la grande complexité du dossier sur le plan technique et administratif, le bel effort de communication auprès de différents publics, ainsi que l'innovation technique de ce projet, ce type de réalisation étant une première dans le domaine.

Lors des 8<sup>ème</sup> victoires de l'investissement local remises au salon des maires le 20 novembre 2019, ce chantier a également reçu le prix de la « Transition écologique » en mettant en avant la protection de la Loire en supprimant les anciennes canalisations d'eaux usées constituant le principal risque de pollution, en sécurisant l'alimentation en eau potable de 50 000 personnes et en apportant le très haut débit à 80 000 personnes par l'installation de 5 fibres optiques.



© Léonard de Sèrres

### À SAVOIR 2019

#### DES TRAVAUX DE SÉCURISATION ET DE CONSTRUCTION POUR L'EAU POTABLE

Le cœur de l'agglomération tourangelle est alimenté par des prélèvements d'eau dans 2 îles de la Loire (Île Aucard et Île aux Vaches). Cette eau traitée est transportée dans deux directions : Nord et Sud.

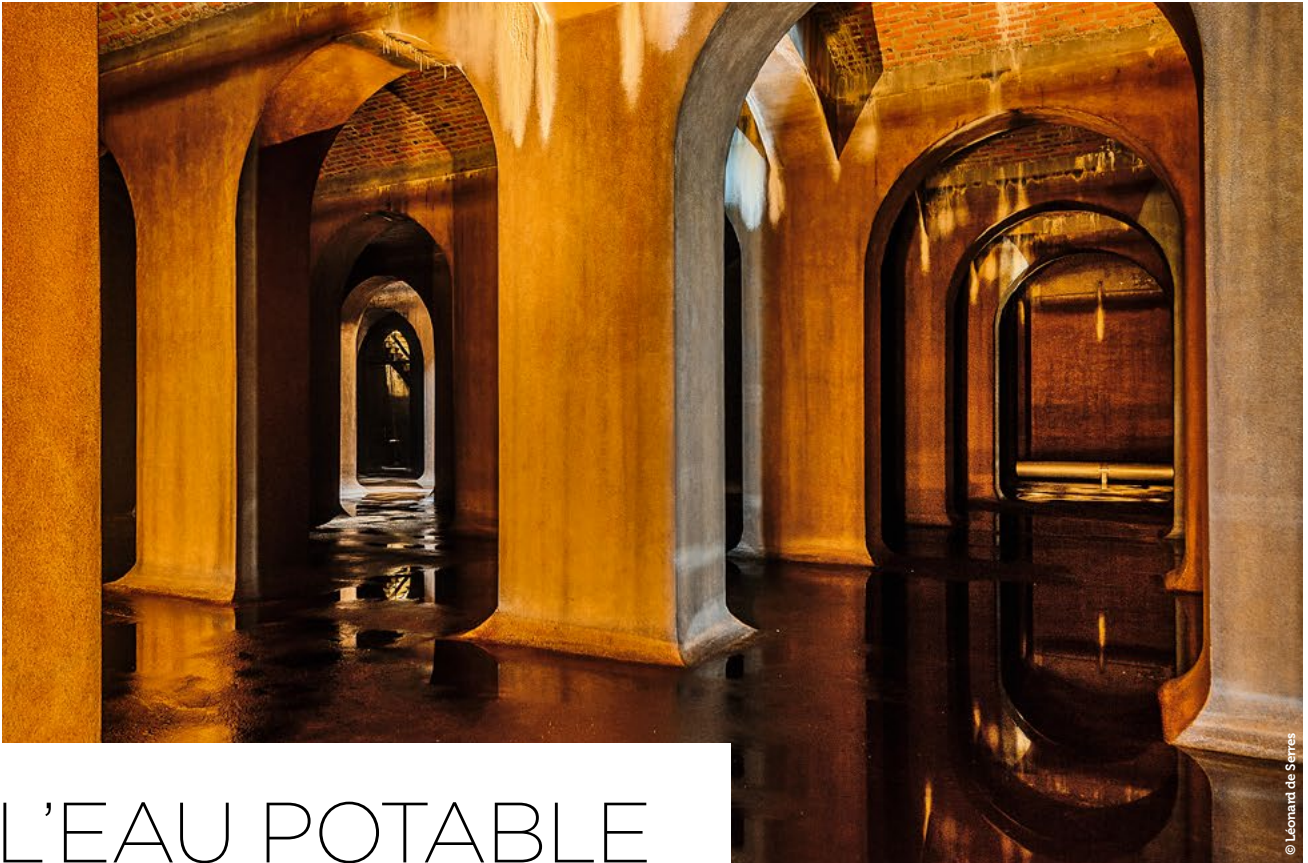
Si les deux rives de Loire sont bien desservies par un réseau maillé et suffisamment dimensionné, la traversée du Cher présente une fragilité et ne permet pas de faire face aux enjeux d'accroissement du nombre et du développement de l'activité dans le Sud de l'agglomération tourangelle.

Aussi les études lancées ont montré la nécessité de renforcer les conduites d'alimentation en eau potable par supportage en suspension sous la dalle préfabriquée du Pont Sanitas. Le montant de l'opération est de 807 215,50 € HT, soutenu par une Dotation au Soutien de l'Investissement Local (DSIL - aide de l'état).

*Poste d'une conduite en encorbellement sous les Ponts du Sanitas.*







© Léonard de Serrès

Réservoir d'eau potable de la Tranchée à Tours.

# L'EAU POTABLE

**Largement présente sur notre territoire, la ressource en eau doit être préservée tant en qualité qu'en quantité. Dans la Métropole, quatre ressources sont sollicitées : l'eau issue des alluvions de la Loire, l'eau issue du Cher, l'eau issue de la nappe du Turonien et l'eau issue de la nappe du Cénomani.**

La sécheresse a marqué l'été 2019. La Loire et le Cher se sont rarement trouvés aussi bas depuis des décennies. Bien conçus à l'origine, les ouvrages de prélèvement en Loire de la Métropole ont permis de passer la crise sans encombre. Pourtant, la prise d'eau dans le Cher de l'usine de Joué-lès-Tours s'est tarie pendant 8 semaines, obligeant à augmenter le prélèvement dans la nappe de secours (nappe profonde du Cénomani). Les voisins de la Métropole ont également été directement touchés par la crise. Les prélèvements en Loire à l'Ouest de Cinq-Mars-La-Pile (Communauté de Communes de Touraine Ouest Val de Loire) et de Vouvray à l'Est n'ont pu être assurés et les collectivités concernées se sont tournées vers la Métropole puisque dans l'incapacité d'assurer la continuité du service

d'eau potable. Ainsi, la Métropole a pu exporter l'eau produite et assurer la solidarité nécessaire et évidente face à la crise.

## LA RESSOURCE

Cette situation, exceptionnelle en 2019, alerte sur une possible répétition voire aggravation de ce type de problème. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux se poursuit et a pour objectif de projeter les infrastructures pour faire face à l'évolution de la Métropole mais également faire face aux possibles conséquences du changement climatique.

Cet épisode ne vient pas diminuer les performances de la Métropole en matière de gestion des ressources, bien au contraire ! Entre 2018 et 2019, les prélèvements dans la nappe fossile du Cénomani ont baissé de 9%. Depuis 2005 (période de référence du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux – SDAGE), ce chiffre est passé de 7 723 873 à 6 020 660 m<sup>3</sup> soit **22 % d'économies à l'échelle de la Métropole**. C'est un excellent résultat puisque conforme à ce qu'avait fixé les autorités à l'époque.

Ce succès est dû à une meilleure gestion de la ressource dans sa globalité puisque **les prélèvements dans la Loire et le Cher ont également baissé de plus de 6%**. La Métropole a été très économe sur ses prélèvements en 2019 !

17 **KM**  
de réseaux  
renouvelés

9%  
de prélèvement  
en moins dans  
la nappe fossile  
du Cénomani  
entre 2018 et 2019

## LE RENDEMENT

La préservation de la ressource passe par une lutte sans relâche contre les pertes en eau. Pour cela, il faut non seulement rechercher et réparer les fuites mais également renouveler les réseaux.

En 2019, le rendement est passé de 84,3 % contre 81,7 % en 2018.

L'an dernier, ce sont **17 km de réseaux renouvelés** sur les 1 800 que comporte la Métropole, soit 0,91 % du linéaire total. Ce chiffre est très bon comparé à la moyenne française de 0,58 % (source : Le Moniteur – Assises de l'eau). Mais il faut encore l'améliorer puisque le taux cible est de 1,2 %, c'est le taux qui permet de pouvoir donner aux générations futures un patrimoine qui a 80 ans d'âge, ce chiffre correspondant à la durée de vie moyenne des canalisations lorsqu'elles sont de qualité. En dessous, l'infrastructure continue de vieillir.

## ZOOM SUR

### LE PRIX DE L'EAU

En matière de gestion quotidienne du service, notons l'intégration de Saint Genouph dans les usagers dorénavant gérés par la régie du service de l'eau. Jusqu'ici facturés par le service usagers Véolia, une évolution contractuelle a été mise en œuvre pour que la régie effectue la facturation de l'eau potable.

Les tarifs pour les particuliers n'ont quasiment pas été modifiés. La Métropole a une nouvelle fois fait le choix de limiter la dégressivité du tarif à Tours qui reste la seule exception en matière de tarif dégressif, jugé moins incitatif en matière d'économie de la ressource.

Le prix moyen reste autour de 1,23 €/HT/m<sup>3</sup> soit en dessous de la moyenne française mais également en dessous de la moyenne départementale. Le prix le plus bas est de 0,79 €/HT/m<sup>3</sup> (Chambray les Tours) et de 2,17 €/HT/m<sup>3</sup> (Druey, Savonnières, Villandry).

Les prochaines années donneront lieu à une harmonisation des tarifs.

La Métropole travaille en permanence pour améliorer le service.

En août 2019, le site internet fait peau neuve et s'attache à informer pour faciliter les démarches au quotidien. Une nouvelle étape sera franchie en 2020 par la mise en place d'une agence en ligne.

## AMIANTE SUR LES ÎLES DE LOIRE : UNE SITUATION ANORMALE, DES SOLUTIONS

En janvier 2019 a eu lieu l'expertise demandée au tribunal administratif d'Orléans afin de faire la lumière sur la présence d'amiante sur 2 îles de Loire (Île Aucard et Île aux Vaches), là où est prélevée l'eau destinée à sa potabilisation. Les conclusions sont sans appel : dans les années 2000, il a été mis en œuvre des travaux entraînant le non-respect du code de la santé publique (les captages doivent être exempts de toute pollution), non-respect du code du travail (les procédures des travaux n'étaient pas adaptées) et non-respect du code de l'environnement (les îles de Loire bénéficient des protections parmi les plus restrictives). La Métropole a pris le sujet à bras le corps et a lancé en 2019 toutes les opérations nécessaires à la protection du public et des usagers : **50 analyses d'eau** ont été réalisées, aucune ne montre la présence de fibre. 70 mesures d'air ont également été réalisées aux abords des sites, toutes sont exemptes de fibre d'amiante. **240 prélèvements de sol** ont permis de cartographier la présence d'amiante et programmer très précisément les travaux qui sont planifiés pour l'Île Aucard à l'été 2020. Aujourd'hui il convient d'être rassurant : le retrait des matériaux est indispensable car anormal, mais tout danger pour la santé des travailleurs ou des usagers est écarté.







*En 2019, le prix moyen de l'eau est resté autour de 1,23 €/HT/m<sup>3</sup> soit en dessous de la moyenne française mais également de la moyenne départementale.*  
© Leonard de Serres





2<sub>HA</sub>

POUR LA NOUVELLE FERME  
MARAÎCHÈRES DE SAINT-  
PIERRE-DES-CORPS

10 000

PERSONNES LORS  
DE LA FÊTE D'AUTOMNE  
À LA GLORIETTE

670

BÂTIMENTS COMMUNAUX  
ET MÉTROPOLITAINS GÉRÉS



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Vers l'autosuffisance alimentaire **82**

Les Îles Noires, un fort  
potentiel agricole **83**

Éducation à l'environnement **84**

Au cœur de la biodiversité **85**

L'écopâturage **85**

Protéger le territoire des inondations **86**

La gestion des milieux aquatiques **87**

Pour une meilleure maîtrise  
énergétique **88**



© Charlotte Boisseau

Les 58 premières parcelles  
des jardins collectifs de  
La Gloriette à Tours ont été  
inaugurées le 22 juin 2019.

## Jean-Luc GALLIOT

8<sup>ème</sup> Vice-Président de  
Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué au développement durable,  
à la propreté urbaine, à l'énergie et à  
la valorisation du patrimoine naturel  
et paysager.  
Maire de Notre-Dame-d'Oé.



© Bertrand Carrière

## Corinne CHAILLEUX

12<sup>ème</sup> Vice-Présidente de  
Tours Métropole Val de Loire.  
Déléguée aux archives,  
aux moyens généraux,  
et aux risques technologiques.  
Maire de Druye.



© Damien Patoux

## Jacques LE TARNEC

13<sup>ème</sup> Vice-Président de  
Tours Métropole Val de Loire.  
Délégué à la politique alimentaire  
et à la GEMAPI (Gestion des  
milieux aquatiques et prévention  
des inondations).  
Maire de Berthenay.



© Bertrand Carrière



# VERS L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE

**En collaboration avec les acteurs des filières agricoles et alimentaires, Tours Métropole Val de Loire poursuit la mise en œuvre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT). Initié en 2017, ce projet a pour objectif d'accroître l'autosuffisance alimentaire du territoire métropolitain et de garantir une alimentation de qualité aux consommateurs tout en permettant aux producteurs locaux de vivre de leur travail.**

Pour y parvenir, la Métropole et ses communes membres travaillent notamment à relocaliser la production agricole et ce plus particulièrement dans l'aire périurbaine de Tours. Le diagnostic territorial du PAT a en effet permis de recenser 430 hectares de friches et 76000 hectares de prairies et autres surfaces disponibles pour un usage agricole dans un périmètre de 15 km autour du cœur métropolitain.

Compte tenu de ces éléments, l'installation et l'accompagnement de maraîchers figurent donc en bonne place parmi les actions développées par le PAT de Tours Métropole Val de Loire. Après l'installation de trois premiers maraîchers, Tours Métropole a implanté, en

2019, deux exploitations : celle de Guillaume Geffard sur un terrain de 2 hectares à Saint-Pierre-des-Corps et celle de Pierre Chartier, aux Îles Noires à La Riche.

Pour consolider le développement de la filière, Tours Métropole a lancé une réflexion sur l'implantation d'une légumerie sur son territoire. Ce projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité qui a été réalisée par le bureau d'études Empreinte Culinaires au cours de l'année 2019. Cet outil permettrait notamment la transformation des produits maraîchers locaux et garantirait leur distribution en circuit-court (dans la restauration collective par exemple).

## UN RAPPROCHEMENT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Dans cette perspective et pour accompagner de manière globale la dynamique du PAT métropolitain, Tours Métropole Val de Loire s'est rapprochée de la Chambre d'Agriculture d'Indre et Loire. Une convention unissant les deux parties a été adoptée et a permis l'accompagnement du PAT de Tours Métropole Val de Loire par la Chambre d'Agriculture ainsi qu'une étude de maillage territorial et le soutien à la manifestation Ferme Expo.

L'adoption de la convention « Structurer les circuits-courts à grande échelle en Indre-et-Loire » par Tours Métropole Val de Loire et divers acteurs a, quant à elle, permis d'initier une réflexion sur la mise en place d'un maillage complet d'outils de transformation, de commercialisation et de solutions logistiques à l'échelle départementale.

D'autres collaborations ont également vu le jour. Un protocole a été adopté entre TMVL et les communes membres volontaires le 4 juillet 2019. Ce protocole promeut le développement d'une agriculture locale et saine au sein de la restauration collective. 11 communes l'ont aujourd'hui signé : Ballan-Miré, Berthenay, Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, Notre-Dame d'Oé, Rochecorbon, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-de-Chigny, Tours.

*Un diagnostic territorial du Projet Alimentaire Territorial a été réalisé.*







© Léonard de Serres

# LES ÎLES NOIRES, UN FORT POTENTIEL AGRICOLE

## À SAVOIR 2019

### DU MATÉRIEL POUR LES MARAÎCHERS

La viabilisation des terrains d'exploitation est assurée par Tours Métropole et les porteurs de projet. Des infrastructures d'accompagnement du projet (local de rangement, armoire frigorifique, pompe d'irrigation, clôtures, etc.) sont proposées aux porteurs de projet.

La Métropole a également investi au cours de l'année dans certains types de matériels agricoles : une chambre froide a été installée sur l'exploitation de Clara Dupré à Fondettes et des travaux d'entretien ont été réalisés sur le bâtiment de stockage de Stéphane Galisson à Berthenay.

**Les Îles Noires, situées en bords de Loire à La Riche, s'étendent sur près de 120 ha de terres inondables. Déjà lieu de promenade connu des habitants, elles disposent d'un fort potentiel agricole et de loisirs.**

Une première exploitation maraîchère a été inaugurée en juin 2019 par les élus de la Métropole et de la commune. Yolain Gauhier y cultive en permaculture des légumes et herbes aromatiques qu'il vend sous forme de paniers. Une activité de type « guinguette », gérée par une association et connue sous le nom « Arose Loire » est également développée à proximité de l'exploitation. Un second maraîcher, Pierre Chartier, est en cours d'implantation. Il devrait proposer ses premières cultures en 2020. Un apiculteur, hébergé sur une parcelle municipale, vient compléter l'offre agricole sur le site.

### UN CHEMINEMENT PIÉTON ET CYCLABLE

Pour préfigurer de nouvelles installations, la Métropole poursuit l'acquisition de parcelles, les entretient et, quand c'est nécessaire, procède aux démolitions de bâtiments jugés dangereux ou insalubres. Elle a par ailleurs mis en œuvre une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale afin de procéder au relogement et à la réinsertion de familles en difficulté.

Un premier chantier d'infrastructure (légère) a également débuté en 2019, consistant à aménager un cheminement piéton et cyclable, avec des ouvertures en direction du fleuve. Ce cheminement rejoindra à terme l'extrémité « ouest » des Îles Noires, au niveau des carrières de Gévrioux : ce plan d'eau, encore en exploitation par la Ligérienne de Granulats, pourrait devenir un futur espace nautique et écologique destiné aux habitants de la Métropole.

## Coup de projecteur sur...

### TOURS MÉTROPOLE PRÉSENT À FERME EXPO

Pour présenter ses démarches et ses producteurs, Tours Métropole a participé en novembre 2019 à la 3<sup>e</sup> édition du salon régional de l'agriculture et de la gastronomie « Ferme Expo ». Le stand métropolitain a été consacré lors de cette édition au Projet Alimentaire Territorial : des producteurs locaux y ont été invités et des animations grand public y ont lieu. TMVL a également participé durant ce salon à la première édition du Trophée des Territoires. L'objectif de ce concours est de valoriser et récompenser des initiatives, projets, actions ou réalisations innovantes portés par des femmes et des hommes des territoires, à travers de la marque Tours Loire Valley.



© Charlotte Boisseau

### LES JARDINS COLLECTIFS À LA GLORIETTE

Depuis le printemps 2019, les habitants peuvent profiter d'un lopin de terre, niché dans le parc de La Gloriette, à Tours, et y cultiver fruits et légumes dans le respect de l'environnement. Une association d'habitants - « Les Éco jardiniers de la Gloriette » - veille à la bonne gestion des ressources et assure la gestion administrative des parcelles.

Seule obligation pour les locataires : résider ou travailler à moins de 15 minutes du site à pied, en vélo ou en transports en commun. Des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement, des toitures végétalisées sur les abris de jardin, des panneaux photovoltaïques pour produire l'électricité sur le site et une mare alimentée par une éolienne viennent renforcer la neutralité carbone de ces jardins collectifs.





© Yves Brauit, Ville de Tours

# ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

L'espace naturel métropolitain de la Gloriette, situé sur les communes de Tours et Joué-lès-Tours, s'étend sur une centaine d'hectares. En plus d'accueillir, tout au long de l'année, les promeneurs, les cyclistes de La Loire à Vélo et les familles qui viennent y pique-niquer, La Gloriette propose un programme d'animations autour des thèmes liés à la transition écologique.

Les ateliers qui s'inscrivent dans ce cadre s'adressent à un public varié : les familles, les scolaires, les centres de loisirs, mais également des publics plus spécifiques (résidents d'EHPAD, personnes handicapées, crèches...). Ils traitent l'ensemble des thématiques, qu'il s'agisse du jardinage, de l'économie circulaire, de la cuisine, des arts créatifs, de la science...

la Renouée du Japon. Enfin, l'installation des platelages « passe nous » des 2 voiries principales a été réalisé ainsi que la création des passages à gué aux jonctions des voiries secondaires. La « Peupleraie » sera ainsi un nouvel espace de promenade et de détente sur le site.

## POURSUITE DU CHANTIER DE « LA PEUPLERAIE »

Animée, La Gloriette se veut également plus accueillante. Le principal chantier, celui de la « Peupleraie », s'est poursuivi en 2019 : restauration du patrimoine arboré du périmètre (avec des essences locales adaptées aux zones humides) et travaux de terrassement impliquant notamment la création des noues, d'une mare forestière et d'un théâtre de verdure. Il a également été nécessaire de lutter contre une espèce invasive présente dans la zone,

## Coup de projecteur sur...

### LES TEMPS FORTS 2019 À LA GLORIETTE

Quelques temps forts sont venus rythmer l'année 2019 à La Gloriette : une séance de cinéma en plein air ou encore la Nuit des étoiles qui ont chacune réuni 1000 personnes dans la plaine, mais également la Fête d'automne, qui se déroule chaque année à la mi-octobre. Cette fête a réuni près de 10 000 personnes venues profiter de la fin de la saison dans le parc, autour de stands (artisanat, horticulteurs, petites restaurations, etc.), d'ateliers ou de spectacles. Cette fête est également l'occasion d'organiser un repas éco-solidaire, dont les bénéfices sont reversés à la Banque Alimentaire 37. La recette de ce repas – de la convivialité, des produits de saisons et locaux et une réalisation impeccable par les chefs du Foyer des jeunes travailleurs de Tours – a conquis près de 600 personnes en 2019.

## DES ACTIONS POUR LE CLIMAT

Afin de répondre aux enjeux de la transition écologique, la Métropole a engagé une démarche de Plan Climat 2. Elle a recruté au 1<sup>er</sup> décembre 2019 une chargée de mission qui a entamé le diagnostic territorial. Cette dynamique est entretenue par et auprès des communes membres de la Métropole, pour lesquelles est mis à disposition un fonds de concours destiné à financer des actions respectueuses de l'environnement. En 2019, ce fonds a permis de participer à l'achat de 9 véhicules électriques (à 2, 3 ou 4 roues) pour un total de 32 457,87 € d'investissement. Cette solidarité ne s'arrête pas là. Elle est complétée par le matériel partagé, acheté par la Métropole et mis à disposition des communes : des outils d'entretien permettant d'accompagner le développement des techniques alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires. Ainsi une automotrice de désherbage et un désherbeur de gouttelettes d'eau ont été ajoutés à ce catalogue en 2019.

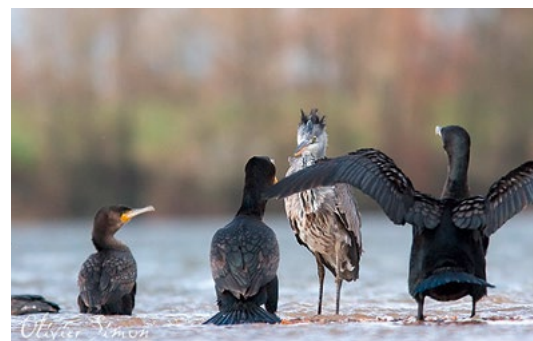


# AU CŒUR DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est aujourd'hui largement menacée. Elle est pourtant indispensable à l'activité humaine et à la qualité de la vie sur terre : la protéger, c'est nous protéger. Cette protection de la biodiversité implique de mieux la connaître. Si les enjeux sont planétaires, de outils locaux existent, comme les inventaires de la biodiversité communale. Tours Métropole en a réalisé ou financé plusieurs sur son territoire, à Chambray-lès-Tours ou Notre-Dame d'Oé. Le dernier en date se situe sur la commune de La Riche.

Celle-ci jouit en l'occurrence d'espaces de fort intérêt écologique en partie ouest de son territoire, en rives de Cher et de Loire. Tours Métropole a souhaité, en particulier,

qu'un effort d'inventaire exhaustif soit porté dans le secteur des Îles Noires, compte tenu des enjeux de valorisation naturelle de ce secteur. L'inventaire, engagé au printemps 2019, a permis d'identifier les principaux groupes taxonomiques : lépidoptères, oiseaux, amphibiens, reptiles, odonates, mammifères... Ce recensement a aussi mis en lumière 296 espèces floristiques ou encore des habitats remarquables. De plus, de nombreuses espèces patrimoniales sont identifiées, notamment la loutre ou le castor en bord de Loire. Mais la vocation de ces inventaires n'est pas qu'académique : les travaux réalisés par la Métropole sur le site s'appuient sur leurs résultats.



*Un inventaire de la biodiversité a été engagé au printemps 2019.*

# L'ÉCOPÂTURAGE

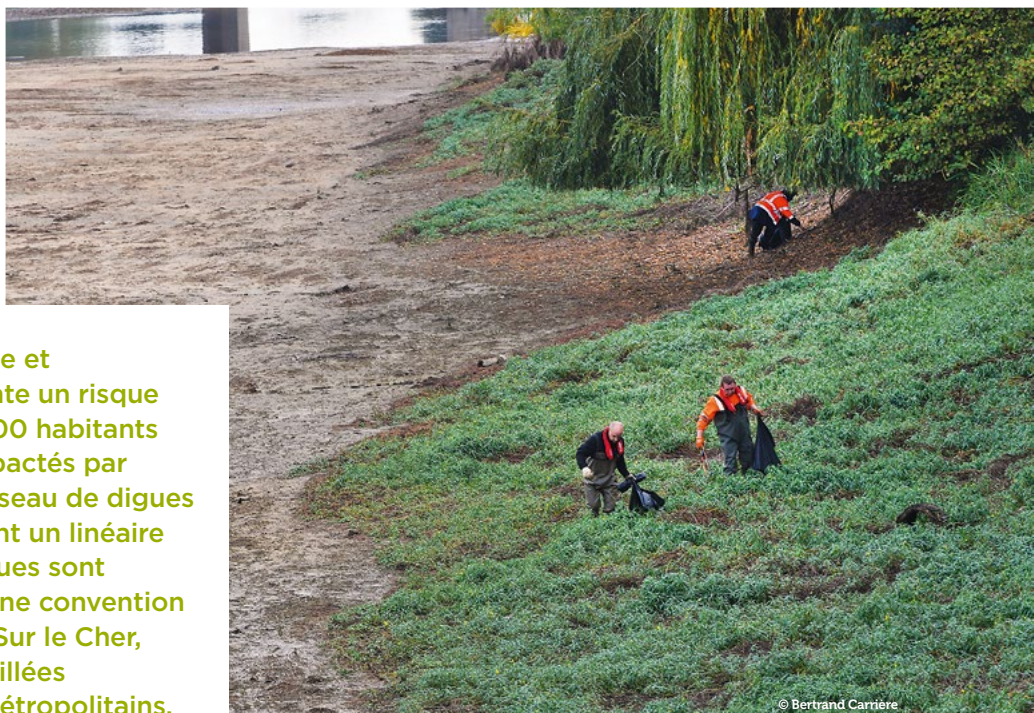
**La Métropole s'inscrit dans une dynamique d'entretien des espaces verts plus vertueuse. Elle développe ainsi depuis 2015 l'entretien par écopâturage. Cette technique, en plus de présenter une alternative aux produits phytosanitaires, permet d'attirer l'attention des habitants, notamment les plus jeunes, sur les moyens de gérer différemment les espaces verts.**



D'abord concentré sur la digue du Cher, le parc de La Gloriette à Tours et les prairies de Cangé à Saint-Avertin, le cheptel métropolitain (des moutons, des chèvres et des équidés) a entretenu en 2019 de nouveaux sites : le Parc Messon à Chambray-lès-tours et le vallon de la Camusière à Saint-Avertin. L'écopâturage se développe d'autant plus qu'il s'articule aujourd'hui avec le Projet Alimentaire Territorial. Dans ce cadre, des espaces verts métropolitains sont mis, par convention, à disposition des éleveurs. Deux exploitations profitent de ces espaces : le Gaec du Patouillard, pour du pâturage bovin, et le domaine de la Bocagère, pour du pâturage caprin et ovin.

Le pâturage extensif présente l'intérêt, avec l'emploi d'herbivores, de maîtriser régulièrement une végétation spécifique, tout en respectant l'environnement, en ne recourant pas aux produits phytosanitaires et peu aux moyens mécaniques. Les zones mises à disposition sont également d'importants réservoirs de biodiversité.

*Le pâturage extensif présente l'intérêt de ne pas utiliser de produits phytosanitaires.*



Situé à la confluence de la Loire et du Cher, notre territoire présente un risque important d'inondation : 125 000 habitants et 83 000 emplois seraient impactés par une crue majeure. De fait, le réseau de digues y est très développé, présentant un linéaire de 80 km ! Sur la Loire, les digues sont gérées par l'État, qui a passé une convention de gestion avec la Métropole. Sur le Cher, elles sont entretenues et surveillées directement par les services métropolitains.

© Bertrand Carrière

# PROTÉGER LE TERRITOIRE DES INONDATIONS

Des travaux sont réalisés régulièrement afin de renforcer la protection du territoire. Des opérations de confortement ont été menées, à partir de septembre 2019, sur un pied de digue à Berthenay, avec la création d'un massif d'enrochement. Des études ont aussi été menées en aval, en vue de renforcer la digue en rive gauche de la Loire. En complément,

un recensement et un repérage des canalisations (qui sont susceptibles de fragiliser les ouvrages) ont été réalisés en 2019.

L'année 2019 imposait aux gestionnaires de digues de régulariser leur système d'endiguement. Outre son importance réglementaire, ce travail a permis d'avoir une connaissance plus fine de la structure de la digue et de son niveau de protection. Ces données constituent une aide précieuse à la prise de décision pour les autorités en cas de réalisation du risque.

## UNE GESTION EN CAS DE CRISE

Si la Métropole est très soucieuse de protéger son territoire contre le risque d'inondation, elle s'implique également sur sa gestion en cas de crise. Car, si le plan ORSEC relève des autorités étatiques, Tours Métropole, en tant que gestionnaire de digues mais également au travers des politiques publiques vitales

qu'elle gère (gestion des déchets ou de l'eau en particulier), doit être prête à réagir en cas d'inondation. L'ensemble des actions à conduire en cas de montée du niveau de la Loire et/ou du Cher a ainsi été planifié, et partagé avec l'ensemble des communes membres de la Métropole.

Pour compléter ces actions, une formation des agents à la surveillance des digues en cas de crue du Cher a été réalisée, afin de fluidifier encore plus la remontée d'information et d'accélérer la capacité de réaction. Près d'une quarantaine d'agents, issus de différents services métropolitains, sont concernés.

## ADOPTION D'UNE STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION

La prévention des inondations implique une parfaite connaissance des ouvrages et des cours d'eau, leur surveillance et leur entretien. Mais, pour aller plus loin et tendre vers un territoire toujours plus résilient, la Métropole a adopté une Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation, qui aspire à renforcer l'acculturation au risque des habitants et des entreprises, d'adopter une urbanisation qui diminue les risques ou encore de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Cette stratégie a été déclinée sous la forme d'un plan, finalisé en décembre 2019.



© TMWL



## LE RISQUE INONDATION, MAIS PAS SEULEMENT

La Métropole est également sujette aux risques technologiques. Afin de protéger la population, elle accompagne l'État dans la relocalisation d'un centre de remplissage de gaz sur la commune de Druye, en dehors de tout périmètre de danger.

La pollution atmosphérique constitue un autre enjeu, même si notre territoire dispose globalement d'une bonne qualité de l'air. Un dispositif de crise, déclenché durant la canicule de l'été 2019, permet notamment de proposer des tarifs adaptés dans les transports en commun.

Le bruit, enfin, est cartographié afin de mesurer les évolutions récentes (tramway, périphérique, nouveaux quartiers...). Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, qui lutte contre la pollution sonore et crée des zones d'apaisement sur le territoire, sera mis à jour sur la base de cette cartographie.

© Leonard de Serres

# LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

La Métropole est membre de 3 syndicats de rivières qui interviennent sur son territoire : le SAVI, sur l'Indre, le NEC sur le Cher et l'ANVAL sur les affluents du nord de la Loire. Ce dernier a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour gérer la Bédouire, le Choisille, la Bresne et la Roumer, représentant plus de 400 km de linéaire de cours d'eau !

En 2019 également, le Nouvel Espace du Cher a réalisé un chantier de restauration sur le Petit Cher afin de lui rendre un cours plus naturel. Les travaux réalisés ont permis de réduire la largeur du cours d'eau et ainsi redynamiser son écoulement. Les berges ont aussi été réaménagées offrant maintenant un espace à découvrir aux promeneurs. Le Nouvel Espace du Cher a également réalisé des travaux de franchissement piscicole du barrage de Civray : si ce dernier est situé en dehors de la Métropole, il préfigure les travaux qui devront être engagés sur le barrage de Savonnières et, plus tard, sur celui de Grand-Moulin à Ballan-Miré.



## Retour sur... Une opération de nettoyage du Cher

La mise en chômage du Cher consiste en un abaissement du niveau du Cher afin d'entretenir les barrages, la rivière de contournement de l'île Balzac ainsi que les digues. Elle est réalisée annuellement, au début de l'automne. En 2019, les équipes de TMVL ont profité de ce chômage pour mener une opération de nettoyage du lit du cours d'eau, à vocation écologique mais également destinée à sensibiliser les habitants au respect des milieux aquatiques.

En quelques heures, entre le pont du tramway et l'A10, 11 caddies, 9 vélos ou encore 5 motos ont pu être extraits du lit du Cher, grâce notamment au

bateau faucardeur métropolitain, habituellement utilisé pour lutter contre les plantes invasives telles que la jussie (il en a retiré 262 tonnes du milieu en 2019).

Durant la même période, le syndicat Nouvel Espace du Cher a également expérimenté une opération visant à réduire la hauteur et la surface d'un banc de sable situé en amont du barrage de Rochepinard.

L'ensablement du Cher constitue en effet un enjeu important sur le bassin, afin de limiter le risque inondation et de permettre la pratique des sports nautiques dans les meilleures conditions.

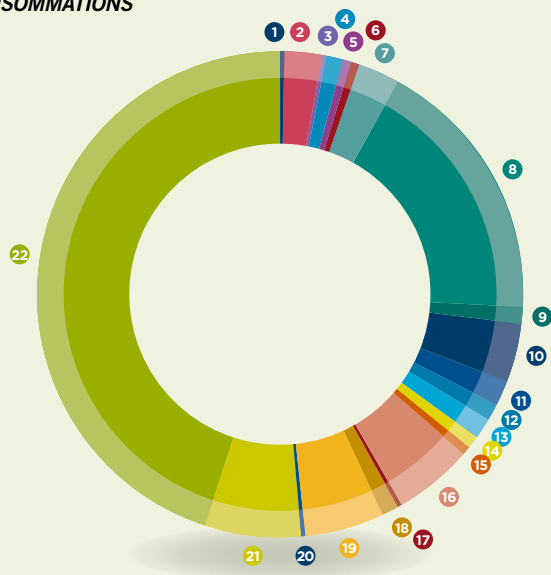
# POUR UNE MEILLEURE MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE

La Direction de l'énergie est devenue fin 2019, la Direction de la transition énergétique. Cet intitulé permet de donner une vision de l'objectif assigné. La contribution à la transition énergétique, le soutien aux actions de la maîtrise de la demande en énergie, les installations de recharge de véhicules électriques et hybrides, la création et la gestion des réseaux de chaleur, la gestion des concessions d'électricité et de gaz, sont les principales compétences liées au statut de métropole. Autant de sujets structurants pour l'avenir énergétique du territoire, mais complexes.

De nombreuses actions sont menées depuis plusieurs années sur ces thématiques, sans cependant une véritable vision organisée des effets et des trajectoires à mettre en œuvre sur les différentes composantes énergétiques.

Une étude de planification énergétique territoriale à l'échelle de la métropole débutée en septembre 2018, est arrivée en phase finale fin d'année 2019. Ce schéma Directeur des Énergies vise à structurer une politique énergétique métropolitaine à travers des actions d'efficacité, de sobriété énergétique et de développement des réseaux de chaleur ainsi que des énergies renouvelables. Ce schéma fixera début 2020 à travers une vision politique, la feuille de route métropolitaine pour les 10 à 30 années à venir.

## RÉPARTITION COMMUNALE DES CONSOMMATIONS



« Poids » de chacune des communes dans la consommation énergétique métropolitaine inhérents à leur patrimoine bâti, toutes énergies et tous usages confondus.

0,3 % Villandry 1	12 Mettray 0,9 %
2,7 % Ballan-Miré 2	13 Notre-Dame-d'Oé 1,5 %
0,2 % Berthenay 3	14 Parçay-Meslay 0,7 %
1,1 % Chauceaux-sur-Choisille 4	15 Rochecorbon 0,8 %
0,7 % Chambray les Tours 5	16 Saint-Cyr-sur-Loire 5,2 %
0,3 % Druye 6	17 Saint-Genouph 0,2 %
2,9 % Fondettes 7	18 Savonnières 1,2 %
17,7 % Joué-lès-Tours 8	19 Saint-Avertin 5,3 %
1,1 % La Membrolle-sur-Choisille 9	20 Saint-Étienne-de-Chigny 0,3 %
4,1 % La Riche 10	21 TMVL 6,4 %
1,7 % Luynes 11	22 Tours 44,8 %

## LES BÂTIMENTS

Le cadastre énergétique des communes permet d'avoir une vision globale de l'empreinte énergétique des bâtiments publics du territoire métropolitain. Il permet également de classer différents bâtiments d'un patrimoine en fonction de leur qualité énergétique et donc de l'urgence à entreprendre des interventions de réhabilitation.

Pour 2018, dernier cadastre consolidé, les bâtiments publics ont consommé 107 083 MWh d'énergie finale pour une facture globale de 9 543 254 €TTC (hors données de Saint-Pierre-des-Corps), soit un coût de 34,51 €TTC/habitant et un coût moyen énergie de 89,12 €TTC/MWh.

**Un outil d'appui financier :** le fonds de concours de transition énergétique est destiné à aider le passage à l'acte sur des projets vertueux, la Métropole a mis à disposition un fonds de concours à l'intention des communes de moins de 10 000 hab. 131 659 € ont été attribués en 2019, soit un taux d'aide moyen correspondant à 14 % du coût des projets présentés.

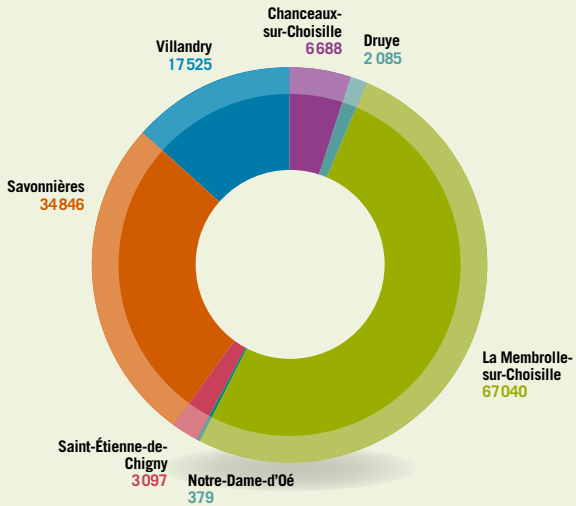
**Le service commun de l'énergie, un outil organisationnel au service des communes** accompagne 19 communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de chauffage, de climatisation ou de ventilation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou les réhabilitations.

## LES RÉSEAUX

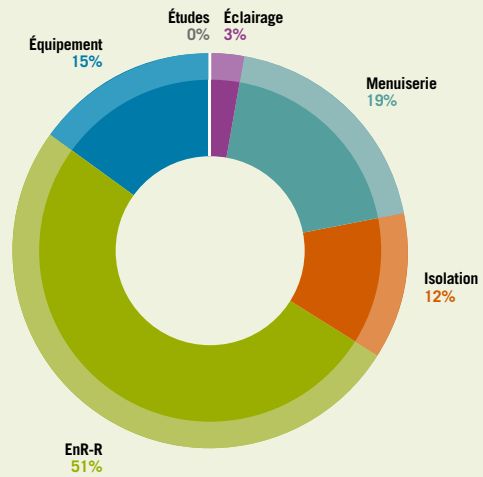
**Les réseaux de distribution d'énergies, le gaz :** la métropole est « Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz » sur le périmètre des 21 communes alimentées.



**DOTATIONS 2019 PAR COMMUNE, SOIT UN TOTAL DE 131 659 €**



**AIDE PAR TYPE DE TRAVAUX**



**L'électricité :** la Métropole assure la compétence gestion de la distribution publique d'électricité sur l'ensemble de son territoire et plus précisément, exerce la mission « d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) » auprès d'Enedis sur la commune de Tours. À ce titre, l'avenant n°1 à la convention de concession

a été négocié et sera signé en janvier 2020, permettant de préciser la propriété d'équipements, l'augmentation de la recette au concédant et optimiser les clauses de revoyure en cas de dérives.

Le rôle d'AOD confère à la métropole l'obligation de contrôler la bonne exécution du service public ►►

Parmi ses missions principales, le service commun a en charge :

- La création de nouveaux points de livraison d'énergie ou d'injection, demande de devis, suivi de travaux, négociation des nouveaux contrats de fourniture d'énergie et des contrats existants de fourniture d'énergie ;
- Le suivi des contrats d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation et des installations d'eau chaude sanitaire ;
- Le contrôle et le suivi de l'action de l'exploitant ;
- La gestion des doléances par la direction de l'énergie, numéro unique 02 47 21 60 90 ;
- Le suivi des consommations et des dépenses ;
- L'accompagnement de la commune sur des projets travaux et AMO, l'identification et des études de faisabilité d'améliorations énergétiques, avec recherche de financements et la rédaction des cahiers des charges.

Des nombreux accompagnements ont été réalisés en 2019 auprès des communes membres, de l'expertise d'une panne récurrente, en passant par l'appui d'un changement de chaudière (étude, cahier des charges, suivi des travaux, réception), jusqu'à l'accompagnement de la commune de La Membrolle-sur-Choisille dans la mise en œuvre et en service d'un réseau de chaleur privé qui couvrira 75% des besoins en chaleur des bâtiments communaux, par de l'énergie biomasse.

**LE PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DE L'ACTION DU SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE EN 2019**



## TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE EN 2019

En 2019, ont été mis en œuvre le remplacement de radiants gaz dans le gymnase métropolitain de la Membrolle-sur-Choisille, par des radiants eau chaude basse température alimentés par la chaufferie biomasse de la ville. Pour un investissement d'environ 30 000 € TTC, notre empreinte fossile a pu être effacée à la faveur du bois local.

L'économie en coût de fonctionnement d'environ 1 800 €/an amène un TRI d'environ 16 ans, et une économie de 21 tonnes de CO<sub>2</sub>.

### EN CHIFFRES

**670**

bâtiments communaux et communautaires gérés

**43**

contrats d'exploitation des installations thermiques et ventilation gérés sur le service commun

Environ **4 500** factures contrôlées pour Tours et Tours Métropole

Environ **3 200** factures contrôlées pour le compte des communes

Environ **1 200** demandes de dépannage traitées et suivies par la Direction de l'énergie, concernant les contrats d'exploitation de génie climatique et de ventilation



et conjointement avec le gestionnaire de réseaux, de s'assurer de la fiabilité des réseaux et de donner les orientations de développement des infrastructures, en lien avec son Schéma Directeur des Énergies.

**Les réseaux de chaleur :** La Métropole a repris en 2017, la compétence des communes en tant qu'autorité concédante des 4 réseaux publics de chaleur du territoire. Outre cette notion administrative, ceci permettra à la Métropole d'avoir une vision globale de ces équipements structurants et facilitera la réflexion stratégique territoriale de leurs développements futurs. À ce titre, Tours Métropole a réalisé son schéma directeur des réseaux, document de planification obligatoire, qui a mis en évidence l'opportunité de développer 2 autres réseaux, un au Nord et l'autre au Sud de Tours. La faisabilité sera étudiée en 2020.

La société Tours Métropole – Énergies Durables mandatée pour réaliser et exploiter le réseau sur l'ouest de Tours, a mis en œuvre en 2019 environ 8 km de réseau (sur les 17 km à terme) et la chaufferie urbaine biomasse au Menneton, avec les difficultés inhérentes au déploiement de tels travaux en milieu très urbain. Diverses raisons n'ont pu permettre la mise en service industrielle au 1<sup>er</sup> octobre 2019 comme prévu, reportée à avril 2020.

**Infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides :** la Métropole a délégué cette compétence au SIEIL, y compris sur Tours, qui mène depuis plusieurs années une campagne de mise en œuvre d'un maillage de bornes de recharge sur l'ensemble du département. L'interopérabilité de la gestion de la recharge sera donc assurée en Indre et Loire. 2018 a vu la mise en œuvre de 4 bornes sur Tours qui jusque-là, n'en possédait pas sur son domaine public.

Le bilan 2019 montre que les bornes ont été utilisées 2 585 fois (86 charges/an et par borne en moyenne), pour une consommation totale de 42 256 kWh soit environ l'équivalent de la consommation moyenne de 9 ménages français. Ceci représente environ 281 700 km parcourus en électrique, soit un gain de 25,5 tonnes de CO<sub>2</sub> comparativement à une citadine essence.

## LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Le développement du bois énergie :** outre la création du réseau de chaleur de grande importance à l'ouest de Tours (97 GWh soit environ 26 000 tonnes de bois), la direction de l'énergie travaille à la mise en œuvre des contrats de réciprocité avec les autres EPCI du département.

Le bois énergie est le principal sujet (à côté du photovoltaïque et l'hydrogène), qui a pour ambition de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière bois du territoire, des propriétaires aux utilisateurs. L'objectif est de définir comment mieux exploiter la ressource, durablement, pour que toute la filière puisse se développer et que tous les utilisateurs du bois énergie puissent équitablement en bénéficier.

**Injection de biogaz à la STEP de la Grange David :** Construite en 2006, la station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche produit du biogaz, destiné en partie à être épuré et injecté dans le réseau de distribution de gaz GrDF (depuis 2016), l'autre partie à chauffer les digesteurs, et l'excédent à être brûlé à la torchère. L'étude menée en 2018 visant à augmenter la réinjection dans le réseau de gaz, en substituant le biogaz utilisé pour le chauffage des digesteurs par de l'énergie fatale de récupération en provenance du process, s'est avérée favorable. La négociation avec le concessionnaire de l'installation (Dalkia biogaz), visant à définir les modalités contractuelles et financières de cette optimisation d'injection a pu aboutir en 2019 à une augmentation substantielle des recettes biogaz pour la Métropole. Les investissements nécessaires à la récupération de ce biogaz supplémentaire, seront amortis sur environ 8 ans.

**Développement de la géothermie :** diverses installations ont été mises en œuvre ou sont en cours de l'être ces dernières années. Retours d'expériences ci-après :

- Centre de Création Contemporaine Olivier Debré : l'optimisation de fonctionnement des sondes sèches et de la thermofrigopompe semble atteinte. À surveiller !
- Piscine de St Avertin : les dysfonctionnements ont été identifiés. Une partie du problème proviendrait d'un des deux forages dont les caractéristiques techniques ont changé depuis la création du forage. À surveiller !
- Piscine de Luynes : le forage test a finalement été rebouché.
- Pôle associatif et culturel de Rochecorbon : des imprévus géologiques ont demandé de revoir la conception des sondes en sol. Malgré la surface contrainte du terrain, la puissance nécessaire a été atteinte. Chantier en cours.

Globalement, la géothermie amène son lot d'incertitudes et parfois de problèmes, plus ou moins simples à régler. Cependant, une étude sur le potentiel de la géothermie profonde (1 000 à 1 500 m de profondeur) devrait être menée en 2020 sur Tours.

Borne de recharge rue Giraudeau, à Tours.





**La production d'électricité renouvelable :** La production d'électricité produite à partir d'installations photovoltaïques est stable depuis 2018. 323 kWc sont ainsi installés et produisent environ 320 MWh/an d'électricité, soit environ 2,3% des besoins électriques des sites sur lesquels ils sont installés. Une étude technico-économique a été relancée en 2018 pour l'installation d'une ferme photovoltaïque au sol sur l'ancien site de la Billette. 2019 a permis de travailler avec des opérateurs et la mission Fin Infra (Trésor public), intéressés à la nouvelle forme de contractualisation à savoir la « production-vente » en gré à gré (contrat PPA) a permis de s'affranchir de l'appel d'offre de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), l'idée est d'auto-consommer notre production issue d'une installation investie par un tiers privé, apportant ainsi de la stabilité dans notre prix d'achat. Le travail sur le modèle de contractualisation se poursuivra début 2020, pour mise en œuvre au 1<sup>er</sup> semestre.

Par ailleurs, le cadastre photovoltaïque de la Métropole a été mis à jour en 2019. Les résultats seront intégrés au potentiel de production photovoltaïque du Schéma Directeur de l'Énergie et plus particulièrement, dans les fiches actions que la Métropole devra mettre en œuvre en son nom.

**L'hydrogène** est un vecteur énergétique qui, depuis le plan Hulot, connaît un regain d'intérêt notamment pour la mobilité. La Métropole participe activement à l'exploration des potentiels, entre autres en ayant pris position en 2019 sur les sujets suivants :

- Étude d'un quartier H2 à Rochecorbon : l'étude qui sera lancée en 2020 devra déterminer comment l'hydrogène peut permettre de participer à la mise en œuvre d'un quartier autonome en énergie.
- Étude métropolitaine : l'étude qui sera lancée en 2020 devra déterminer les potentiels de production et de débouchés de l'hydrogène sur l'ensemble du territoire métropolitain, que ce soit sur le thème de la mobilité (véhicules légers, transports routiers et ferrés, aéroport) ou des besoins stationnaires (process industriels...), afin d'avoir une vision globale du sujet avant mise en œuvre.
- Dossier Hy'Touraine : Dans le cadre du soutien apporté à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI) par l'achat d'une ou plusieurs bennes à ordures ménagères fonctionnant à l'hydrogène, la Métropole s'est finalement impliquée dans le dossier conjoint entre la CCTVI et le SIEIL. Ce dossier de réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'ADEME sur le sujet Hydrogène, porte le développement de premières installations hydrogène mobilité à l'échelle de l'Indre-et-Loire. La vision départementale inhérente au portage des contrats de réciprocité par la Métropole confère à cette dernière la légitimité de son implication, d'autant que sa vision stratégique sera établie sur son étude de potentiel métropolitain.

**À PROPOS DE**

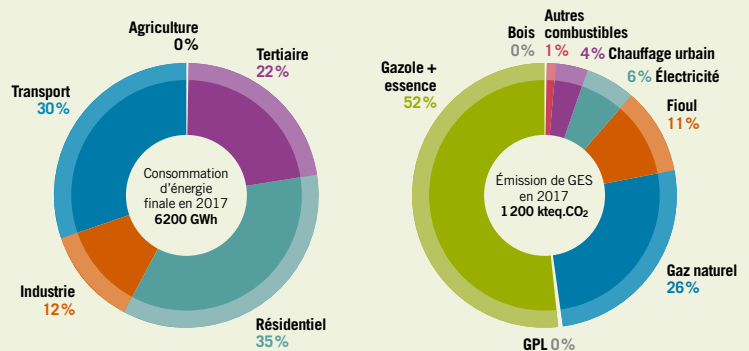
# LE SCHÉMA DIRECTEUR MÉTROPOLITAIN DE L'ÉNERGIE

Le Schéma Directeur de l'Énergie lancé en septembre 2018 est pratiquement finalisé. La définition précise des objectifs et leur déclinaison dans des fiches actions seront entérinées début 2020.

Le secteur de l'agriculture étant très peu développé sur la Métropole, les consommations afférentes n'ont pas été considérées. Le résidentiel est le secteur le plus consommateur (35%), suivi du transport (30%). A contrario, le secteur du transport est le plus émetteur de CO<sub>2</sub> (52%), suivi du gaz (26%) qui correspond quasi exclusivement à un besoin énergétique des bâtiments.

Ceci préfigure logiquement une stratégie du changement qui devra fortement agir sur la réduction des consommations des bâtiments et des transports, ainsi que de leur mutation vers des énergies renouvelables. À ce titre, l'étude a étudié le potentiel de développement des EnR sur le territoire, avec des hypothèses réalistes (il est utopique de penser que toutes les toitures seront équipées de panneaux photovoltaïques d'ici 20 ans).

**TOURS MÉTROPOLE EN 2019**

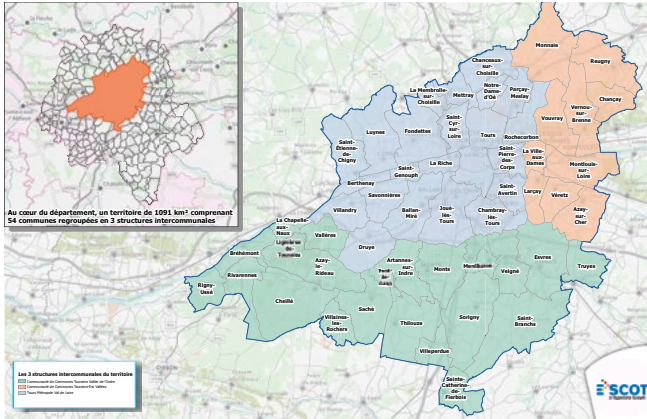


La station d'épuration des eaux urbaines de la Grange David à La Riche.



# LE SMAT AU SERVICE DE LA RE-CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

## TERRITOIRE DU SYNDICAT MIXTE DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE



Source : France Raster Premium  
© IGN Communes.  
Réalisation : Service SIG -  
Tours Métropole Val de Loire,  
le 02 Juin 2020

392 824  
habitants au 1<sup>er</sup> janvier

Préparer un projet stratégique pour tous nécessite un important travail de fond sur les multiples thèmes du futur SCoT mais aussi un échange à coordonner avec les représentants élus et techniciens des différentes instances aussi bien nationales que régionales et locales. Ayant une incidence à terme pour l'ensemble de la population, la connaissance des pratiques et la reconnaissance des besoins des citoyens est une clé de la réussite du futur projet stratégique du territoire. L'année 2019 aura une fois encore été consacrée au développement de la connaissance et au partage sur les dynamiques du territoire ainsi qu'à la reconnaissance de son expertise et son savoir-faire aux niveaux régional et national.

## OÙ, POURQUOI ET COMMENT SE DÉPLACENT LES TOURANGEAUX

Initiée en 2018 grâce à la volonté des élus du SMAT, en partenariat avec le Syndicat des Mobilités de Touraine, l'Enquête Mobilité Certifiée Cerema a été réalisée en 2019. Entre le mois de janvier et le mois de mai, 6400 ménages représentant 8700 personnes représentatives de l'ensemble de la population départementale ont été interrogées sur l'ensemble de leurs déplacements au quotidien. Les premiers résultats ont été présentés aux présidents des EPCI et des structures de SCoT d'Indre-et-Loire au mois d'octobre. Une plateforme dédiée permettra en 2020 sur internet de présenter l'ensemble des résultats de cette enquête mobilités. Elle pourra se décliner par EPCI, par SCoT.

## LE COMPORTEMENT DES POIDS LOURDS SUR LA RD943

Afin d'apprécier quantitativement et qualitativement les déplacements des poids lourds sur la RD943, le SMAT a réalisé en partenariat avec le Département une étude sur l'axe Tours-Loches durant le printemps.

## En bref

### Un nouveau site internet

Les élus ont souhaité que la mise en révision du SCoT soit l'occasion d'un plus grand partage avec la population de la connaissance du territoire et de ses enjeux. La refonte du site internet, l'outil de communication du SMAT, est le résultat d'un travail de fond confié à un apprenti. À partir d'un retour d'expériences et d'un apport expert, il a pu contribuer à le rendre plus lisible, plus pédagogique et plus esthétique pour des utilisateurs de type « grand public ».

### L'avis sur le projet de Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et Égalitaire du Territoire (SRADDET)

Dans le mécano de la planification territoriale, le SCoT est à l'articulation entre le document stratégique régional, le SRADDET et les documents de planification locaux (PLU intercommunaux ou communaux). Une analyse technique et juridique a été réalisée en partenariat avec les techniciens des SCoT du département et les juristes qui suivent les travaux du SMAT sur le projet de SRADDET arrêté par la Région à la fin de l'année 2018. Elle a été diffusée aux représentants des EPCI du territoire départemental ainsi qu'à l'ensemble des techniciens en charge des SCoT de la région. Cette analyse avait permis de relever que le projet stratégique de la Région relevait d'intentions louables mais se traduisait par des objectifs chiffrés déconnectés de la réalité du développement des territoires. Conformément à la demande du comité syndical, des observations formulées au titre de l'analyse des orientations, objectifs et règles générales ont été intégrées dans la rédaction du SRADDET adopté.

### Un Vice-Président du SMAT ambassadeur d'un savoir-faire de pointe

Les Rencontres Nationales des SCoT qui se sont déroulées à Metz ont porté sur le thème des transitions. Dans le cadre d'une table ronde sur le thème des territoires déjà acteurs des transitions, Alain ESNAULT est venu présenter comment les réflexions du SCoT ont contribué à l'émergence de la filière hydrogène sur le territoire.



# LE CODEV, UNE INSTANCE DE PARTICIPATION ANCRÉE DANS LA VIE MÉTROPOLITAINE ET AU CŒUR DU DÉBAT PUBLIC

Pour sa 4<sup>e</sup> année, le Codev a mis les bouchées doubles.

**ALERTE**, le Codev a su s'adapter aux enjeux du grand débat national en organisant 3 débats locaux. En accueillant 450 personnes, le Codev a ainsi démontré sa capacité à animer le débat public. Les 3 verbatim sont accessibles en ligne (<https://codev.tours-metropole.fr/index.php/2019/02/11/le-verbatim-du-grand-debat-organise-par-le-codev-le-31-janvier-est-disponible/>).

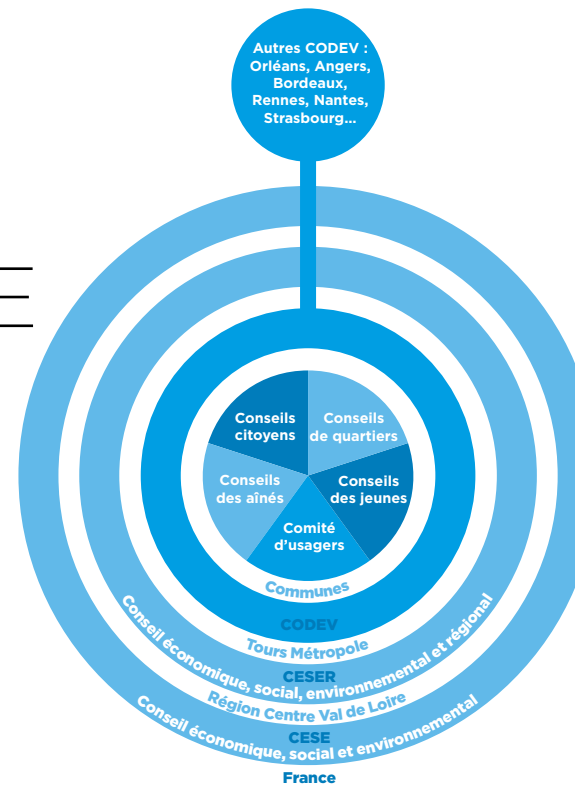
**PARTICIPATIF**, le Codev a poursuivi ses travaux au sein de 10 ateliers, abordant des questions aussi diverses que l'apprentissage, la silver economy, la stratégie internationale métropolitaine, les nouveaux rythmes de vie ou encore la question du projet de regroupement du CHU.

**PRODUCTIF**, le Codev a rendu 3 avis et

poursuivi ses travaux sur 10 thématiques après avoir auditionné 25 acteurs du territoire.

- *L'économie circulaire, une aubaine à saisir pour la Métropole* : le Codev a ici préconisé 11 axes de progrès pour engager la transition au sein des politiques publiques métropolitaines, qu'il s'agisse d'alimentation, de traitement des déchets, de réhabilitation des sites d'activité, de stratégie énergétique ou encore d'achats publics socialement et écologiquement plus responsables.

- *Quel avenir pour le quartier de l'aéroport, quelles conséquences pour le Nord de la métropole ?* Le Codev, en faisant le pari d'un scénario de diversification des activités de l'aéroport qu'il décline, a formulé des préconisations pour réaménager ce quartier en le reconnectant à la ville tout en réaffirmant la nécessité de



## SCHEMA DES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

maîtriser l'urbanisation et le renouvellement urbain, et ce dans une perspective plus respectueuse de l'environnement.

- *Comment affirmer les Codev comme instances locales de débat public ?* Le Codev a formulé ici des voies de progrès pour conforter les missions des conseils de développement.

**COMBATIF**, car face aux intentions du projet de loi Engagement et Proximité de supprimer le caractère obligatoire des Codev, un mouvement national de protestation auquel le Codev a activement pris part, a permis de convaincre le législateur de la nécessité de doter les territoires de ces instances. Le seuil de création obligatoire a cependant été relevé : les Codev sont désormais obligatoires dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

**ENGAGÉ**, car le Codev de Tours Métropole est désormais membre du conseil d'administration de la Coordination nationale des Conseils de Développement.

Grand débat national du 31 janvier 2019



# FONCTIONNEMENT ET BUDGET

Fonctionnement et ressources **90**

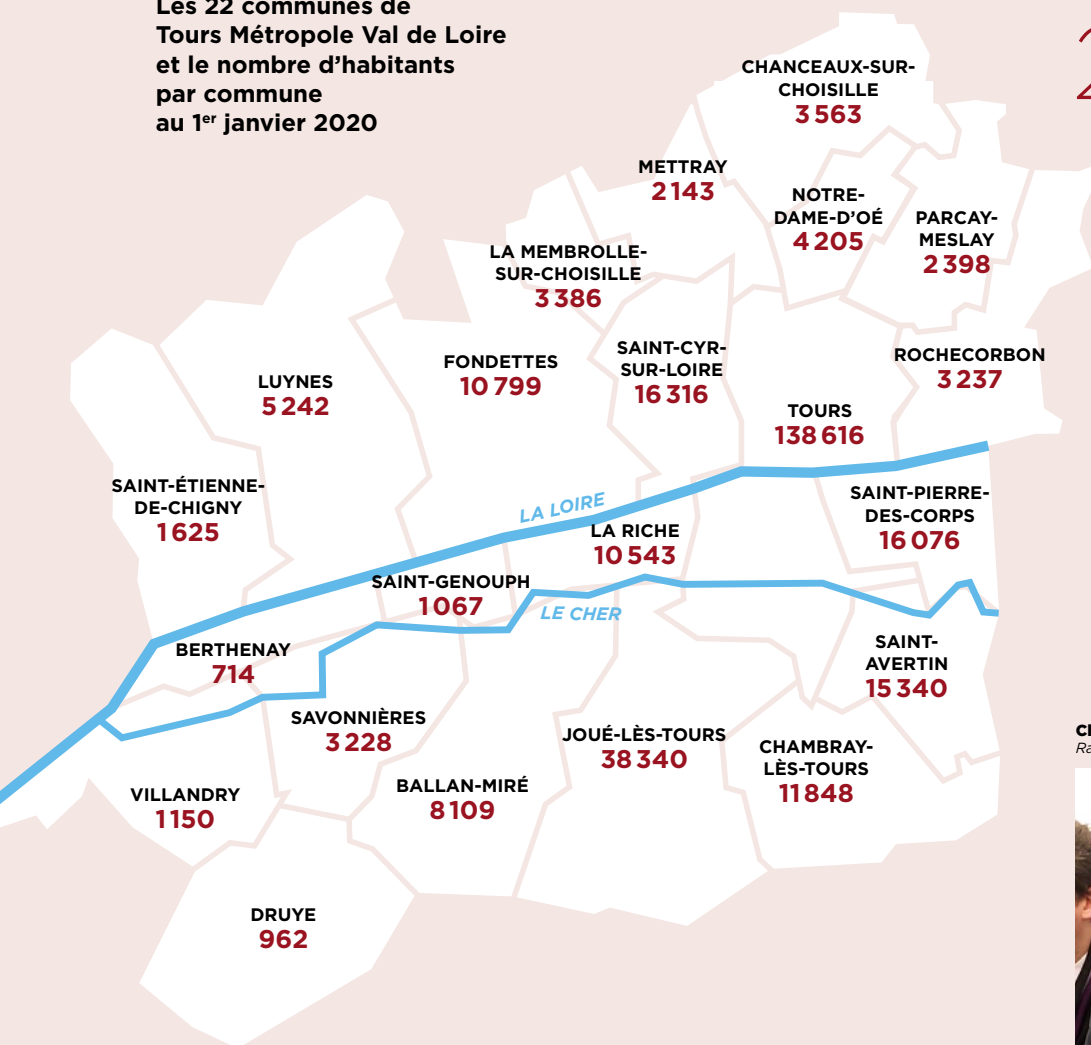
Comptes administratifs 2017 **94**

Ressources humaines **101**

Les 22 communes de  
Tours Métropole Val de Loire  
et le nombre d'habitants  
par commune  
au 1<sup>er</sup> janvier 2020

298 907

habitants dans la Métropole  
au 1<sup>er</sup> janvier 2020



**Christian GATARD**  
Rapporteur du budget. Maire de Chambray-lès-Tours.





## TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : LES INSTANCES DE DÉCISION

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la Métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain. Le conseil métropolitain est composé de 55 membres titulaires et de 7 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal.

Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2014 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

# 55

**membres titulaires  
composent le conseil  
métropolitain**

Le Président délègue à 16 Vice-Présidents les compétences de Tours Métropole Val de Loire. Le conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre, dans la salle Jean Germain de l'Hôtel métropolitain, 60 avenue Marcel Dassault à Tours. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget.

Le bureau métropolitain est composé des 22 maires des communes-membres et de 3 Vice-Présidents qui ne sont pas maires. Le bureau prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil.

La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 7 commissions couvrent le champ des compétences de la Métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au conseil métropolitain.

### NOMBRE DE DÉLÉGUÉS MÉTROPOLITAINS TITULAIRES PAR COMMUNE

Ballan-Miré	2	Saint-Avertin	3
Berthenay	1	Saint-Cyr-sur-Loire	3
Chambray-lès-Tours	3	Saint-Étienne-de-Chigny	1
Chanceaux-sur-Choisille	2	Saint-Genouph	1
Druye	1	Saint-Pierre-des-Corps	3
Fondettes	3	Savonnières	2
Joué-lès-Tours	5	Tours	11
La Membrolle-sur-Choisille	2	Villandry	1
La Riche	3		
Luynes	2		
Mettray	1		
Notre-Dame-d'Oé	2		
Parçay-Meslay	1		
Rochechouart	2		

## LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

Le Conseil métropolitain est composé de 55 membres titulaires et de 7 membres suppléants issus des conseils municipaux des communes-membres. Le nombre de conseillers métropolitains est établi en fonction de la population de chacune et de l'effectif de son conseil municipal. Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil métropolitain. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
<b>Ballan-Miré</b>	Alexandre Chas / Nadine Nowak	
<b>Berthenay</b>	Jacques Le Tarnec	Françoise Saunier
<b>Chambray-lès-Tours</b>	Christian Gatard / Michèle Launay / Didier Vallée	
<b>Chanceaux sur Choisille</b>	Patrick Deletang / Gérard Daviet	
<b>Druye</b>	Corinne Chailleux	Noël Deblaise
<b>Fondettes</b>	Cédric de Oliveira / Dominique Sardou / Jean-Paul Launay	
<b>Joué-lès-Tours</b>	Frédéric Augis / Aude Goblet / Christian Brault / Sandrine Fouquet / Vincent Tison	
<b>La Membrolle-sur-Choisille</b>	Sébastien Marais / Martine Potel	
<b>La Riche</b>	Wilfried Schwartz / Rabia Haddjij-Bouakkaz / Nathalie Touret	
<b>Luynes</b>	Bertrand Ritouret / Danielle Ploquin	
<b>Mettray</b>	Philippe Clémot	Béatrice Jugel
<b>Notre-Dame-d'Oé</b>	Jean-Luc Galliot / Florence Drabik	
<b>Parçay-Meslay</b>	Bruno Fenet	Christine Fonteneau
<b>Rochechouart</b>	Bernard Plat / Martine Garrigue	
<b>Saint-Avertin</b>	Laurent Raymond / Françoise Desrousseaux / Philippe Lebot	
<b>Saint-Cyr-sur-Loire</b>	Philippe Briand / Francine Lemarié / Michel Gillot	
<b>Saint-Étienne-de-Chigny</b>	Patrick Chalon	Brigitte Besquent
<b>Saint-Genouph</b>	Christian Avenet	Monique Freton
<b>Saint-Pierre-des-Corps</b>	Marie-France Beaufilets / Jean-Marc Pichon / Martine Belnoue	
<b>Savonnières</b>	Bernard Lorigo / Nathalie Savaton	
<b>Tours</b>	Christophe Bouchet / Sophie Auconie / Jacques Chevtchenko / Barbara Darnet-Malaquin / Thibault Coulon / Christine Beuzelin / Serge Babary / Alexandra Schalk Petitot / Yves Massot / Emmanuel Denis / Cécile Jonathan	
<b>Villandry</b>	Jean-Marie Métails	Maria Lépine

## LE BUREAU

Le Bureau de Tours Métropole Val de Loire prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil. Les maires des 22 communes siègent au Bureau métropolitain qui est composé du Président, de 16 Vice-Présidents et de 8 membres du bureau.



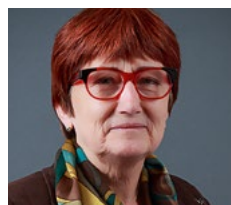
**Philippe Briand**  
Président de Tours Métropole Val de Loire.  
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



**Christophe Bouchet**  
1<sup>er</sup> Vice-Président, délégué au rayonnement et au tourisme.  
Maire de Tours



**Frédéric Augis**  
2<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux Mobilités, infrastructures et voiries. Maire de Joué-lès-Tours



**Marie-France Beaufilets**  
3<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée aux équipements sportifs.  
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



**Laurent Raymond**  
4<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux infrastructures, réseaux de communication et systèmes d'information géographiques.  
Maire de Saint-Avertin





**Christian Gatard**

5<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme (PLUI /PLU/ SCoT), rapporteur général du budget. Maire de Chambray-lès-Tours



**Wilfried Schwartz**

6<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la Politique de la Ville et aux politiques contractuelles. Maire de La Riche



**Cédric de Oliveira**

7<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et à la communication. Maire de Fondettes



**Jean-Luc Galliot**

8<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la collecte et à la valorisation des déchets, au développement durable, à la propreté urbaine, à l'énergie et à la valorisation du patrimoine naturel et paysager. Maire de Notre-Dame-d'Oé



**Alexandre Chas**

9<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux ressources humaines. Maire de Ballan-Miré



**Bertrand Ritouret**

10<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'eau potable, aux eaux pluviales et à l'assainissement. Maire de Luynes



**Philippe Clénot**

11<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux gens du voyage. Maire de Mettray.



**Corinne Chailleux**

12<sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée aux archives, aux moyens généraux, à la fourrière animale et aux risques technologiques. Maire de Druye



**Jacques Le Tarnec**

13<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la politique alimentaire et à la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Maire de Berthenay



**Thibault Coulon**

14<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué au développement économique, à la recherche, à l'innovation, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle. Adjoint au Maire de Tours



**Alexandra Schalk-Petitot**

15<sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée à l'habitat, au logement. Adjointe au Maire de Tours



**Aude Goblet**

16<sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée aux espaces verts et à l'aménagement des espaces publics. Adjointe au Maire de Joué-lès-Tours



**Patrick Deletang**

Membre du bureau. Maire de Chanceaux-sur-Choisille



**Bernard Plat**

Membre du bureau. Maire de Rochecorbon



**Bernard Lorigo**

Membre du bureau. Maire de Savonnières



**Sebastien Marais**

Membre du bureau. Maire de La Membrolle-sur-Choisille



**Patrick Chalou**

Membre du bureau. Maire de Saint-Etienne-de-Chigny



**Jean-Marie Métais**

Membre du bureau. Maire de Villandry



**Christian Avenet**

Membre du bureau. Maire de Saint-Genouph



**Bruno Fenet**

Membre du bureau. Maire de Parçay-Meslay

# LES COMPÉTENCES DE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

## COMPÉTENCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des parcs d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes / soutien à l'enseignement supérieure et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, des startups et des entreprises du numérique, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme / accueil et information des touristes / création / gestion et entretien d'équipements touristiques / communication sur la destination.

Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

## COMPÉTENCES LIÉES AUX MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs / participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

## COMPÉTENCES LIÉES À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu / valorisation du patrimoine naturel et paysager / constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

## COMPÉTENCES LIÉES À L'HABITAT ET À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Programme local de l'habitat / politique du logement / aides financières au logement social / actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées / amélioration du parc immobilier bâti / réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre / aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouveau

Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

## COMPÉTENCES LIÉES AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives / construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio-culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

## COMPÉTENCES LIÉES AUX SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

Assainissement / préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable / collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / Service public de défense extérieure contre l'incendie / abattoirs et marché d'intérêt national.

## COMPÉTENCES LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques / concession de la distribution d'électricité et de gaz.



# LES RESSOURCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

## LES RESSOURCES FISCALES

- La Cotisation économique territoriale (CET) due par les entreprises qui comprend :
  - la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), dont le taux est voté par Tours Métropole Val de Loire (Taux 2019 : 23,37%)
  - la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le montant est réparti par l'État.
- la TASCOM : Taxe sur les surfaces commerciales. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) : concerne les différentes technologies de production d'électricité (nucléaire, thermique à flamme, solaire, éolien, hydrolien, photovoltaïque, etc.), la téléphonie, le transport ou le stockage d'énergie, le matériel ferroviaire. Le taux d'imposition est fixé par l'État.
- Les impositions « Ménages » composées de :
  - **la Taxe d'habitation (8,91 %)**
  - la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (taux 2019 : 2,18%)
  - la Taxe additionnelle à la taxe de foncier non bâti (taux 2019 : 33,67%)
- Les taxes attachées et affectées aux compétences de Tours Métropole Val de Loire dont :
  - **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration. **Son taux est fixé en 2019 à 8,96 %.**
  - **Les redevances eau et assainissement** : dues par les usagers du service de l'eau et de l'assainissement, elles permettent de financer le service. Ce sont des ressources affectées.
  - **La taxe de séjour** acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à la Métropole. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.

## LES DOTATIONS

- **La dotation globale de fonctionnement (DGF)** versée par l'État.
- **Les dotations de garanties de ressources** constituées du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).
- **Les allocations compensatrices.** L'État verse aux EPCI des allocations compensant en totalité ou en partie les pertes de recettes consécutives à certaines mesures d'exonération, de réduction des bases ou de plafonnement des taux, prises par le législateur en matière de fiscalité directe locale.

## LES AUTRES RESSOURCES

- **Les produits** : Ils sont constitués des produits des services dont la tarification aux usagers, les redevances et recettes du domaine ainsi que divers produits de gestion.
- **Les subventions** : elles sont issues principalement d'autres institutions publiques, notamment l'Europe, l'État, la Région Centre-Val de Loire et le Département d'Indre-et-Loire.
- **L'emprunt** : il permet d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain
- **L'autofinancement** : C'est en quelque sorte une ressource « interne », qui ne provient pas de l'extérieur mais des économies réalisées sur le fonctionnement de la Métropole et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2019

## BUDGET PRINCIPAL

### FONCTIONNEMENT

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

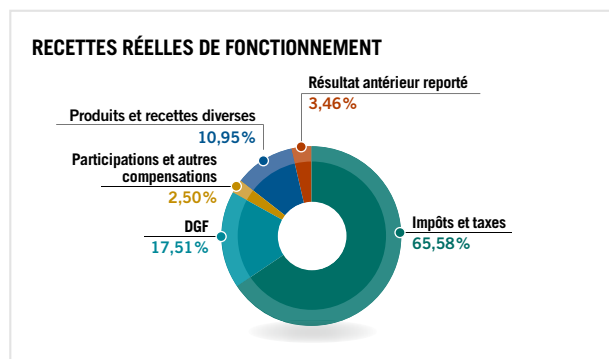
**221,5 M€**

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 221,5 M€ dont 214,3 M€ de recettes réelles et 7,2 M€ de recettes d'ordre.

#### Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	140,5 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	37,5 M€
Participations	5,4 M€
Produits des services et Recettes diverses	23,5 M€
Résultat de l'exercice antérieur	7,4 M€

**Recettes d'ordre 7,29 M€**



#### Autofinancement

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 41,9 M€.

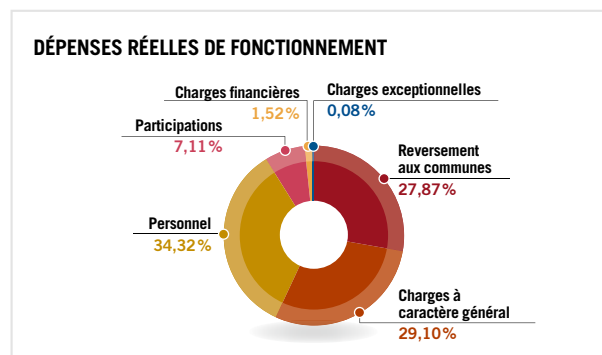
#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**206,0 M€**

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 206,0 M€ dont 179,5 M€ de dépenses réelles et 26,5 M€ de dépenses d'ordre.

#### Dépenses réelles

<b>Les versements aux Communes</b> constituées par :	<b>50,0 M€</b>
• L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	40,4 M€
• La Dotation de Solidarité Communautaire	5,3 M€
• Les fonds de concours	3,8 M€
• Les autres versements de Fiscalité	0,5 M€
<b>Les charges à caractère général</b> dont 22,4 M€ au titre des Ordures Ménagères	<b>52,2 M€</b>
<b>Les dépenses de personnel</b>	<b>61,6 M€</b>
<b>Les participations (hors fonds de concours aux Communes) comprenant :</b>	<b>12,8 M€</b>
• la rémunération des élus	1,0 M€
• les charges diverses de gestion	1,0 M€
• les participations à des tiers au titre des compétences suivantes :	10,84 M€
- Développement économique	1,5 M€
- Culture	2,3 M€
- Enseignement supérieur	2,2 M€
- Sports	2,9 M€
- Politique de la Ville	0,5 M€
- Environnement Om & Développement durable	0,3 M€
- Habitat	0,2 M€
- Tourisme	0,04 M€
- Aménagement des eaux & Eaux pluviales	0,9 M€
<b>Les charges financières</b>	<b>2,7 M€</b>
<b>Les charges exceptionnelles</b>	<b>0,2 M€</b>





## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 127,0 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 127,0 M€ dont 111,3 M€ de dépenses réelles et 15,7 M€ de dépenses d'ordre.

#### Dépenses réelles

Celles-ci comprennent :

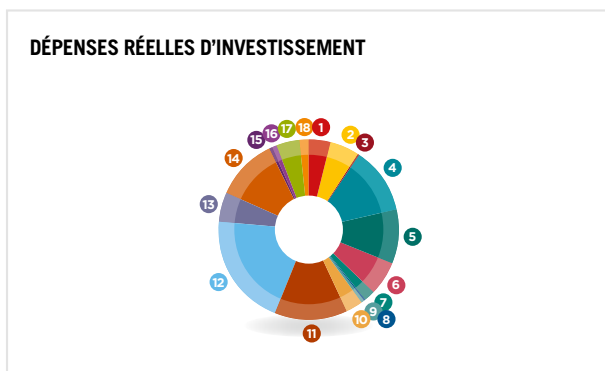
- Les investissements liés à l'exercice d'une compétence soit 85,2 M€, représentent 76,51 % des dépenses réelles, et se répartissent de la façon suivante :

1 Développement économique	4,4 M€
2 Sports	5,9 M€
3 Rénovation urbaine	0,4 M€
4 Infrastructures	13,4 M€
5 Ordures Ménagères	10,8 M€
6 Habitat	6,7 M€
7 Aménagement, Développement durable & Energie	2,2 M€
8 Défence et Incendie	0,3 M€
9 Culture	0,6 M€
10 Tourisme	3,4 M€
11 Enseignement supérieur	14,4 M€
12 Fonds d'investissements aux communes	22,7 M€

- Les autres dépenses d'un montant de 26,1 M€ représentant 23,49 % des dépenses réelles ayant pour objet :

13 Equipement services et Patrimoine	6,0 M€
14 Capital dette	12,3 M€
15 Opérations financières	0,6 M€
16 Participation Eaux pluviales	0,8 M€
17 Reversement taxe d'aménagement	4,8 M€
18 Fonds de Concours aux Communes	1,6 M€

Dépenses d'ordre: 15,7 M€ (dont 8,5 M€ d'opérations patrimoniales).



### RECETTES D'INVESTISSEMENT 145,0 M€

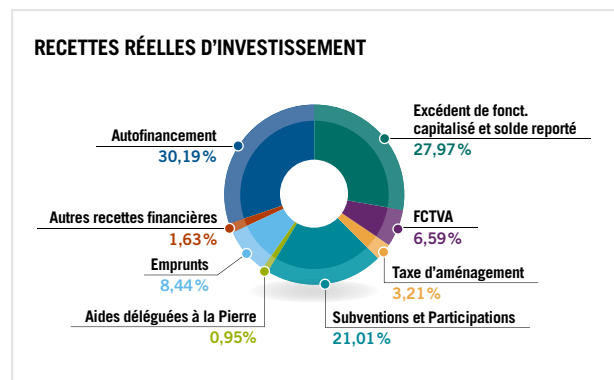
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 145,1 M€ dont 118,5 M€ de recettes réelles et 26,5 M€ de recettes d'ordre (dont 0,2 M€ d'opérations patrimoniales).

Dont :

- Excédent de Fonctionnement capitalisé & solde reporté	33,2 M€
- FCTVA	7,8 M€
- Taxe d'aménagement	3,8 M€
- Subventions & participations	24,9 M€
- Aides déléguées à la Pierre	1,1 M€
- Emprunt	10,0 M€
- Autres recettes financières	1,9 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 35,8 M€ sur un solde global de 41,9 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 15,4 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 6,1 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2019 s'élève à 107,3 M€.



# BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

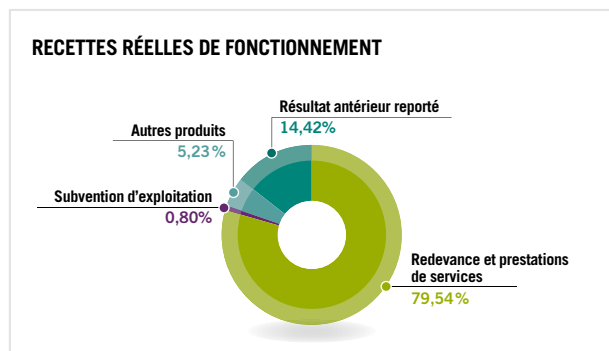
### FONCTIONNEMENT

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 26,6 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 26,6 M€ dont 25,4 M€ de recettes réelles et 1,2 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	20,2 M€
dont 17,2 M€ au titre de la redevance d'assainissement. La redevance représente 67,82% de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
- Subventions d'exploitation	0,2 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	3,7 M€
- Autres produits	1,3 M€

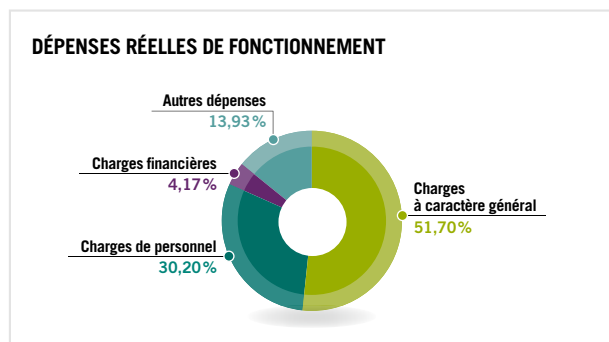


#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 18,9 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 18,9 M€ dont 11,9 M€ de dépenses réelles et 7,0 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	6,1 M€
- Dépenses de personnel	3,6 M€
- Charges financières	0,5 M€
- Dépenses diverses et reversements	1,7 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 14,7 M€.



### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 12,86 M€

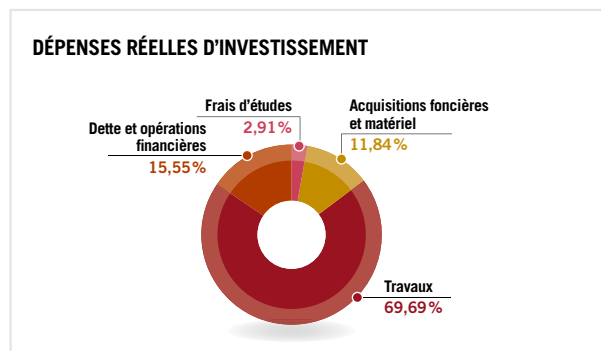
Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 12,8 M€ dont 11,6 M€ de dépenses réelles et 1,2 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Études	0,3 M€
- Acquisitions foncières et matériel	1,4 M€
- Travaux	8,1 M€

Dont :

- au titre des stations	0,6 M€
- au titre des réseaux	7,5 M€
Dette	1,8 M€



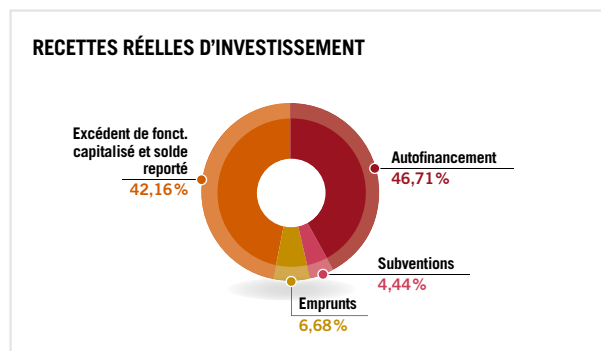
#### RECETTES D'INVESTISSEMENT 22,0 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 22,0 M€ dont 15,0 M€ de recettes réelles et 7,0 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Solde antérieur reporté et Excédent de Fonctionnement Capitalisé	6,3 M€
- Subventions	0,7 M€
- Emprunt	1,0 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 7,0 M€ sur un solde global de 14,7 M€. Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice. Le montant du capital restant dû au 31.12.2019 s'élève à 14,7 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 7,8 M€ et le résultat d'investissement étant de 2,1 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 9,9 M€.





## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

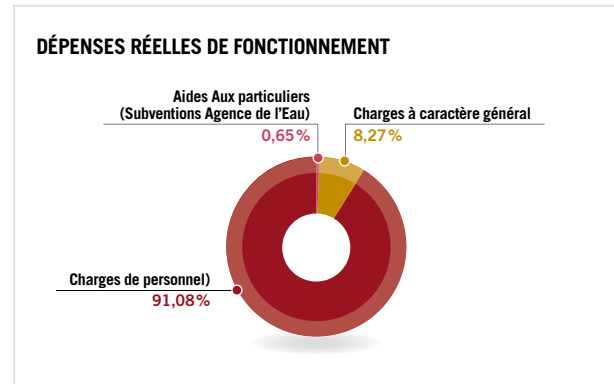
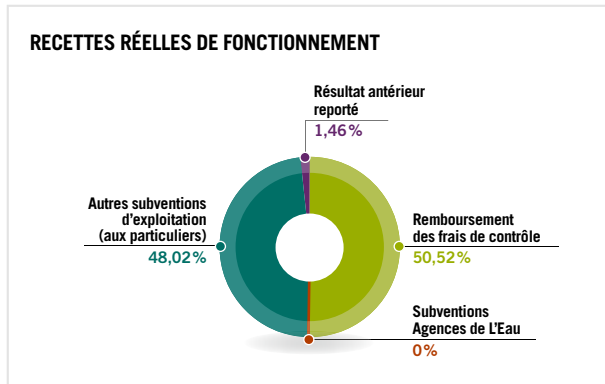
D'un montant initial de 91 000,00 € dont un résultat reporté d'un montant de 1 831,99 €, le budget relatif au Service Public de l'Assainissement Non Collectif ne comprend qu'une section de fonctionnement dont la réalisation a été la suivante :

### LES RECETTES 125 359,07 €

- Excédent antérieur reporté	1 831,99 €
- Autres produits	63 330,00 €
- Produit divers de gestion courante	60 197,08 €

### LES DÉPENSES 76,815,36 €

- Charges à caractère général	6 354,23 €
- Dépenses de personnel	69 961,13 €
- Autres charges de gestion courante	500,00 €



Le résultat définitif cumulé de Fonctionnement s'élève à 48 543,71 €.

## ASSAINISSEMENT EAU PLUVIALE

À compter de l'exercice 2017, la Métropole exerce la compétence eau pluviale antérieurement dévolue aux Communes. Par ailleurs, en application des derniers textes en vigueur, cette compétence doit être exercée dans le cadre du budget Assainissement et non plus au titre du budget principal comme les Communes avaient antérieurement l'habitude de la gérer.

L'exercice de cette compétence est alimentée, tant en Fonctionnement qu'en Investissement, par une contribution du Budget principal. Une délibération en date du 1<sup>er</sup> avril 2019 a fixé les participations du Budget principal à la partie « Eaux pluviales » du Budget assainissement.

Au vu de ces éléments, les résultats de l'eau pluviale sont les suivants :

### FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**587 289,15 €**

Charges à caractère général	388 516,75 €
Dépenses de personnel	176 766,40 €
Autres charges (Amortissements)	22 006,00 €

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**670 380,50 €**

Apport du budget principal (forfait)	624 000,00 €
Branchements Eaux pluviales	31 392,50 €
Annulations sur exercices antérieurs	14 988,00 €

Le résultat de Fonctionnement s'élève à 83 091,35 €.

### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**862 769,02 €**

Études, élaboration du schéma directeur, matériel, travaux (dont 87 094,31 € de reports)	862 769,02 €
--	--------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

**797 680,71 €**

Apport du budget principal (réel décaissé)	775 674,71 €
Amortissements	22 006,00 €

Le résultat d'investissement s'élève à - 65 088,31 €.

Soit un résultat net global de 18 003,04 €.

**Le résultat global (Collectif, non collectif et Eaux pluviales) net de clôture s'élève à la somme de 9 900 530,08 € : 9 833 983,33 € l'assainissement Collectif, 48 543,71 € l'assainissement non collectif et 18 003,04 € les Eaux pluviales.**

# BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

## FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

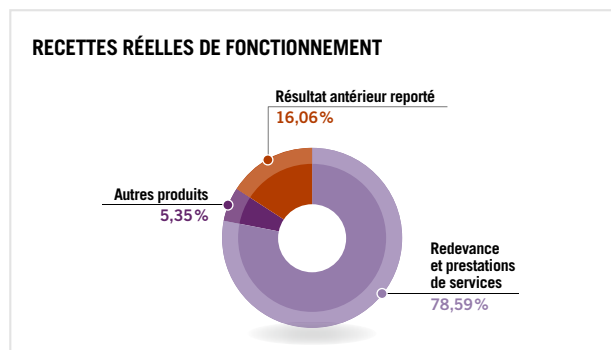
**22,6 M€**

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 22,6 M€ dont 22,3 M€ de recettes réelles et 0,3 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

Prestations de services 17,5 M€ (dont 17,0 M€ au titre de la redevance d'eau et des autres redevances adossées). La redevance de l'eau représente 76 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.

- Autres produits divers 1,2 M€
- Résultat de l'exercice antérieur 3,6 M€



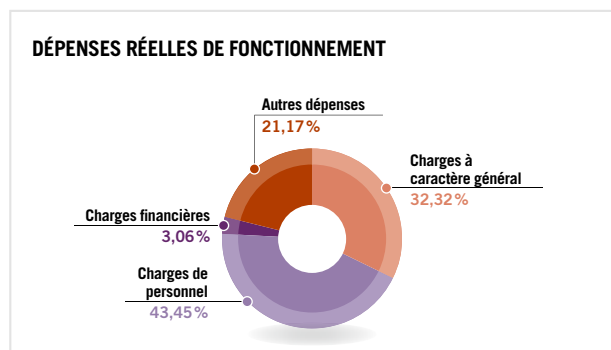
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**14,8 M€**

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 14,8 M€ dont 10,9 M€ de dépenses réelles et 3,9 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractère général 3,5 M€
- Dépenses de personnel 4,8 M€
- Charges financières 0,3 M€
- Reversements Agence de l'eau et divers 2,3 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 11,7 M€.



## INVESTISSEMENT

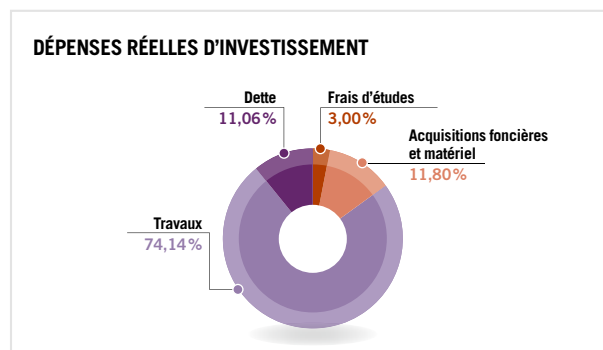
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**12,6 M€**

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 12,6 M€ dont 12,3 M€ de dépenses réelles et 0,3 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :

- Frais d'études 0,4 M€
- Acquisitions foncières et matériel 9,1 M€
- Travaux de canalisations et réseaux 9,1 M€
- Dette 1,4 M€



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

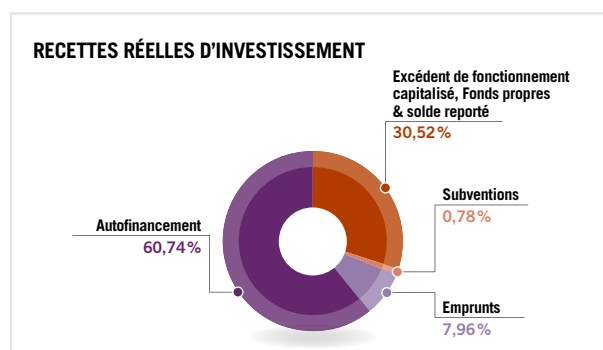
**16,5 M€**

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 16,5 M€ dont 12,6 M€ de recettes réelles et 3,9 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé 3,8 M€
- Subventions 0,1 M€
- Emprunts 1,0 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de : 7,6 M€ sur un solde global de 11,7 M€. Le montant du capital restant dû au 31.12.2019 s'élève à 10,8 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 7,8 M€, le résultat net de clôture, après affectation s'élève à la somme de 4,1 M€.





# BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

## FONCTIONNEMENT

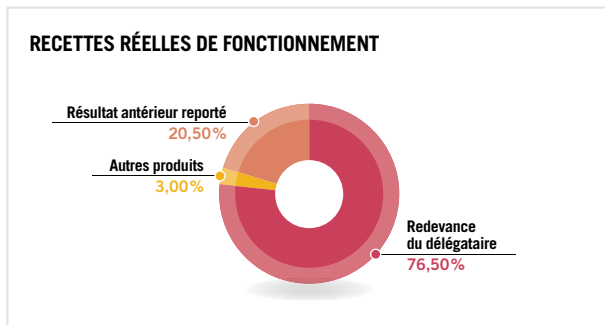
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**387 257,15 €**

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 387 257,15 €.

Dont :

- Redevance du délégataire	296 262,75 €
- Autres produits et remboursement de fiscalité	11 599,04 €
- Résultat de l'exercice antérieur	79 395,36 €



## INVESTISSEMENT

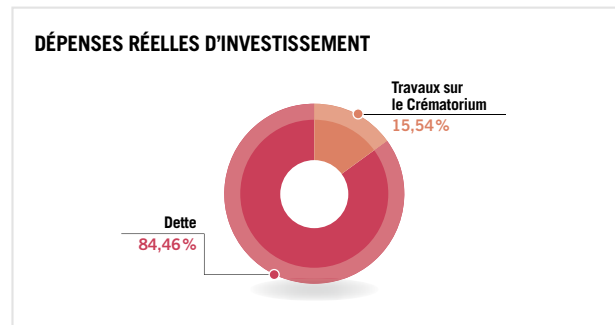
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**264 788,29 €**

Les dépenses réelles d'Investissement se sont élevées à 264 788,29 €.

Dont :

- Travaux au Crématorium	41 141,80 €
- Dette	223 646,49 €



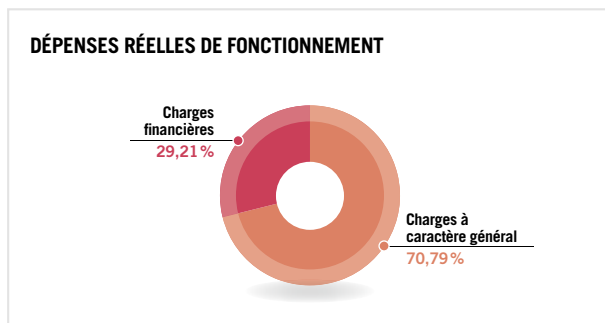
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**164 358,77 €**

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 164 358,77 € dont 74 240,81 € de dépenses réelles et 90 117,96 € de dépenses d'ordre.

- Charges à caractère général	52 558,20 €
- Charges financières	21 682,61 €

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 313.016,34 €.



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

**785 488,38 €**

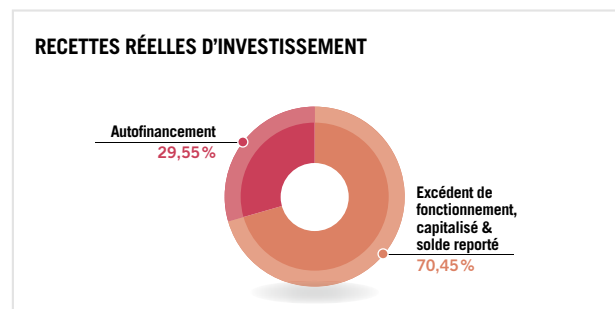
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 875 606,34 € dont 785 488,38 € de recettes réelles et 90 117,96 € de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement capitalisé	553 395,51 €
---	--------------

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de : 232 092,87 € sur un solde global de 313 016,34 €.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2019 s'élève à 1,7 M€ L'excédent de Fonctionnement étant de 222 898,38 €, le résultat net de clôture, après affectation à l'investissement, s'élève à la somme de 80 923,47 M€.



# ARCHIVES

Volume par activité	2016	2017	2018	2019	Total depuis le début de la mission
Éliminations (ml)	71	26	41	9	147
Versements internes (ml)	74	123	151,5	142	490,5
Déménagement (ml)	40	109	110	177	436
<b>Total (ml)</b>	<b>185</b>	<b>258</b>	<b>302,5</b>	<b>328</b>	<b>1073,5</b>
<b>Total poids (tonnes)</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>53</b>

**Archives 2019**  
 =  
**8 tramways**  
 de long  
 +  
 le poids d'  
**1 camion**  
**semi-remorque**

49

**réunions en 2019**

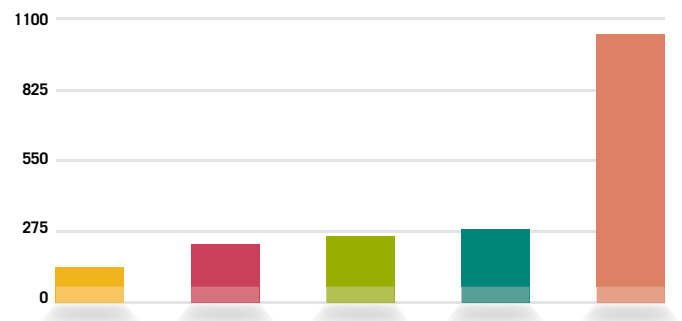
- Archives électroniques **32**
- Communes membres et Transferts de compétences **7**
- Bâtiment **3**
- Sensibilisation **4**
- Archives Départementales **3**

87

**demandes de communications de documents en 2019**

- Bâtiments **35**
- Patrimoine **9**
- Comptabilité **1**
- Marchés publics **11**
- Mobilités **1**
- Cycle de l'eau **22**
- DDU **6**
- DRH **2**

MÈTRES LINÉAIRES D'ARCHIVES TRAITÉES



© Alexia Meiller

44

**versements internes en 2019**

- Bâtiments **3**
- Marchés publics **2**
- Comptabilité **1**
- Energie **1**
- Cycle de l'eau **3**
- DRH **25**
- DDU **6**
- DGST **1**
- Patrimoine **1**
- SMADAIT **1**
- Transferts **1**

142

**versements internes (en ml) en 2019**

- Bâtiments **14**
- Marchés publics **30**
- Comptabilité **5,5**
- Energie **1,5**
- Cycle de l'eau **3,5**
- DRH **19**
- DDU **17**
- DGST **3**
- Patrimoine **0,5**
- SMADAIT **3**
- Transferts **45**





**Alexandre CHAS**  
 Vice-Président de Tours  
 Métropole Val de Loire délégué  
 aux Ressources humaines.  
 Maire de Ballan-Miré.

# RESSOURCES HUMAINES

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EFFECTIF RÉMUNÉRÉ FIGURANT AU TABLEAU DES EMPLOIS AU 31 DÉCEMBRE 2019

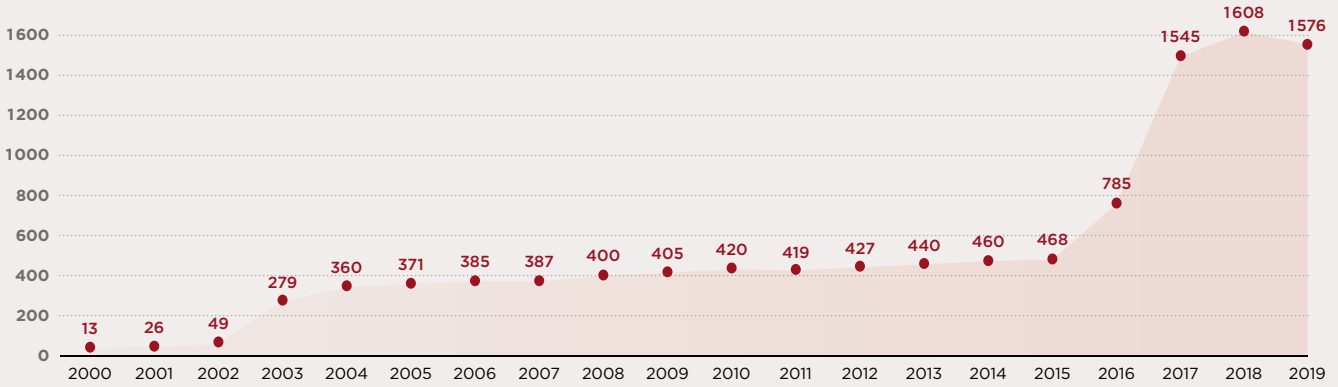
L'évolution des effectifs entre 2000 et 2019 est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus au cours de cette période. En 2019 est intervenu deux mouvements de personnels importants :

- La réintégration au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la Ville de Tours de 52 agents métropolitains dans les secteurs des espaces verts, de l'imprimerie, du standard téléphonique, de la fourrière animale, de l'aménagement urbain et de la désinfection, dératissage et désinsectisation (3D),
- Le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2019 au Syndicat des Mobilités de Touraine des 25 agents qui figuraient au budget annexe des mobilités.

Dans le cadre de la structuration des services de Tours Métropole Val de Loire, pour l'exercice de nouvelles compétences métropolitaines, 53 postes permanents en 2019 ont été créés dont 16 pour la Direction du Cycle de l'Eau, 11 pour la Direction des Ressources Humaines et 9 pour la Direction du Développement Urbain. Les autres créations sont réparties entre les autres directions métropolitaines.

Au 31 décembre 2019, l'effectif rémunéré de Tours Métropole Val de Loire s'élève à 1 664 agents tous statuts confondus dont 88 agents non permanents et **1 576 agents** sur emploi permanent.

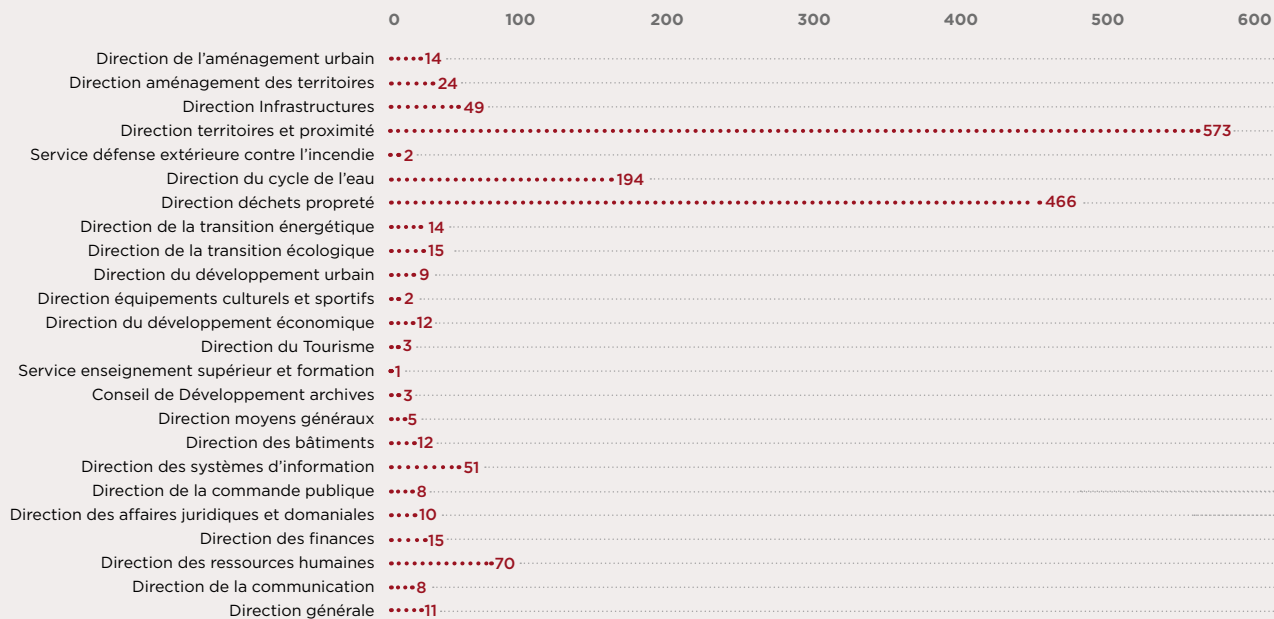
### ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SUR EMPLOI PERMANENT



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR COMPÉTENCES

AU 31 DÉCEMBRE 2019

Nombre agents à la Métropole par direction.



STRUCTURATION D'UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ À COMPTER DE 2019

Les recompositions territoriales avec les transferts de compétences et mutualisations de services entre la Ville et la Métropole de Tours ainsi que des demandes croissantes de mobilités internes des agents, a nécessité d'intensifier une politique de mobilité en 2019.

Les problématiques d'usure au travail et de reclassement demandent aussi un travail sur les transitions professionnelles au cours d'une carrière.

- 28 nouvelles situations suivies en 2019 par les services de la DRH
- 3 mobilités temporaires réalisées (mobilité interne)
- 8 mobilités définitives (mobilité interne, mutation, détachement)
- 4 nouvelles affectations qui aboutiront début 2020

Ainsi, trois outils composent cette politique de mobilité : la convention de formation professionnelle continue, la convention passerelle et la cellule de Maintien dans l'Emploi.

PRÉPARER LES BESOINS DE DEMAIN

LES RECRUTEMENTS

Au cours de l'année 2019, le service recrutement a organisé 181 commissions de recrutement pour l'ensemble des services métropolitains. L'effort de

recrutement d'apprentis a été accru avec 18 apprentis qui ont intégré les services de la métropole dans divers services, avec une variété de niveaux allant du CAP au Master 2. Un nombre important de saisonniers a été recruté au service de la collecte. La métropole a recherché de nombreux profils de comptables, de gestionnaires administratifs, de cadres dans divers domaines et des agents techniques polyvalents sur le territoire des communes. Les profils les plus recherchés sont des techniciens du bâtiment, des agents techniques polyvalents tout corps d'état, des encadrants de proximité dans les secteurs des infrastructures ainsi qu'un acheteur. Sur ces profils, des difficultés ont été rencontrées entraînant un allongement des délais de recrutement.

LA FORMATION

L'activité du service formation pour l'année 2019 a été réalisée dans le cadre d'un budget de 310248 € dont 68000 € au titre de la Prévention professionnelle et de la sécurité des agents. L'objectif premier est de respecter la validité des autorisations de l'employeur et les habilitations nécessaires.

Afin de répondre au mieux aux besoins en formation des services tout en optimisant le budget alloué, un recensement auprès des différents responsables de services a été effectué au cours du premier trimestre.



Le partenariat avec le CNFPT financé par une contribution obligatoire de 0,9%, soit 343 406 € au titre de 2019, s'est poursuivi avec l'organisation de formations en Intra conçues pour répondre au mieux aux besoins des services.

Le Compte Personnel de Formation a été mis en place en 2019. Le choix des projets financé par TMVL a été réalisé selon le coût pédagogique et la pertinence des projets individuels, au regard de son objectif professionnel ou personnel.

**LA PRÉVENTION DES RISQUES ET DES ACTIONS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

Le service prévention, qualité de vie au travail regroupe une unité prévention des risques professionnels (450 agents ont suivi une formation en 2019), une unité médecine préventive (662 visites en 2019) et une unité sociale (60 agents suivis). Il est chargé de conseiller et assister la collectivité et ainsi lui permettre d'assurer la sécurité et préserver la santé de ses agents. Un espace intranet a été créé en 2019 et permet ainsi à l'ensemble des agents de l'établissement d'accéder à l'information et la documentation relative à la prévention des risques professionnels et la qualité de vie au travail. Par ailleurs, Tours Métropole Val de Loire a décidé de s'engager la mise en place d'une politique handicap. La référente handicap a ainsi réalisé un diagnostic de l'établissement qui a permis d'établir un plan d'actions

2020-2022. Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention avec le FIPHFP (financement à hauteur de 330 000 euros sur 3 ans du FIPHFP).

**LE DIALOGUE SOCIAL ET L'EXPRESSION DES SALARIÉS**

Le service Dialogue social placé auprès du directeur des Ressources Humaines a favorisé les échanges entre la Métropole employeur et les salariés par l'intermédiaire des représentants du personnel siégeant dans les instances représentatives du personnel et les organisations syndicales.

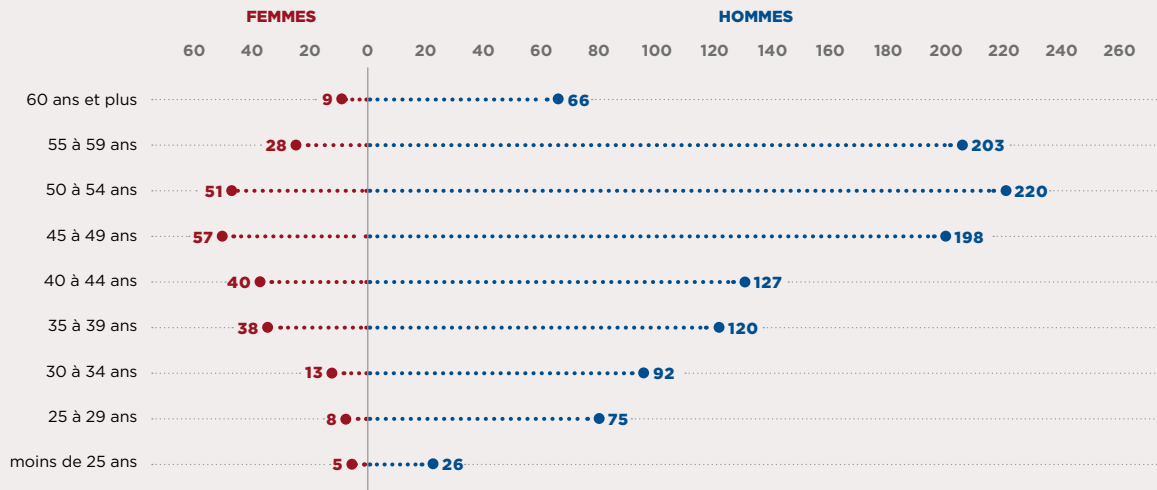
Cette ambition repose sur plusieurs leviers dynamiques, organisationnels et managériaux : s'inscrire dans un dispositif de communication et de gestion des documents, notamment ceux des instances représentatives de la TMVL (Comité technique – CT, et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - CHSCT).

**UNE COMMUNICATION INTERNE AU SERVICE DE LA COHÉSION !**

En 2019, le dispositif « Accueil des nouveaux recrutés » a été poursuivi par le service communication interne de la Direction des Ressources Humaines mutualisée, en lien avec la Direction générale des services. Ce dispositif a donné lieu à un accueil d'une demi-journée en présence du Vice-Président en charge des Ressources Humaines et du Directeur Général des services.

**PYRAMIDE DES ÂGES AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Les tranches d'âge les plus représentées sont la tranche 50-54 ans pour les hommes et 45-49 ans pour les femmes.

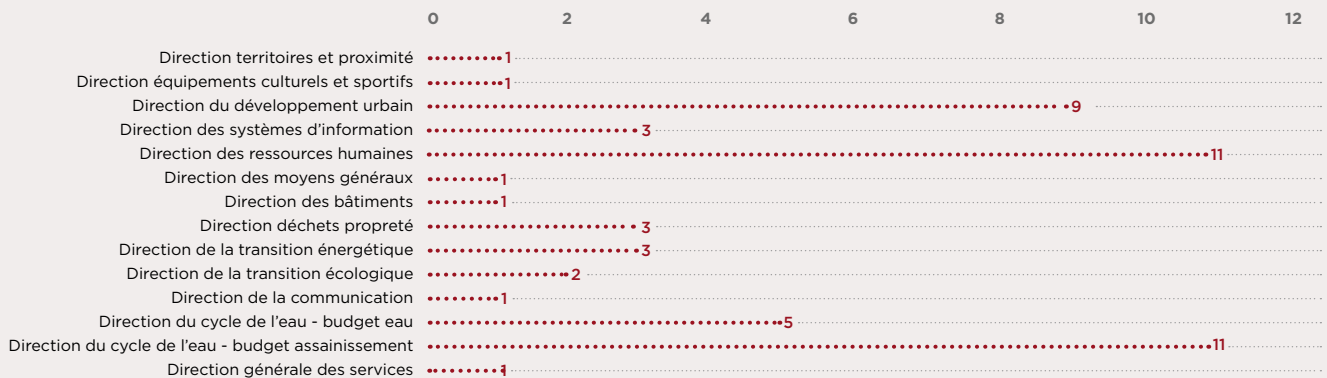


Il a permis de favoriser l'intégration des nouveaux embauchés dans la collectivité et de développer durablement un sentiment d'appartenance à la collectivité des nouveaux collaborateurs.

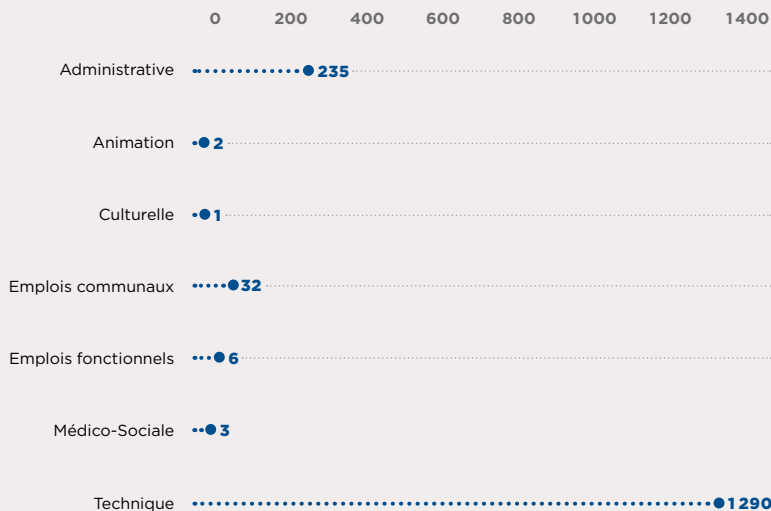
Le service communication interne a également développé des actions dans le domaine de l'information avec la parution à quatre reprises en 2019 du journal interne « Empreintes » et du bulletin d'information du personnel « Repères », diffusé en même temps que les fiches de paie, sans oublier la gestion quotidienne de l'actualité au travers de l'intranet, co-construit avec les autres directions.

Par ailleurs, le service a également développé des actions dans le domaine évènementiel, pour renforcer la cohésion, avec l'organisation de « Tous en fête » au mois de juin 2019, manifestation conviviale créatrice de liens, qui a réuni près de 1 200 agents de la Ville et de la Métropole ; et la participation d'une équipe d'agents aux 10, 20 km et au Marathon de Tours, en septembre (plus de 50 engagés). Il a enfin accompagné plusieurs actions de sensibilisation, comme autour du « Plan canicule », de « La semaine de la qualité de vie au travail », ou encore des opérations d'accompagnement à la prévention du cancer du sein (« Octobre rose »)...

RÉPARTITION DES CRÉATIONS DE POSTES MÉTROPOLITAINS EN 2019



RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SUR EMPLOI PERMANENT PAR FILIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2019







[www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr)

Tours Métropole Val de Loire  
60 avenue Marcel Dassault  
CS 30651 / 37206 TOURS CEDEX 3  
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : [www.efil.fr](http://www.efil.fr)  
Photo de couverture : Léonard de Serres  
Impression : Jouve



- Ballan-Miré
- Berthenay
- Chambray-lès-Tours
- Chanceaux-sur-Choisille
- Druye
- Fondettes
- Joué-lès-Tours
- La Membrolle-sur-Choisille
- La Riche
- Luynes
- Mettray
- Notre-Dame-d'Oé
- Parçay-Meslay
- Rochechouart
- Savonnières
- Saint-Avertin
- Saint-Cyr-sur-Loire
- Saint-Étienne-de-Chigny
- Saint-Genouph
- Saint-Pierre-des-Corps
- Tours
- Villandry